OFFICE DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE
OUTRE-MER

MINISTERE
DU
PLAN

MINISTERE
DE
L'AGRICULTURE

VILLE DE BOUAKE 1969

Résultats d'enquête
Comptes économiques de la ville
Rentabilité de l'étude

P. CASTELLA

CENTRE DE PETIT BASSAM

COTE D'IVOIRE

SCIENCES HUMAINES
Volume IV - N° 5 - 1971

OFFICE DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE
OUTRE-MER

MINISTERE
DU
PLAN

MINISTERE
DE
L'AGRICULTURE

V I L L E D E B O U A K E 1 9 6 9

RESULTATS D'ENQUETE
COMPTES ECONOMIQUES DE LA VILLE
RENTABILITE DE L'ETUDE

P. CASTELLA

CENTRE DE PETIT BASSAM
COTE D'IVOIRE

SCIENCES HUMAINES
Volume IV-N°5-1971

S O M M A I R E

pages

AVANT-PROPOS 1

INTRODUCTION : MARGES D'ERREUR-RENTABILITE DE L'ETUDE 2

CHAPITRE PREMIER : LES COMMERCES 10

I. La vente au petit détail des produits locaux et produits alimentaires importés..... 10

II. Les grossistes-stockeurs de produits vivriers, cola et poisson de Mopti : "les magasins"..... 21

III. La vente des produits manufacturés par les tabliers 23

IV. Les bazars-boutiques de quartier 28

V. Le commerce moderne. Les circuits de distribution 36

CHAPITRE DEUXIEME : LA PRODUCTION ET LES SERVICES 47

I. L'artisanat et les services traditionnels 47

II. Les maçons, la construction privée, les loyers.. 55

III. Les activités de transport 63

IV. Les voyageurs sur les gares routières 69

V. Informations complémentaires sur les entreprises du secteur moderne..... 77

VI. Les administrations 79

CONCLUSION : PASSAGE AUX TABLEAUX ET AGREGATS GLOBAUX..... 85

ANNEXES T : TABLEAUX ECONOMIQUES GLOBAUX.

ANNEXES Q : QUESTIONNAIRES D'ENQUETE.

AVANT-PROPOS

Ce volume est un complément à la Note de synthèse sur l'économie de la ville de Bouaké[1] publié en 1970. Il présente un certain nombre de tableaux bruts qui n'avaient pas trouvé place dans le premier volume. On trouvera donc ici des résultats relativement détaillés à propos des différents points qui ont servi à élaborer la synthèse. Les commentaires seront brefs : il s'agit d'abord d'un instrument de travail destiné à fournir une base de référence à de futurs utilisateurs.

Nous n'avons pu fournir d'informations nouvelles sur le chapitre de la démographie, de multiples difficultés étant apparues au niveau de l'établissement et de l'analyse des tableaux.

Avant de présenter les resultats, nous formulerons quelques remarques concernant le degré de confiance à accorder aux résultats de l'enquête. Ces remarques nous conduiront à nous intérroger sur la rentabilité de cette étude.

Nous préciserons enfin en conclusion le mode de construction des grands tableaux et agrégats présentés.

---

(1) P. CASTELLA et D. BAILLON - Ministère du Plan et de l'Agriculture - ORSTOM Sciences Humaines - Volume III - Nº 7 - 1970.

INTRODUCTION

MARGES D'ERREUR - RENTABILITE DE L'ETUDE

Nous soulignerons plusieurs fois au cours de ce rapport l'importance des marges d'erreur susceptibles d'affecter les résultats d'enquête. Il est évidemment impossible de chiffrer précisément ces erreurs, celles-ci n'étant identifiées qu'a postériori, lorsqu'on observe les écarts entre les différentes mesures relatives à une même grandeur.

On peut cependant fournir un résultat expérimental. Nous nous sommes en effet souvent efforcés au cours de notre travail de disposer, dans les cas où cela était possible, de trois sources d'information pour évaluer une grandeur donnée. Il est arrivé dans certains cas rares que deux des mesures coïncident. Mais dans le cas général, l'écart entre les valeurs extrêmes variait de 10 à 25 %. Encore cette fourchette relativement étroite n'était-elle obtenue qu'après une série de corrections à partir de résultats bruts qui pouvaient être dans un rapport de 1 à 2. Ce premier écart brut permettait la plupart du temps de mettre au jour des flux ou stocks non pris en compte, ou plus souvent d'appréhender des comportements que les nomenclatures utilisées ne permettaient pas de saisir : activités occasionnelles de personnes en demi-activité, utilisation de biens alimentaires comme moyens de thésaurisation, rotations de stocks très rapides, existence de nombreuses associations de production, de vente, d'épargne ou de trésorerie....

Il est bien sûr possible de donner les marges d'erreur théoriques résultant de l'utilisation de certains procédés statistiques (sondages, aléas divers...), ou liées au mode de calcul de certaines grandeurs. On cherchera évidemment à réduire la première source d'erreurs qui est la seule sur laquelle on possède quelque maîtrise. Mais on ne saurait multiplier les raffinements devant l'importance des autres sources d'erreur.

Le mode de calcul des grandeurs dont on cherche habituellement une évaluation est souvent la composition de quatre ou cinq résultats d'enquête. Ainsi par exemple, la valeur ajoutée, indicateur fondamental de la vie économique, est-elle souvent obtenue comme produit d'un prix P par une quantité Q par un taux de marge t, extrapolé en nombre de jours $\frac{a}{A}$ et en nombre de personne $\frac{n}{N}$. Même si l'erreur sur chacun des 7 termes du produit n'est - de façon très optimiste - que de 5 %, l'erreur possible sur le total est de l'ordre de 35 %.

Donnons en exemple certains résultats d'enquête :

1) Evaluation de l'emploi par secteurs d'activité : différence entre un recensement démographique et un recensement sur les lieux de travail.

La nomenclature d'emplois du recensement démographique a été établi d'après les résultats du recensement sur les lieux de travail. Les deux nomenclatures étaient donc identiques. Les mêmes consignes avaient été données aux enquêteurs dans l'un et l'autre cas. Les contrôleurs du second recensement étaient les enquêteurs du premier. De nombreuses précautions avaient donc été prises pour que les deux séries de résultats soient, sinon semblables, du moins cohérentes.

La confrontation des deux évaluations laisse perplexe. Nous donnerons à titre de comparaison les résultats concernant le commerce en ville :

	Recensement démographique		Recensement des actifs sur les lieux de travail		Ecart sur le nombre des actifs	
	Nombre de chefs d'entreprises	Nombre d'actifs (1)	Nombre d'entreprises	Nombre d'actifs (2)	en valeur absolue d=(2)-(1)	en valeur relative r=(2)/(1)
Grande maison de commerce	11	115	7	256	+ 141	2,23
Commerce de détail boutique européen	64	547	43	462	- 85	0,85
Commerce de détail boutique libanais	41	100	52	170	+ 70	1,70
Commerce de détail boutique africain	1.523	1.688	394	711	- 977	0,42
Boucherie	160	309	71	202	- 107	0,65
Magasiniers-stockeurs	60	91	81	114	+ 23	1,25
Détaillants-tabliers du commerce en ville	3.498	3.673	7.393	7.551	+ 3.878	2,06

Sans doute certaines différences s'expliquent-elles par des biais systématiques d'enquête, et en particulier, pour le recensement démographique, par des manifestations classiques telles que :

- auto-promotion des individus quand à leur statut professionnel : les tabliers disent posséder une boutique, les employés (africains ou européens) se déclarent chefs d'entreprise, les vendeurs de brochettes se donnent pour bouchers ;

- sous-déclaration notable des activités instables de détaillant-tablier, dans le souci d'échapper aux taxes municipales que peu d'entre eux acquittent.

Mais ces biais, impossibles à éliminer, ne rendent pas compte de l'importance des écarts. Si beaucoup d'explications valables peuvent venir à l'esprit pour commenter les différences, on se trouve cependant dans l'impossibilité de définir une évaluation objective ou, plus justement, il est impossible de dire

à quel type de signification socio-économique il faut rattacher l'une et l'autre des deux séries de chiffres.

2) Evaluation des ventes de poisson de Mopti.

Les circuits de commercialisation du poisson de Mopti sont particulièrement simples. Le poisson arrive par camions chez un nombre restreint de stockeurs. A l'arrivée, le poisson est soumis à une taxation communale assise sur le poids. Le poisson est commercialisé sur le marché de Bouaké ou emporté en caisses par des vendeurs qui transitent le plus souvent par les gares routières. Il était alors possible de faire de nombreux recoupements. Nous avons utilisé les différentes sources qui étaient à notre disposition :

- établissement, au jour le jour et pour un mois, des comptes des stockeurs avec relevé de la destination des ventes
- utilisation des statistiques bimensuelles de la mairie
- évaluation des ventes sur le marché
- détermination, en volume et en valeur, du transit par les gares routières.

Les deux premières sources donnaient à 3 % près le même volume global d'importations, du moins pour ce qui concerne la période d'enquête. Le résultat était d'autant plus digne de confiance que la relation :

[stock initial + achats du mois = stock final + ventes du mois] était vérifiée pour chaque grossiste.

Il fallait encore extrapoler le résultat à l'année et le calculer en valeur. C'est là que les évaluations devenaient plus hasardeuses. Les arrivées de poisson sont en effet très irrégulières et il est impossible d'établir une loi de variation saisonnière. Il fallait d'autre part évaluer les prix au kilo, ce qui n'est pas simple étant donné le nombre des espèces commercialisées, l'importance des pratiques de cadeau (qui portent ici sur des quantités importantes) et l'existence de déchets considérables au moment de la vente en demi-gros.

Les mêmes problèmes se retrouvaient sur le marché, compliqués par la dispersion des vendeurs et une pratique courante qui consiste à vendre les déchets sous forme de poussière (à des prix de fait qui peuvent atteindre 500 F le kg). L'opposition des vendeuses était une nouvelle source de difficultés : un premier sondage par simple interview sur le produit des ventes donnait un chiffre d'affaires moyen par jour de 1.110 F. Un second sondage par pesée (stocks initial et final, achats effectués entre les deux pesées) s'appuyant sur une estimation très détaillée des prix donnait un nouveau chiffre d'affaires moyen de 3.760 F. Un dernier travail de contrôle, au cours duquel les enquêteurs ne quittaient pas les vendeuses, aboutissait à une troisième évaluation de 7.460 F. Le taux de sondage était identique (1/10) pour les trois séries de relevés. L'enquête portait chaque fois sur une semaine, et n'a jamais eu lieu à un moment exceptionnel (ni rupture de stocks, ni fête, ni crainte de pénurie, ni manque du produit de substitution : le poisson d'Abidjan).

Nous avions tout lieu de retenir le dernier résultat, qui s'avérait en outre être le plus cohérent au regard des précédentes évaluations, si des bruits n'avaient couru à la Mairie -ils se sont d'ailleurs confirmés - concernant l'intégrité des agents chargés de collecter les taxes sur les arrivages, ruinant ainsi nos premières cohérences....

Nous limiterons cette illustration aux deux exemples précédents, qui représentent bien deux grands types d'enquête : investigation lourde et systématique sur une question simple de dénombrement et enquête fine sur un problème plus difficile (détermination de revenus).

Nous conclurons par deux remarques. En premier lieu, les erreurs pratiques d'enquête sont beaucoup plus importantes que les erreurs théoriques. Et il est illusoire de rapporter la valeur d'une enquête à la finesse de son taux de sondage, ou à la qualité de la stratification utilisée. Il est indispensable

que ces deux points, entre autres, reçoivent une bonne solution, mais les sources d'erreur les plus importantes sont ailleurs.

Nous noterons en second lieu que dans un pays comme la Côte d'Ivoire, toute statistique, si digne de foi soit-elle, n'indique le plus souvent qu'une tendance. Les chiffres ne deviennent significatifs que dans des séries longues, établies au moyen de méthodes invariables. Encore n'obtient-on ainsi que des indications de mouvement, et non la possibilité de calculer des taux absolus de croissance.

Il est bien sûr possible de réduire de telles marges d'erreur, à la première condition de pouvoir consacrer beaucoup de temps (ce qui se traduit d'abord en termes financiers) aux enquêtes et à la seconde condition de disposer toujours, avant quelque quantification, d'informations qualitatives relativement complètes sur les comportements en cause. En l'absence de ces deux conditions, il nous semble sans objet de rechercher une grande précision dans les chiffres. Ces derniers en effet auront toute chance d'être faux, ou de représenter toute autre chose que ce qu'on voulait représenter. Il est au moins aussi juste de se contenter de dénombrements auxquels on appliquera des normes (de revenu, consommation, compte d'exploitation...) établies à l'avance sur la base de travaux antérieurs.

Aussi les enquêtes isolées, telles que celle que nous avons menée à Bouaké (et plus généralement toute enquête de type monographique portant sur une ville, une région, un produit) devraient-elles à notre sens voir leur place se réduire, au profit d'enquêtes s'inscrivant dans des ensembles d'études plus vastes: démographie, consommation, artisanat... portant sur de longues périodes et menées sous la responsabilité d'un organisme unique (du type service de la statistique). Cet organisme définirait les nomenclatures, les programmes, le degré de finesse des différentes observations, les lacunes à combler, les priorités dans les programmes.... C'est une condition essentielle pour que les crédits nombreux engagés en Côte d'Ivoire au titre des études aient quelque rentabilité et ne soient plus consommés au gré

de la conjoncture (demandes des ministères techniques, problèmes de quantification soulevés à l'occasion de l'élaboration du plan...).

Les manques dans ce domaine ne sont pas imputables à une pénurie de moyens financiers, mais à l'absence de coordination. Ainsi, à défaut d'un minimum de définitions communes (périmètre retenu, nomenclatures géographiques et économiques), la très lourde enquête régionale de 1963 réalisée dans la région du Centre n'a-t-elle pu fournir, pour l'enquête semblable (dont l'étude de Bouaké était une partie) réalisée en 1967-1969, qu'un nombre extrêmement limité de points de référence, ce qui est navrant au regard des onze volumes d'informations produits par l'enquête de 1963.

De même se sont déroulées à BOUAKE, sensiblement en même temps que notre travail, six enquêtes partielles dont les préoccupations étaient voisines des nôtres : marché du poisson (en relation avec la production future du lac de KOSSOU), plan-transport, circuits de commercialisation des produits vivriers, recensement démographique organisé par la Mairie, besoins en terrains des administrations, enquête industrielle à la Délégation Régionale du Plan. Cinq de ces six enquêtes étaient réalisées à la demande du Ministère du Plan. La collaboration n'a pas toujours été possible. Et quand elle l'a été, elle n'a jamais pu être qu'une improvisation hasardeuse aux résultats décevants.

Les enquêtes se heurtent à des difficultés toujours semblables. L'effort d'élucidation réalisé chaque fois par les responsables pour tourner ces difficultés, s'il peut être un investissement pour le responsable lui-même, doit être à chaque fois répété avec les mêmes incertitudes au moment d'une enquête analogue ultérieure. Les comparaisons, vérifications de cohérence, estimations de taux de croissance deviennent illusoires quand les différences peuvent s'expliquer uniquement par des fluctuations de méthodes ou de nomenclatures.

Ainsi les progrès réalisés dans la connaissance démographique ou économique du pays se révèlent-ils extrêmement minces, quand l'essentiel du travail statistique consiste en une mise à jour de résultats vieillis ou en la réalisation d'enquêtes limitées destinées à pallier, à un moment précis et dans un domaine très circonscrit, des lacunes statistiques. L'information, qu'elle provienne d'enquêtes lourdes ou légères, doit d'abord être entretenue et passer - provisoirement - par l'intermédiaire d'une analyse qualitative très fine avant de pouvoir prétendre à des évaluations macro-économiques sûres.

I. - LA VENTE AU PETIT DETAIL DES PRODUITS LOCAUX ET PRODUITS ALIMENTAIRES IMPORTES.

A - Méthode d'enquête.

1) Recensement exhaustif des vendeurs.

Ce recensement est répété quatre fois dans l'année. Il s'étend chaque fois sur les 7 jours d'une semaine. Chaque tablier est repéré par la nature du produit vendu à titre principal (ce dernier est choisi arbitrairement si aucun des produits vendus ne s'impose au titre de produit principal). On note en outre tous les autres produits, vendus à titre secondaire.

La nomenclature utilisée est reproduite en annexe. Elle concerne tous les produits susceptibles d'être trouvés sur un marché et donc un éventail plus large que celui dont il est ici question.

2) Enquête socio-économique.

Les personnes interrogées, tirées au 1/10 sur le total des vendeurs, sont invitées à répondre au questionnaire I (cf. Q I en annexe). Il s'agit de déterminer les conditions socio-économiques de l'activité du vendeur.

3) Détermination des chiffres d'affaires.

On peut faire ce travail par pesée des produits, ou dénombrement des unités de vente. Il faut donc connaître les prix. On utilise les 2 méthodes conjointement autant qu'il est possible. L'interview directe du vendeur sur son chiffre d'affaires n'est utilisée que comme une indication, jamais comme résultat.

Ce travail a porté sur un échantillon choisi au hasard par les enquêteurs, au taux de sondage de 1/10, suivant le critère des produits vendus à titre principal (P) ou secondaire (S). (cf. questionnaire II).

CHAPITRE PREMIER

LES COMMERCES

4) Détermination des marges.

En même temps que l'on a déterminé les prix de vente, on a essayé de calculer les marges. Il a ainsi fallu déterminer les circuits de commercialisation et interroger les courtiers, grossistes, demi-grossistes et transporteurs qui participent à la distribution de ces produits. Ce travail a été fait de façon exhaustive au moment des différents recensements.

B - Vérifications possibles.

Comme nous l'annonçons ci-dessus, nous suivons les produits aux divers stades de leur commercialisation. Moyennant une bonne connaissance des prix, les contrôles permettent, sinon de vérifier les résultats, du moins de mettre au jour des circuits qui échappent à une observation même attentive.

C - Difficultés de l'enquête.

Celles-ci ont été souvent mentionnées par ailleurs : détermination des prix, opposition des personnes enquêtées, multiplicité des circuits... Une source importante de difficultés qui est plus rarement mentionnée vient de ce que les échanges sur le marché ne représentent qu'une partie du total des échanges. En effet, la plupart des courtières dioula, qui sont les plus nombreuses, entreposent les produits chez elles, et les vendent directement, au détail ou en demi-gros, sans que leur maison d'habitation ne présente quelque signe extérieur d'une utilisation commerciale. Il faut alors, au moment d'un recensement en ville, essayer de localiser le maximum de ces courtières. En tout cas, les erreurs - toujours importantes - que l'on commet sur les prix sont largement inférieures aux erreurs sur le volume qu'entraîne l'omission de certaines de ces femmes.

D - Résultats.

1) Dénombrement.

Les vendeurs et vendeuses se répartissent entre le "grand marché", les 4 marchés du quartier (Koko, Soukouma, Air-France, Gonfreville), et des localisations anarchiques en ville. Un nombre important de tabliers apparaissent le soir devant les maisons pour ne fermer qu'après minuit : nous les avons comptés à part.

Grand marché	2.387
Marché Koko	246
Marché Soukoura	353
Marché Gonfreville	197
Marché d'Air-France	131
En ville	1.195
En nocturne	933
Total	5.442

Sur ces 5.442 personnes, 1.104 sont des hommes et 4.338 sont des femmes. Les hommes sont spécialisés dans certains produits tels que le riz et la viande.

Les marchés sont quotidiens. Aucun jour de la semaine ne présente une importance particulière quant au nombre de personnes présentes (vendeurs et acheteurs).

On n'observe pas de variation saisonnière du nombre total des vendeurs au cours de l'année. Au moment de la traite cependant, on constate un transfert de 300 à 400 vendeurs du commerce des vivriers au commerce des produits manufacturés (tissus et pagnes en particulier).

Chaque jour voit affluer de 16.000 à 18.000 personnes (vendeurs + acheteurs) sur les différents marchés.

2) Caractères socio-économiques.

Les vendeurs sont pour la plupart des "professionnels" : 94 % d'entre eux habitent Bouaké et viennent en moyenne 6 jours

sur 7 vendre des produits. Ils n'ont pas de spécialité et vendent ce qu'ils trouvent à vendre. L'installation de leur tablier est rarement fixe d'un jour à l'autre ou même à l'intérieur d'une journée.

Ethnie : 17 % sont baoulé
67 % sont dioula
16 % appartiennent à d'autres ethnies.

Frais commerciaux : les vendeurs paient un droit de place quotidien sur les marchés, qui varie de 20 à 100 F.

Ils ont parfois des frais de transport :

67 % viennent à pied
15 % utilisent les services d'un pousse-pousse
12 % prennent un taxi-ville
6 % utilisent un 1.000 kg

Les relations commerciales : un quart des vendeurs a déclaré travailler pour quelqu'un (grossiste, frère, mère...), un autre quart a déclaré faire travailler quelqu'un pour lui.

Il s'agit dans le premier cas de liaisons de crédit de fournisseur à détaillant ; dans le second cas de partage du travail à l'intérieur d'une même famille.

3) Chiffre d'affaires et valeur ajoutée.

PRODUITS	Nombre de vendeurs à titre principal	CA total annuel (en 1.000 F)	VA totale annuelle (en 1.000 F)	VA/vendeur et/jour (en F)
Vivriers locaux bruts	1.631	487.975	118.659	199
Vivriers locaux trav.	1.982	603.866	196.295	271
Non vivriers locaux	829	217.520	105.977	350
Produits alim. imp.	484	186.175	25.134	142
Légumes de cons. europ.	34	27.676	7.583	611
Poissons	235	324.095	117.816	1.373
Volailles	45	165.016	41.917	2.552
Viande	202	504.149	61.263	831
T O T A L	5.442	2.516.472	674.644	355

En moyenne, les vendeurs présentent sur leur étal moins de 1,5 produits différents (1,48), ce qui justifie l'utilisation du "produit principal" comme moyen de travail.

Nous détaillerons les chiffres d'affaires et les marges pour certaines catégories de produits :

a) Produits vivriers bruts de l'agriculture locale

	CA par an (en 1000 F)	Marges	VA brute par an (en 1000 F)
Céréales	119.517	23,8 %	28.448
Légumes	10.869	33,0 %	3.587
Féculents	117.601	16,2 %	19.051
Fruits	56.261	28,3 %	15.901
Condiments	125.426	33,5 %	42.018
Oléagineux	46.546	16,7 %	7.773
Divers sous-produits animaux	11.755	16,0 %	1.881
T O T A L	487.975	24,3 %	118.659

On retrouve ici la place fondamentale des céréales (surtout riz, et mil destiné au tiappolo), des féculents (igname et attiéké) et des condiments (tomates, piment et gombo) dans l'alimentation locale.

La marge sur les féculents est relativement faible : l'igname étant un produit essentiel de la consommation locale (urbaine et rurale), nombreux sont les intermédiaires qui assurent sa commercialisation, ce qui réduit d'autant les marges de chacun d'eux. D'autre part, en période de production normale, les prix sont bien connus aux divers stades de la commercialisation et ne souffrent que de faibles variations.

Les légumes occupent une place réduite dans la consommation, ce qui confirme les conclusions de notre camarade G. ANCEY à propos de la zone périurbaine : "La seule véritable activité maraîchère autour de BOUAKE est l'igname".

b) Vivriers locaux travaillés

C'est cette catégorie de produits qui représente le plus gros chiffre d'affaires de l'ensemble. Cela provient en premier lieu du rôle social du marché : on ne va pas nécessairement au marché pour acheter, mais peut-être seulement pour boire une calebasse de jus de gingembre. D'autre part, dans une ville de passage comme BOUAKE, les activités de restauration ont une grande importance. Enfin, c'est une caractéristique du mode de vie urbain que de prendre ses repas hors de chez soi, en particulier le soir : ainsi la majeure partie du mouton consommé à BOUAKE l'est sous forme de brochettes vendues le soir par une centaine de vendeurs, la farine de blé vendue au détail sert presque exclusivement à faire des beignets, le mil à faire du tiappalo etc...

c) Non vivriers locaux

Le bois de chauffe représente près de la moitié de ce poste. La vente du bois de chauffe représente ainsi une source très substantielle de revenus pour ceux (gens de la ville ou paysans) qui ont su tirer parti de ce débouché rénumérateur : le prix en ville est de 4 à 6 F le kg.

d) Produits alimentaires importés

Le nombre des vendeurs est important, compte tenu de la densité des boutiques qui existent par ailleurs en ville. Leur activité a peu de sens sur le plan économique, d'autant plus que les prix de ces produits sont maintenant en général bien connus et respectés. La marge de ces vendeurs, en dépit du bénéfice qu'ils tirent de la fragmentation extrême des unités vendues (huile, sucre en morceaux, pâtes,..) est faible.

e) Le poisson

	Prix de vente au kg	Prix d'achat au kg	CA / an en 1000 F	Valeur en tonnes	Equivalent frais (en T)
Abidjan frais	135	71	46,778	346,5	346,5
Abidjan fumé	214	136	131,197	598,7	)
Mopti séché	456	239	22,133	48,5	) 3485,1
Mopti fumé	241	169	123,986	514,5	)
T O T A L			324,095		3832

Le poisson d'Abidjan prend une place croissante dans la consommation. On peut en trouver la raison dans les mouvements de prix : depuis 1962, il se trouve qu'à BOUAKE les prix de ces deux types de poisson ont varié de 13 %, mais en baisse pour le poisson d'Abidjan, en hausse pour le poisson de Mopti.

f) Les volailles

Les prix moyens par tête sont de 256 F pour le poulet et 226 F pour les pintades. La vente est assurée soit par des vendeurs permanents de Bouaké, soit par des vendeurs voltaïques qui viennent épisodiquement par le train vendre directement leur production.

g) Viande

i) Viande de boeuf.

La commercialisation est assurée par trois groupes de personnes :

- les patrons-bouchers qui choisissent la bête, mais procèdent rarement eux-mêmes à la vente,

- Les apprentis à qui est confiée la vente sur une base générale de 175 F. le kg. Ceux-ci vendent leur viande au poids. Chaque patron a 2 ou 3 apprentis.

- Les sous-apprentis qui vendent leur viande au tas et qui ne rendent de compte qu'aux apprentis.

En fait les relations entre ces trois séries de personnes sont complexes et dépendent de chaque cas particulier. La tête, la queue et les pattes de la bête paient les taxes de marché. L'apprenti est payé au mois ou à la journée, forfaitairement ou sur la base de 175 F le kg, avec les abats de la bête en prime ou non.

La viande est vendue au détail à 200 F le kg.

ii) Viande de mouton

Seuls 8 moutons sur les 23 abattus chaque jour sont vendus sous forme de viande non préparée dans la "boucherie européenne".

iii) Abattages

	Nombre de têtes en 1969	Nombre de têtes par jour
Bovins	20.038	55
Ovins	4.085	11
Caprins	4.238	12
Porcins	767	2
Chevaux	7	-

4) Les prix

Nous ne reprendrons pas ici des considérations souvent faites par ailleurs sur cette question. Nous nous contenterons de donner une liste des prix au kg des principaux produits pour le mois de Janvier 1969. Nous adjoignons cette liste à la nomenclature donnée en annexe.

Nous ne donnerons pas de variations saisonnières, l'année 1969 ayant été une année exceptionnelle de sécheresse où le prix moyen de l'igname précoce, par exemple, est monté jusqu'à 35 F le kg.

5) Les approvisionnements en produits locaux

Les circuits sont difficiles à identifier exhaustivement. Au dernier stade, avant la vente au détail à BOUAKE, on trouve

deux séries d'intermédiaires :

- les grossistes-stockeurs qui fournissent le tiers du total des approvisionnements,
- les courtières qui fournissent les deux autres tiers.

Les premiers sont spécialisés dans les produits venant du Nord : riz, mil, oignons, arachides, beurre de karité, néré, sounbara. Mais ils peuvent vendre toute autre sorte de produits, suivant l'opportunité. Les courtières assurent en particulier la distribution des tomates et condiments. Mais elles ne sont pas plus spécialisées que les stockeurs.

Des détails sur l'origine des produits et le rôle de ces deux types d'intermédiaires ont été donnés dans notre précédent travail.

Avant ce stade de la commercialisation, les produits ont suivi des circuits plus ou moins longs, transitant ou non par les marchés ruraux de la zone, achetés ou non à d'autres intermédiaires. Il est hasardeux de rechercher l'origine des produits au-delà du stade qui a précédé celui du gros ou du demi-gros à BOUAKE. Les mesures sont, de plus, difficiles à réaliser : si le prix payé pour un chargement n'est pas trop difficile à connaître, il est plus malaisé de déterminer les poids ou les volumes (ignames, bananes, bois de chauffe).

Nous donnerons à titre de précision la ventilation détaillée de l'origine des produits par sous-préfecture ou préfecture d'origine (suivant les déclarations des courtières et des stockeurs). Pour ne pas alourdir la présentation, nous ne présentons en valeur absolue que les totaux de ligne et de colonne, tandis que le reste du tableau est présenté en valeur relative : le chiffre situé en haut à gauche représente un pourcentage en ligne, celui qui se trouve en bas à droite est un pourcentage en colonne. Ces deux chiffres permettent, par comparaison avec ceux de la ligne et de la colonne : "total en valeur relative", de définir les spécialisations.

Origine des produits locaux suivant les déclarations des grossistes et courtières, par sous-préfecture	CEREALES	FECULENTS	LEGUMES ET CONDIMENTS	FRUITS	OLEAGINEUX	SOUS-PROD. ANIMAUX	BOIS DE CHAUFFE	DIVERS NON VIVRIERS	TOTAL EN VALEUR RELATIVE	TOTAL EN VALEUR ABSOLUE (en 1000 F)
ODIENNE		100 11,7							100 2,1	19.563
BOUNDIALI	88 5,2				12 1,4				100 2,1	19.811
KORHOGO	69 37,7	28 30,7			3 3,4				100 19,8	183.367
FERKESSEDOUGOU	76 43,3				24 9,4				100 7,1	65.706
SEGUELA	94 1,2			6 0,4					100 0,5	4.259
MANKONO	24 0,3	47 2,6		2 0,2	27 1,5				100 1,0	9.073
KATIOLA	11 0,9	2 0,4	[illegible]	3 1,3				83 56,0	100 2,8	25.836
DABAKALA		57 2,0	36 1,7		7 0,2				100 0,6	5.883
BOUAKE	6 1,3	26 12,6	22 14,0	18 21,7	7 3.5	5 50,0	14 60,9	2 4,0	100 8,6	79.669
BROBO	10 0,5	26 2,4	17 2,1	31 7,1	4 0,4		10 8,8	2 0,7	100 1,7	15.452
DIABO	15 0,8	8 0,9	25 3,8	23 6,4	7 0,8		11 11,3	11 5,7	100 2,0	18.889
BOTRO	31 6,8	0 3,4	46 28,0	10 11,5	1 0,3		1 5,1	4 7,3	100 3,1	75.204

.../...

- 19 -

Origine des produits locaux suivant les déclarations des grossistes et courtières, par sous-préfecture	CEREALES	FECULENTS	LEGUMES ET CONDIMENTS	FRUITS	OLEAGINEUX	SOUS-PROD. ANIMAUX	BOIS DE CHAUFFE	DIVERS NON VIVRIERS	TOTAL EN VALEUR RELATIVE	TOTAL EN VALEUR ABSOLUE (en 1000 F)
BEOUMI	4 0,3	3 0,2	22 3,5	30 9,0	1 ...			40 21,1	100 2,1	19.917
SAKASSOU	2 0,2	35 4,8	16 3,0	27 9,3	6 0,8		6 7,2	8 5,0	100 2,5	23.107
DIDIEVI	4 ...	67 1,5	21 0,6	4 0,2	1 ...		4 0,8		100 0,4	3.721
BOUAFLE		100 1,5							100 0,3	2.552
ZUENOULA	68 1,1	19 0,6	3 0,1	9 0,7	1 ...				100 0,6	5.316
DALOA		100 0,6							100 ...	921
OUME		88 4,8	4 0,3	7 1,0	1 ...				100 1,0	9.037
DIVO		... ...	97 6,6	2 0,3					100 0,9	8.399
DAOUKRO	9 0,6	55 7,8	15 2,8	3 1,2		16 50,0	1 1,0	... ...	100 2,6	23.674
MBAHIAKRO	69 7,0	5 1,0	24 6,5	1 0,7			... 0,8	... 0,2	100 3,7	33.881
BONGOUANOU		100 3,0							100 0,5	4.997
ABENGOUROU	6 0,1	1 ...		89 10,6			4 1,8		100 0,9	7.939
TOUBA	100 2,3								100 0,9	7.868
TIASSALE				100 9,0					100 0,7	6.025
AKOUPE	33 ...			33 0,2			33 0,8		100 ...	425
ABIDJAN					100 24,4				100 4,4	41.075
MALI-H.V.-NIGER	21 9,3		22 26,5	4 9,3	53 46,2				100 16,0	147.891
STOCKEURS BKE	56 9,0	21 7,9			23 7,4				100 5,9	54.259
INCONNU	14 ...	34 ...	34 0,3		3 ...		14 0,8		100 0,1	1.028
TOTAL en VAL.REL.	36 100,0	18 100,0	13 100,0	7 100,0	18 100,0	1 100,0	2 100,0	4 100,0	100 100,0	
TOTAL en VAL.ABS. (en 1000 F.)	335.510	166.745	123.544	66.804	168.198	7.726	18.145	38.063		924.736

... : % proche de zéro.

II. - LES GROSSISTES - STOCKEURS DE PRODUITS VIVRIERS, COLA ET POISSON DE MOPTI : "LES MAGASINS".

A) Méthodes d'enquête.

Les questionnaires utilisés sont les mêmes que ceux que nous présenterons pour l'étude du commerce de quartier. La faiblesse de l'échantillon nous a permis de faire une étude exhaustive. Les commerçants ont alors été visités chaque jour pendant un mois. Etaient relevés le montant et l'origine des approvisionnements de la veille.

B) Vérifications possibles.

Comme nous l'avons dit au chapitre précédent, c'est l'étude des circuits aux divers stades de la commercialisation (gros, demi-gros, détail) qui permet de tester la cohérence des chiffres globaux. De plus, nous disposions, pour la cola, des statistiques de la Direction des Douanes de BOUAKE et, pour le poisson de Mopti, des statistiques d'arrivages de la Mairie.

C) Résultats.

Nous avons déjà présenté dans notre rapport de synthèse les chiffres relatifs à ces trois catégories de commerce. Nous donnerons ici quelques informations complémentaires, avant de dresser les comptes d'exploitation de ces grossistes.

Ces trois types de commerce sont entièrement entre les mains de Dioula (ivoiriens et maliens en part égale et, accessoirement, voltaïques, guinéens et mauritaniens). L'installation est récente (moyenne 3,7 années). Tous ces commerçants déclarent n'être que des stockeurs : ils ne toucheraient qu'une faible commission en prorata de leurs ventes, et travailleraient pour un ou plusieurs patrons qui se chargeraient de financer les achats.

Mais cependant, tous déclarent avoir disposé d'un capital initial important (de 30 à 100.000 F) et se targuent, fait rare, de tirer de leur activité des revenus substantiels, ce qui est incompatible avec les charges financières qu'ils supportent.

Nous ne chercherons pas à approfondir la situation réelle de ces commerçants. Nous nous contenterons de noter que ces activités concernent probablement un nombre de personnes plus important que celui que nous annonçons sous la rubrique : "nombre d'emplois". Mais comme nous connaissons sans difficulté la marge réelle sur les produits vendus, cela ne change rien à l'établissement des comptes.

Nous donnons ci-dessous les comptes. Le graphique ci-contre précise la dispersion des productions (marges brutes), pour les magasins de vivriers.

COMPTE D'EXPLOITATION DES MAGASINS

(en millions de F.)	Cola	Poisson de Mopti	Vivriers	TOTAL
Nombre d'entreprises	12	10	59	81
Nombre d'emplois	24	18	72	114
Eau, électricité	...		0,3	0,4
Réparations			0,1	0,1
Transports	67,9		6,7	74,6
Loyers	0,4	0,4	2,4	3,2
Autres frais			0,2	0,2
TOTAL CONSOMMATION INTERMEDIAIRE	68,4	0,4	9,7	78,5
Salaires	6,9	0,3	0,7	7,9
Impôts	0,5	0,4	1,4	2,3
Revenu d'exploitation	110,7	1,5	56,6	168,8
VALEUR AJOUTEE	118,1	2,2	58,6	178,9
PRODUCTION	186,5	2,6	68,4	257,5
Chiffre d'affaires par an	345,9	347,8	269,7	1003,4
Valeur stocks	8,2	6,8	4,9	
Nombre rotations par mois	3,5	4,8	4,5	
Capital initial total	0,6	0,8	1,8	
Valeur totale matériel possédé	0,1	0,2	0,5	

PRODUCTION MENSUELLE BRUTE DES MAGASINS DE VIVRIERS

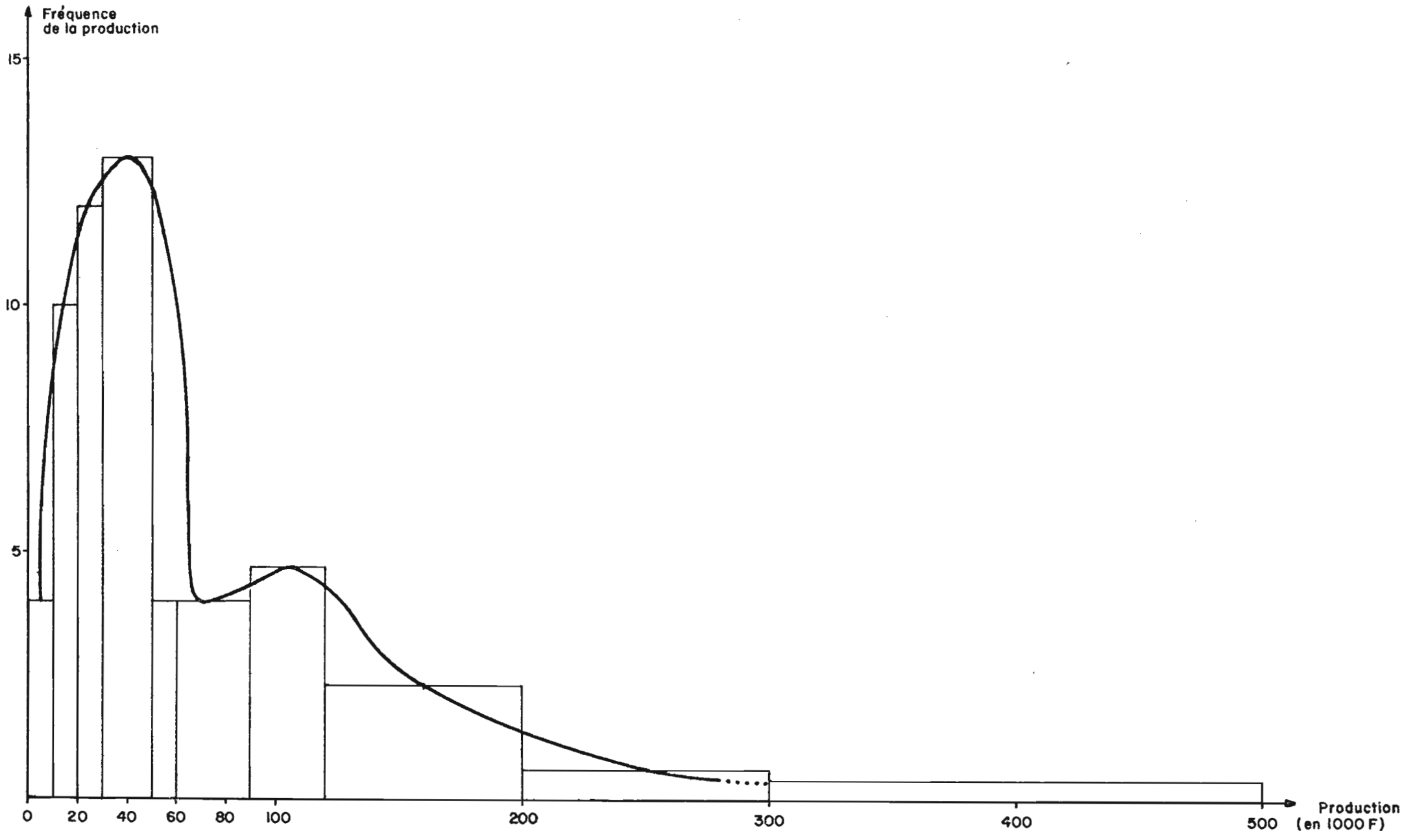

III. - LA VENTE DES PRODUITS MANUFACTURES PAR LES TABLIERS.

A) Méthode d'enquête.

Des méthodes analogues à celles que nous avons données dans la précédente partie ont été ici utilisées : recensement exhaustif, puis sondage au 1/10ème pour la détermination des caractères socio-économiques et des résultats commerciaux. Les questionnaires figurent en annexe (nomenclature 0 et questionnaires III et IV).

B) Vérifications possibles.

La plus grande source d'erreur vient de ce que le commerçant peut s'approvisionner entre les deux passages quotidiens de l'enquêteur et ne pas vouloir faire mention de cet achat. Les questions générales portant sur la fréquence du renouvellement des stocks, qui ne provoquent pas en général la méfiance du commerçant, permettent de tourner cette difficulté.

C) Difficultés de l'enquête.

Un vendeur n'est souvent qu'un élément d'un réseau étendu : association familiale, ethnique, ou simplement commerciale. Les statuts de telles associations sont évidemment flous et instables, et il est difficile de les appréhender. Une conséquence importante est que certaines ventes peuvent n'être en fait qu'un transfert de stock d'un membre de l'association à un autre. Les risques de double compte sont importants.

D) Résultats.

1) Dénombrement

Nombre de vendeurs :	au marché	1.520	!	Hommes	1.697
	en ville	212	!	Femmes	325
	en nocturne	290	!		
	T O T A L	2.022	!	T O T A L	2.022

(Les femmes vendent des pagnes, perruques, foulards...) Ce nombre est peu susceptible de variations, hormis pendant la traite, comme nous l'avons déjà signalé dans la première partie du présent chapitre.

. 2) Caractères socio-économiques.

Tous les vendeurs sont des professionnels, spécialisés dans une gamme déterminée de produits. L'emplacement de leur table de vente est fixe, que ce soit au marché ou en ville. Ce sont pour la plupart des DIOULA, d'âge moyen peu élevé. Ils exercent depuis peu de temps cette profession, dans laquelle la plupart ne font que tenter leur chance. Leur capital initial, dont la valeur moyenne est de 25.000 F a le plus souvent été fourni par eux-mêmes.

Répartition ethnique

BAOULE	12 %
DIOULA de COTE D'IVOIRE ...	15 %
DIOULA du MALI	37 %
HAUTE-VOLTA	12 %
NIGERIA	6 %
Autres	18 %
T O T A L	100 %

Répartition par âge.

10 à 20 ans	3 %
20 à 30 ans	32 %
30 à 40 ans	42 %
40 à 50 ans	18 %
50 à 60 ans	4 %
60 ans et plus	1 %
T O T A L	100 %

Ancienneté de l'installation

Ethnie \ Ancienneté	moins de 1 an	moins de 2 ans	moins de 3 ans	moins de 4 ans	moins de 5 ans	plus de 5 ans	TOTAL
BAOULE	21	42	46	67	80	21	100
DIOULA	3	29	32	45	51	48	100
Autres	15	36	45	54	63	37	100
Ensemble	14	36	44	55	64	37	100

Activité antérieure

Cultivateur	28 %	Colporteur	2 %
Artisan	10 %	Boy	2 %
Manoeuvre	13 %	Divers	5 %
Autre commerce	20 %	Chômage	17 %
Elève	3 %	T O T A L	100 %

Capital initial

Valeur K, en 1.000 F :		Capital fourni par :	
de 0 à 10	37 %	le grand frère	15 %
de 10 à 50	43 %	la parenté	14 %
de 50 à 100	16 %	d'autres commerçants...	6 %
plus de 100	4 %	soi-même	65 %
T O T A L	100 %	T O T A L	100 %

3) Chiffre d'affaire et valeur ajoutée.

PRODUITS	Nombre vendeurs	CA annuel total (en 1.000 F)	Marge brute moyenne (en %)	VA brute par vendeur et par jour (en F.)
Cigarettes	381	77.384	11,9 %	66
Droguerie	296	185.683	12,7 %	218
Cycles et pièces détachées	56	72.020	4,6 %	161
Quincaillerie diverse	133	62.767	16,0 %	233
Tissus et mercerie	938	493.473	16,6 %	240
Chaussures	135	93.405	22,5 %	427
Articles divers	83	63.382	21,3 %	447
T O T A L	2.022	1.048.113	15,6 %	222

Les marges calculées sont des marges brutes. Il faut, pour avoir le bénéfice net, déduire les frais de gardiennage du stand, les frais de transport et les taxes journalières et patentes.

- Le gardiennage d'un stand coûte 290 F par mois. Un gardien garde plusieurs stands. 41 % des vendeurs ont déclaré utiliser de tels services.

- Les frais de transport s'élèvent à 22 F. par jour.
- La taxe journalière est en moyenne de 58 F.
- La patente, irrégulièrement payée, représente une charge réelle moyenne de 837 F. par mois.

Ces frais commerciaux s'élèvent ainsi en moyenne à 117 F par jour. Certains vendeurs ne parviennent pas à former cette valeur ajoutée brute. De fait les revenus nets mensuels (ou les pertes, désignées comme des revenus négatifs) se répartissent comme suit :

Revenu(R) ou perte (P) mensuel net (en 1.000 F)	Nombre de personnes concernées	Valeur de R par classe de revenus
R : plus de 6	17 %	14.030 F
R : de 1 à 6	40 %	3.020 F
R : de 0 à 1	6 %	400 F
P : de -1 à 0	15 %	- 765 F
P : de -6 à -1	22 %	- 3.885 F

Les deux grandes causes de ces déficits sont les taxes et les déplacements à Abidjan (2.000 F de taxi pour la personne plus le coût du transport des marchandises, pour gagner une faible remise sur les prix ou trouver des modèles peu courants).

4) Les prix.

Sauf pour quelques articles dont la vente est assurée presque exclusivement par ces vendeurs (sous-vêtements masculins et féminins, couteaux de poche, verroterie,..), les prix ne s'écartent que faiblement de ceux que pratiquent les autres classes de commerçants. Un indicateur synthétique du niveau des prix pratiqués par ces tabliers est fourni par la liste des taux de marge brute par produit figurant dans le tableau du paragraphe précédent (chiffre d'affaires et valeur ajoutée). Ces taux, qui s'entendent par rapport à des achats effectués en général en demi-gros, sont semblables, à un ou deux points près, à ceux que réalisent les ANANGO ou les DIOULA en ville.

5) Les approvisionnements.

Nous verrons dans le chapitre consacré aux circuits de distribution des textiles et produits manufacturés du commerce général, que les tabliers ont un éventail très large de fournisseurs. Si les achats directs à ABIDJAN ou auprès des grandes maisons de commerce de BOUAKE sont prépondérants, les circuits transitent dans une proportion importante par les Libanais et les revendeurs dioula, et dans une proportion faible, par certains détaillants.

IV. - LES BAZARS-BOUTIQUES DE QUARTIER.

A) Méthodes d'enquête.

1) Recensement exhaustif des boutiques.

Ce recensement est tiré du recensement exhaustif des activités en ville : passage dans toutes les maisons et toutes les cours et interview en moyen du questionnaire Nº V.

2) Enquête socio-économique et étude des comptes d'exploitation.

Le questionnaire de recensement fournissait les bases d'une stratification. Quatre critères ont été utilisés : le quartier, l'ethnie, l'ancienneté de l'installation, le personnel employé. Un sondage au 1/8ème fut alors pratiqué. Les enquêteurs faisaient l'inventaire du stock initial et demandaient au commerçant de noter ses achats pendant le mois suivant ce premier passage. Un deuxième passage, 30 jours après, permettait de faire l'inventaire du stock final et de relever les achats réalisés au cours du mois (1).

B) Vérifications possibles.

L'enquête auprès des grandes maisons de commerce permettait de vérifier (aux erreurs sur la marge bénéficiaire près) les chiffres globaux fournis par l'enquête directe. D'autre part une bonne corrélation existe, hormis le cas de quelques commerçants très spécialisés, entre le chiffre d'affaires et le nombre de produits en stock. Nous avons utiliser cette corrélation pour contrôler les déclarations douteuses. Un nouveau passage a permis de redresser certaines erreurs.

---

(1) Nous avons pu bénéficier pour ce travail des conseils et de l'expérience de M. CHATEAU (au Ministère du Plan), qui venait de réaliser une enquête semblable à Abidjan -(cf. Le petit commerce africain de type traditionnel. Abidjan. J. CHATEAU. Ministère du Plan - 1968.

C) Difficultés de l'enquête.

Les plus grosses difficultés de l'enquête viennent de l'omission de certains achats ou de la dissimulation de stocks. Mais ces erreurs peuvent être décelées par les vérifications mentionnées ci-dessus.

L'instabilité de la profession, jointe sans doute à la peur du fisc, ont fait disparaître un certain nombre de commerçants au cours des trois mois qui ont séparé le moment du recensement de celui du dernier inventaire.

Mais la source d'erreur essentielle provient du dépouillement qui est long et fastidieux, mais ne peut être mécanique: on trouve ainsi des confusions entre les prix d'achat et de vente ou entre les unités d'achat et de vente, une recherche non systématique des omissions d'enquête, en particulier pour les produits courants, etc.., Le dépouillement exige alors un contrôle minitieux et méthodique.

D) Résultats.

1) Dénombrement

247 boutiques ont été recensées dans les quartiers. Dans cet ensemble ne sont pas comprises les boutiques du commerce succursaliste (SAVE, SIDECO, CHAINE AVION), ni les revendeurs dioula.

La répartition par quartiers est donnée dans le tableau suivant, en même temps que la population de ces quartiers et le nombre de boutiques pour 1.000 habitants :

Quartiers	Nombre de boutiques	Population	Nbre boutiques pour 1000 habitants
Air-France	47	16.660	2,8
Koko	75	26.290	2,9
Soukoura Paris-Bouaké	56	25.980	2,2
Européen	6	5.260	1,1
Kamonoukro Liberté	43	12.000	3,6
N'gattakro Aouniansou	17	8.090	2,1
Gonfreville	3	2.560	1,2
T O T A L	247	96.840	2,5

2) Caractères socio-économiques.

Les femmes sont peu nombreuses parmi ces commerçants : 11 seulement ont été recensées.

L'âge moyen de l'ensemble est peu élevé :

Groupe d'âge	Effectif
15 - 25 ans	8 %
25 - 40 ans	61 %
40 - 60 ans	27 %
60 ans et plus	4 %
T O T A L	100 %

Les origines ethniques sont très diverses. Mais il faut noter que globalement, les DIOULA représentent 60 % de l'ensemble et les nationaux ivoiriens 27 %.

Baoulé	7,8 %	Guinée	7,5 %
Dioula de Côte d'Ivoire	11,2 %	Nigéria	18,3 %
Autres ivoiriens	8,5 %	Ghana	2,5 %
Mali	30,5 %	Autres pays	3,2 %
Haute-Volta	10,5 %	T O T A L	100,0 %

L'installation est en moyenne très récente, plus encore que pour les tabliers de vente de produits manufacturés :

Ancienneté	moins de 1 an	moins de 2 ans	moins de 3 ans	moins de 4 ans	moins de 5 ans	plus de 5 ans	TOTAL
%	36,1 %	50,0 %	59,6 %	68,7 %	72,2 %	27,8 %	100,0 %

Beaucoup parmi ces commerçants exerçaient auparavant une autre activité de commerce, le plus souvent à un degré inférieur dans la hiérarchie de la profession.

Activité antérieure :

Commerce	41 %	Manoeuvre	8 %
Artisanat	10 %	Cultivateur	20 %
Services	9 %	Sans activité	10 %
Apprenti	2 %	T O T A L	100 %

Seuls 11 % des commerçants ont déclaré avoir une activité secondaire, la plupart dans la branche des services (mais aucun dans l'agriculture).

3) L'activité commerciale.

a) Généralités.

Le capital initial, d'une valeur moyenne de 37.000 F, a le plus souvent été fourni par le commerçant lui-même : effort de promotion vers une branche d'activité de haute valeur sociale.

Capital initial (pour 100 commerçants) :

d'une valeur de :		fourni par :	
0 à 10.000 F	14 %	le grand frère	12 %
10.000 à 50.000 F	64 %	la parenté	11 %
50.000 à 100.000 F	18 %	un autre commerçant	5 %
plus de 100.000 F	4 %	soi-même	72 %
T O T A L	100 %	T O T A L	100 %

Peu de boutiques possèdent du matériel d'exploitation : 18 % ont une balance, 16 % un réfrigérateur et 15 % ont à la fois une balance et un réfrigérateur.

La moitié des commerçants ont obtenu un crédit d'un de leurs fournisseurs. Le montant du crédit varie de 100.000 F à 300.000 F quand il est le fait d'une grande maison de commerce; il est de l'ordre de 20.000 à 30.000 F quand il a été accordé par un Libanais ou un revendeur Dioula. Les débiteurs se répartissent en trois groupes de taille égale entre ces trois sources de crédit. La moitié encore des commerçants ont accordé des crédits à leurs clients. Ce sont d'ailleurs sensiblement les mêmes que ceux qui ont obtenu des facilités de la part de leur fournisseurs. Mais, le montant total de ces crédits n'est supérieur à 100.000 F que pour 1/6 de l'ensemble des commerçants créditeurs, tandis qu'il n'est en moyenne que de 6.000 F dans les autres cas.

Il faut enfin noter au terme de cette rubrique financière qu'un certain nombre de ces commerçants de quartier jouent le rôle de banquiers de dépôt à court terme pour certains clients (prostituées, tabliers...). Ceci peut soulager une trésorerie souvent délicate.

b) L'emploi.

270 personnes sont employées par ces commerçants, dont 28 seulement sont salariées, les autres travaillant à titre d'aides familiaux. Le salaire moyen est de 3.900 F par mois. Les aides familiaux sont, pour un tiers, des femmes, tandis que la totalité des salariés sont des hommes.

c) Les chiffres d'affaires.

Les chiffres d'affaires vont de 10.000 F à 450.000 F par mois. La moyenne est de 105.000 F, la médiane de 62.000 F. Nous donnons ci-dessous la répartition détaillée. Le passage aux chiffres annuels est obtenu par une multiplication par 12,7 : l'enquête s'est en effet déroulé du 20 mars au 20 avril. Nous avons utilisé les coefficients de variations saisonnières des grandes maisons de commerce, rectifiés par ceux des Chaine-Avion de Bouaké.

Répartition des commerçants selon leur chiffre d'affaires mensuel :

Moins de 20.000 F	8,1 %	de 60.000 à 120.000 F ..	18,9 %
de 20.000 à 40.000 F	21,6 %	de 120.000 à 200.000 F..	13,5 %
de 40.000 à 60.000 F	13,5 %	plus de 200.000 F	10,8 %
de 60.000 à 80.000 F	13,5 %	T O T A L	100,0 %

Si ces chiffres sont plus élevés que leurs analogues d'Abidjan, ils ne manifestent pas moins la précarité de la situation de la plupart des commerçants. Un nombre réduit d'entre eux cependant ont pu donner une certaine taille à leur affaire : leur activité s'oriente vers le demi-gros ; ils tendent à se spécialiser en un nombre restreint de produits.

Pour l'ensemble des commerçants, les ventes sont réalisées au moyen des produits suivants (classés d'après la nomenclature de la comptabilité nationale :

1.	Produits alimentaires agricoles	[illegible] %
2.	Produits à base de céréales (riz, pain)	9,4 %
3.	Conserves	10,0 %
4.	Boissons	9,3 %
5.	Lait, sucre, cigarettes	26,0 %
6.	Pétrole, charbon de bois	1,9 %
7.	Sel	1,3 %
8.	Droguerie	9,6 %
9.	Piles, quincaillerie	9,6 %
10.	Textiles et chaussures	2,6 %
11.	Huiles, savons, lessives	13,6 %
12.	Divers	6,7 %
	T O T A L	100,0 %

Le nombre de produits en stock peut aller de 10 à 200. Il y a une bonne corrélation, pour la majorité des commerçants, entre le chiffre d'affaires et le nombre de produits en stock (gain moyen de 1.200 F par produit). Ceux qui échappent à la règle sont les gros commerçants dont nous avons parlé plus haut.

La rotation des stocks est rapide, nouvelle conséquence de la faiblesse de la trésorerie. Les observations que nous avons

faites au mois d'avril nous conduisent à une moyenne de 1,12 rotation par mois. Ce chiffre peut être considéré comme une bonne moyenne annuelle, étant donné que le mois d'avril est à distance sensiblement égale entre les mois de traite et les mois creux.

d) Les frais d'exploitation.

Ils sont extrêmement réduits. Les plus importants se trouvent dans les loyers. En moyenne, par mois et par commerçant, ils s'élèvent à :

Loyers	2.200 F
Electricité	851 F
Patente	758 F
Salaires	244 F
Réparations	223 F
Transports	73 F
Divers	273 F
T O T A L	4,622 F

e) Les prix.

Les prix ne présentent pas de variations importantes, sauf au regard des localisations géographiques en ville : les commerçants des quartiers excentrés augmentent le prix de certains produits de 5 ou 10 F. Mais si cela entraîne des variations importantes en valeur relative, les variations en valeur absolue demeurent faibles. C'est là surtout une conséquence de l'absence de monnaie divisionnaire, beaucoup plus qu'une quelconque manifestation inflationniste.

Le fractionnement des marchandises a lui aussi peu d'incidence sur les prix : il porte en effet sur un nombre réduit de produits (cigarettes, biscuits, bonbons, sucre) et n'élève pas des prix de façon aussi importante qu'on le dit parfois.

Cette stabilité constitue un réel changement par rapport aux habitudes antérieures. Il est certain que la multiplication des Chaine-Avion a largement contribué à réaliser cette unicité des prix.

CHIFFRE D'AFFAIRES DES BOUTIQUES DE QUARTIER

SUIVANT LE NOMBRE DE PRODUITS EN STOCK

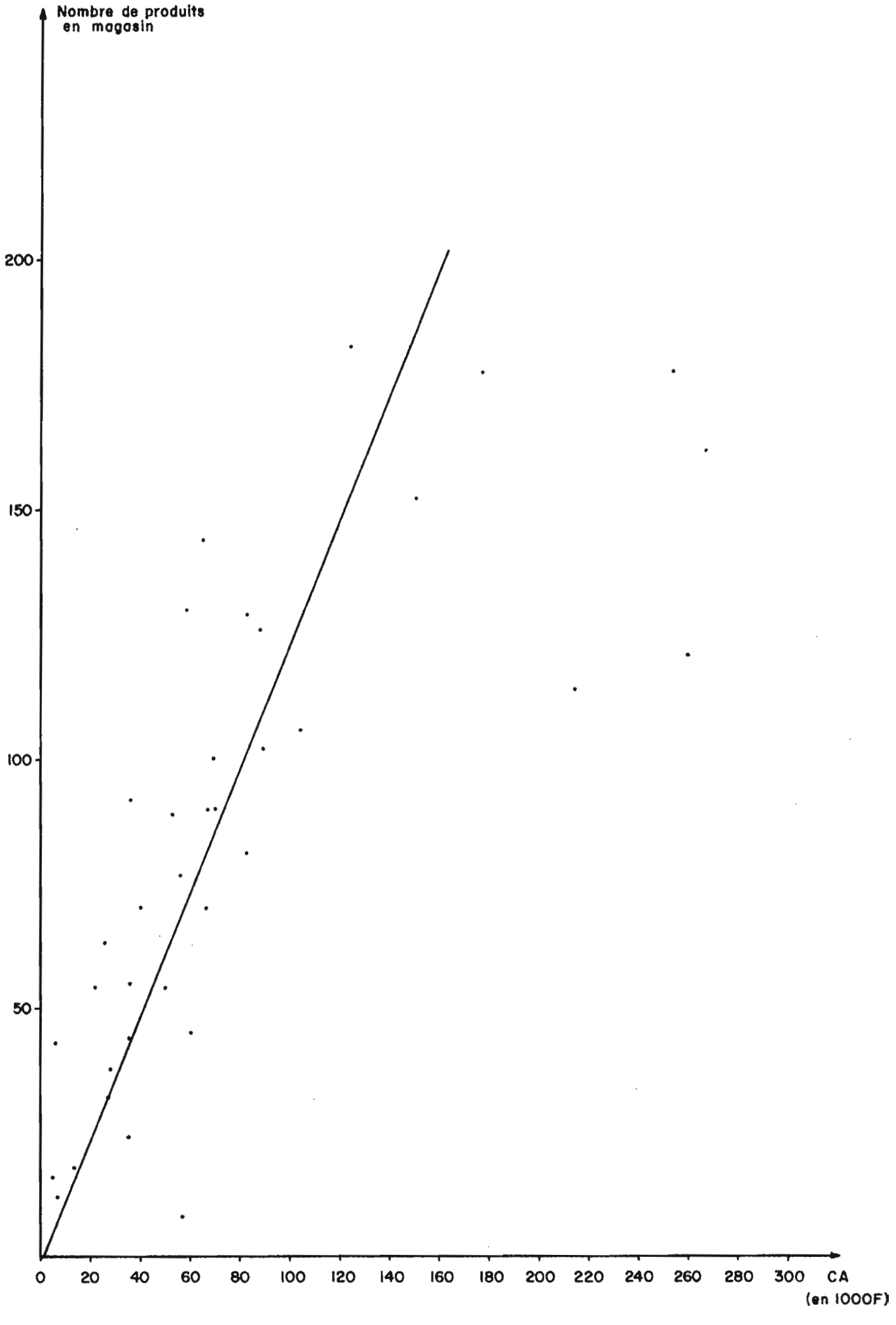

f) La valeur ajoutée.

Les marges moyennes par produit s'établissent comme suit (rapportées aux prix de vente) :

1. Produits alimentaires agricoles	13,1 %
2. Produits à base de céréales	16,4 %
3. Conserves	9,3 %
4. Boissons	10,1 %
5. Lait, sucre, cigarettes	12,0 %
6. Pétrole, charbon de bois	12,2 %
7. Sel	13,1 %
8. Droguerie	20,6 %
9. Piles, quincaillerie	24,1 %
10. Textiles, chaussures	15,6 %
11. Huiles, savons, lessives	13,9 %
12. Divers	17,6 %

La marge brute moyenne est alors de 14,5 %. Sa valeur absolue par mois et par commerçant est en moyenne de 14.800 F (la médiane est de 9.400 F).

La répartition est la suivante :

De 0 à 2.500 F	5,6 %
de 2.500 à 5.000 F	22,2 %
de 5.000 à 7.500 F	13,9 %
de 7.500 à 10.000 F	13,9 %
de 10.000 à 15.000 F	16,7 %
de 15.000 à 30.000 F	8,3 %
de 30.000 à 60.000 F	16,7 %
60.000 F et plus	2,8 %
T O T A L	100,0 %

V. - LE COMMERCE MODERNE. LES CIRCUITS DE DISTRIBUTION.

Ce chapitre traitera d'abord des entreprises commerciales qui n'ont pas encore été étudiées dans les pages précédentes. Puis nous donnerons les comptes de l'ensemble du commerce "moderne". Nous décrirons enfin les circuits de distribution des textiles et des marchandises du commerce général.

Notre nomenclature d'agents commerciaux distingue, pour le commerce général, hormis les catégories déjà étudiées :

a) les grandes maisons de commerce vendant en gros et en demi-gros (accessoirement au détail)

b) les grandes maisons de commerce vendant au détail (type Monoprix). Nous avons rattaché à cette catégorie les Chaines-Avion de la ville, que nous avons considérées comme une seule entreprise

c) les commerçants libano-syriens : ceux-ci sont peu nombreux et travaillent avec une marge très faible. Ils sont fortement concurrencés par les revendeurs dioula et gardent difficilement leur place sur le marché

d) les revendeurs dioula : ils sont la classe commerçante qui monte. Plusieurs raisons peuvent expliquer cette promotion : les charges (fiscales ou salariales) de ces commerçants sont très faibles, en particulier au regard de celles des libanais. Ils disposent d'autre part d'un réseau de distribution familial ou ethnique aux ramifications multiples. Les capacités de leur trésorerie enfin leur permettent de jouer des multiples possibilités commerciales du crédit auprès de leurs clients détaillants. Ils peuvent ainsi travailler avec une marge nette qui est au moins deux fois plus forte que celle des libanais

e) les boutiquiers de quartier déjà étudiés. Par souci d'homogénéité pour les chiffres d'affaires, nous avons classé les boutiques SAVE et SIDECO dans la catégorie précédente.

Pour ce qui concerne le commerce spécialisé, nous avons classé les boutiques en deux catégories suivant le volume de leur chiffre d'affaires.

A) - Méthodes d'enquête.

Nous avons utilisé plusieurs sources. L'interview directe a été pratiquée pour les grandes maisons de commerce et les revendeurs dioula. D'autre part, nous avons pu dépouiller deux types d'archives :

- les déclarations fiscales déposées au service des Contributions Diverses, sur lesquelles nous avons travaillé de façon exhaustive

- les factures des grandes maisons de commerce, sur lesquelles nous avons procédé à un sondage au 1/3 sur 4 mois de l'année.

B) - Vérifications possibles.

Les achats des uns étant les ventes des autres, les erreurs importantes sont évitées moyennant une reconstitution, même rapide, des circuits.

C) - Résultats.

1) Les comptes

Le tableau ci-contre dresse les comptes de chacune des catégories ci-dessus énumérées.

Quelques remarques sont nécessaires pour éclairer le mode de construction de ce tableau :

a) Nous n'avons tenu compte ici que des frais qui étaient réellement à la charge de l'exploitation locale. Ainsi, pour les grandes maisons de commerce, les frais qui sont directement pris en charge par la maison-mère d'Abidjan n'ont pas été imputés sur le compte d'exploitation. Ils figurent dans le solde d'exploitation et sont repris dans le compte d'affectation.

Comptes du commerce "boutiques" Bouaké 1969 (en millions de francs CFA)		COMMERCE GENERAL						COMMERCE SPECIALISE		TOTAL
		Grandes maisons de comm. vendant		Libanais	Revendeurs africains	Détaillants africains	Total commerce général	Chiffre d'affaires annuel		
		en gros ou en demi-gros	au détail					inférieur à 5 millions	supérieur à 5 millions	
Nombre d'entreprises		7	6	22	63	247	345	53	120	518
Nombre d'emplois	africains	241	101	70	79	275	766	53	363	1.182
	europ. ou assim. mascu.	10	8	22	-	-	40	-	109	149
	europ. ou assim. féminin	5	10	-	-	-	15	-	58	73
	Total	256	119	92	79	275	821	53	530	1.404
Consommation en branche :										
09. énergie, eau		5,8	6,7	2,3	1,3	2,9	19,0	1,2	21,1	41,3
16. véhicules et pièces dét		2,0	3,3	5,7	0,4	1,5	12,9	-	7,2	20,1
18. textile		8,3	-	-	-	-	8,3	-	-	8,3
22. produits divers		3,5	4,9	1,3	-	-	9,7	-	13,3	23,0
23. bâtiments		5,2	3,6	0,7	-	-	9,5	-	6,2	15,7
24. transport		34,9	31,1	5,2	0,3	0,3	71,8	4,9	41,7	118,4
25. loyers		7,2	14,.	7,1	3,5	7,4	39,3	2,4	36,2	77,9
26. autres services		5,8	26,3	5,5	0,2	0,9	38,7	-	31,3	70,0
Total consommation interméd.		72,7	90,0	27,8	5,7	13,0	209,2	8,5	157,0	374,7
Salaires versés à des afric.		52,4	21,0	7,7	0,7	0,8	82,6	-	70,5	153,1
Impôts indirects		3,0	6,7	5,4	0,9	2,6	18,6	1,5	32,0	52,1
Frais financiers		1,4	9,3	6,0	-	-	16,7	-	28,3	45,0
Solde local d'exploitation		204,4	150,5	45,8	118,1	28,9	547,7	21,6	361,2	930,5
Valeur ajoutée		261,2	187,5	64,9	119,7	32,3	665,6	23,1	492,0	1.180,7
Production=VA+Cons. interméd.		333,9	277,5	92,7	125,4	45,3	874,8	31,6	649,0	1.555,4
Chiffre d'affaires annuel total		4.089,0	1.363,6	824,0	942,5	312,1	7.531,2	166,8	3.284,5	10.982,5

Le tableau ci-dessous précise la ssituation des différentes entreprises commerciales de Bouaké. Il donne en outre le poids réel de chaque groupe par sa contribution à la formation de la valeur ajoutée.

NOMBRE D'ENTREPRISES COMMERCIALES SUIVANT LA SITUATION DU SIEGE SOCIAL

Type d'entreprise	Situation	Siège social à Abidjan	Le siège social est à Bouaké; le propriétaire est : Libanais	Européen	Africain	TOTAL
COMM. GENERAL — Grande maison de commerce vendant	en gros	7				7
	au détail	5		1		6
COMM. SPECIAL. — Libanais			22			22
Revendeurs africains					63	63
Détaillants africains					247	247
Chiffre d'aff. inférieur à 5 millions F					53	53
supérieur à 5 millions F		14	52	23	31	120
T O T A L		26	74	24	394	518
Valeur ajoutée par groupes d'agents	en millions de F	629,2	229,9	131,6	190,0	1.180,7
	en %	53,3	19,5	11,1	16,1	100,0

b) Les bénéfices tirés par les grandes maisons de commerce de la collecte des produits de la traite ont été comptabilisés dans le tableau. A titre indicatif, nous donnerons les tonnages de produits collectés pour la campagne 1968-1969.

Café	5.421 T.
Palmistes	1.871 T.
Cacao	617 T.

c) Les salaires des Européens et assimilés n'ont pas été comptabilisés dans ce tableau : ils apparaissent en effet le plus souvent soit comme indépendants de l'exploitation (salaires versés par la maison-mère européenne), soit comme une rémunération d'entrepreneurs.

2) Circuits de distribution.

Nous avons essayé, pour les deux catégories de produits qui occupent la place la plus importante dans la consommation, de reconstituer les circuits : il s'agit des marchandises du commerce général et des textiles.

Nous avons utilisé ici, hormis les sources déjà mentionnées, les résultats de notre enquête sur les gares routières.

Nous ne prenons en compte que la distribution aux particuliers (hors administrations et entreprises) des marchandises qui ont ou bien transité par une grande maison de commerce vendant en gros ou en demi-gros, ou bien été achetées directement à Abidjan par un commerçant de Bouaké (hors Monoprix, Chaine-Avion...).

a) Les marchandises du commerce général

Tous les chiffres sont évalués aux prix de vente des grandes maisons de commerce. Les abréviations utilisées sont :

AB	pour Abidjan	E	pour détaillant extérieur à la ville
GC	pour grande maison de commerce	T	tablier de Bouaké
Lib	pour libanais	P	pour particulier de Bouaké
R	pour revendeur divers	N	pour particulier extérieur à la ville
D	pour détaillant de Bouaké.		

Le tableau ci-dessous présente les achats et ventes des différents partenaires en valeur absolue (chiffre supérieur, en millions de F. CFA) et en valeur relative par rapport au total général (chiffre inférieur en %).

CIRCUITS DE DISTRIBUTION DES PRODUITS DU COMMERCE GENERAL

(Valeurs absolues et % du total général)

Vendeurs / Acheteurs	AB	GC	Lib	R	D	T	TOTAL
GC	2355 85,9						2355 85,9
Lib	132 4,8	606 22,1					738 26,9
R		768 28,0					768 28,0
D	182 6,6	212 7,7	59 2,2	27 1,0			480 17,5
T	73 2,7	170 6,2	80 2,9	180 6,6	9 0,3		512 18,7
E		574 20,9	443 16,2	141 5,1			1158 42,2
P + N		25 0,9	156 5,7	420 15,3	471 17,2	512 18,7	1584 57,8
(N)				(668)		(24,4)	(668) (24,4)
TOTAL	2742 100,0	2355 85,9	738 26,9	768 28,0	480 17,5	512 18,7	2742 100,0

Quelques remarques à propos de ce tableau :

- les achats directs à Abidjan ne représentent que 14 % du volume total des achats.
- les libanais et les revendeurs dioula ont sensiblement le même poids dans la distribution, de même que les boutiques de quartier et les tabliers.
- les achats de l'extérieur (E + N) représentent les 2/3 du volume total des achats finaux.

Le tableau suivant présente les mêmes chiffres en valeur relative par rapport aux totaux de ligne (chiffres supérieurs) et de colonnes (chiffres inférieurs) : en ligne, part de chaque fournisseur dans les achats du commerçant considéré ; en colonne, part des différents clients dans le total des ventes du commerçant considéré.

CIRCUITS DE DISTRIBUTION DES PRODUITS DU COMMERCE GENERAL
(% en lignes et en colonnes)

Vendeurs / Acheteurs	AB	GC	Lib	R	D	C	TOTAL
GC	100 86						100
Lib	18 5	82 26					100
R		100 33					100
D	38 7	44 9	12 8	6 4			100
T	14 3	33 7	16 11	35 23	2 2		100
E		49 24	38 60	12 18			100
P + N		2 1	10 21	25 55	30 98	32 100	100
T O T A L	100	100	100	100	100	100	

Ainsi, les approvisionnements des particuliers se font pour une part faible auprès des Libanais et en proportion à peu près égale entre les revendeurs, les détaillants et les tabliers. Les Libanais sont spécialisés dans le commerce de demi-gros, tandis que les revendeurs dioula font encore la moitié de leur chiffre d'affaires (en volume) au détail : il y a une solution de continuité entre le stade de la boutique de quartier et celui de la vente en demi-gros. Les revendeurs dioula enfin se fournissent exclusivement auprès des grandes maisons de commerce, signe de l'importance qu'ont eu ces maisons dans la promotion de ces revendeurs (par l'intermédiaire de crédits importants et prudemment gérés).

b) Les textiles et chaussures

La nomenclature des intermédiaires sera ici un peu différente de celle que nous avons utilisée dans le paragraphe précédent. Nous retrouverons toujours les grandes maisons (GC), les Libanais (Lib), les détaillants de l'extérieur (E), les particuliers (P et N). Mais, les revendeurs dioula du paragraphe précédent n'apparaissent plus ici. Le rôle de revente est assuré par les Libanais et les détaillants (nous appellerons ces derniers détaillants-revendeurs : DR, ce sont en fait les tables du marché). Il apparaît de plus une nouvelle catégorie : celle des boutiques modernes (DM) tenues par des Dioula qui font de la vente spécialisée au détail comme certains Libanais ou Européens.

Les produits concernés sont les pagnes, les tissus ("kakis" et "tergal"), la mercerie et les chaussures.

Nous présenterons, comme pour les marchandises du commerce général, deux tableaux : l'un en valeur absolue (chiffre supérieur) et en valeur relative par rapport au total général (chiffre inférieur), l'autre en valeurs relatives par rapport aux totaux de ligne (chiffre supérieur) et de colonne (chiffre inférieur).

CIRCUITS DE DISTRIBUTION DES TEXTILES ET CHAUSSURES

(en valeur absolue et % total général)

Vendeurs / Acheteurs	A B	G C	Lib	B M	D R	TOTAL
GC	982 49,9					982 49,9
Lib	630 32,0	311 15,8				941 47,8
BM	42 2,1	74 3,8				116 5,9
DR	314 16,0	457 23,2	89 4,5	34 1,7	(62)	894 45,4
E		83 4,2	322 16,4	9 0,5	398 20,2	812 41,3
P + N		57 2,9	530 26,9	73 3,7	496 25,2	1156 58,7
(N)			(405) (20,6)			(405) (20,6)
TOTAL	1968 100,0	982 49,9	941 47,8	116 5,9	894 45,4	1968 100,0

Les approvisionnements directs à Abidjan représentent ici la moitié du volume total des affaires. Les commerçants libanais et africains se répartissent à peu près également le marché. (Nous avons en outre mentionné les échanges entre détaillants-revendeurs, qui ne sont pas négligeables : 62 millions de F.).

CIRCUITS DE DISTRIBUTION DES TEXTILES ET CHAUSSURES

(% en lignes et colonnes)

Vendeurs / Acheteurs	A B	G C	Lib	B M	D R	TOTAL
GC	100 50					100
Lib	67 32	33 32				100
BM	36 2	64 8				100
DR	35 16	51 46	10 9	4 29		100
E		10 8	40 34	1 8	49 45	100
P + N		5 6	46 56	6 63	43 55	100
TOTAL	100	100	100	100	100	

- Les grandes maisons de commerce ont une part faible dans l'approvisionnement de l'extérieur. Ce sont les Libanais et les détaillants-revendeurs (par l'intermédiaire des colporteurs) qui ont la maîtrise de ce marché.

- Les Libanais s'approvisionnent pour les 2/3 à Abidjan les détaillants-revendeurs pour 1/3.

- Tous les vendeurs en demi-gros (Lib, BM et DR) font plus de la moitié de leurs ventes directement aux particuliers.

3) Coefficients de variations saisonnières.

Nous donnerons enfin des coefficients de variations saisonnières, pour les ventes de marchandises du commerce général, suivant que ces ventes sont faites en gros, en demi-gros, ou au détail (Chaîne-Avion).

	Variations relatives mensuelles des ventes à Bouaké		
	en gros	en demi-gros	au détail
Janvier	1,19	1,17	0,94
Février	1,20	0,98	1,03
Mars	1,16	1,32	0,95
Avril	1,13	1,41	1,04
Mai	0,94	0,93	0,97
Juin	0,93	0,96	0,92
Juillet	0,89	1,02	0,91
Août	0,86	0,68	0,91
Septembre	0,80	0,87	1,40
Octobre	0,80	0,83	0,96
Novembre	1,03	0,91	0,97
Décembre	1,06	0,92	1,01
T O T A L	12,00	12,00	12,00

Ces coefficients ont été établis sur la base des chiffres d'affaires mensuelles de l'ensemble des maisons de commerce, pour les trois dernières années.

I. - L'ARTISANAT ET LES SERVICES TRADITIONNELS.

Avant d'entamer ce chapitre nous préciserons le sens que nous avons donné au mot traditionnel. L'extension que l'on donne à ce mot est nécessairement arbitraire : faut-il ranger sous cette rubrique un garagiste dont le chiffre d'affaires annuel ne dépasse pas 600.000 F, mais dont l'activité concerne un moyen de transport moderne, ou un meunier, qui possède un décortiqueur à moteur de 100.000 F, mais qui se contente de moudre, à la demande, le maïs ou l'arachide destinés aux femmes du petit commerce ?

Nous avons utilisé cinq critères pour définir le secteur traditionnel :

a) le chiffre d'affaires ne dépasse pas 100.000 F par mois

b) le matériel d'exploitation est rudimentaire

c) l'entreprise emploie deux salariés au plus

d) la productivité du travail par tête est faible

e) la recherche de l'élargissement de la clientèle n'est pas une préoccupation active de l'entrepreneur.

Si une entreprise répondait à au moins deux de ces critères, nous la rangions dans le secteur traditionnel. Tous les cas douteux (meuniers, garagistes, tailleurs, menuisiers, réparateurs d'électroménager, photographes, blanchisseurs...) ont pu ainsi trouver une place satisfaisante dans notre classification.

A - Méthodes d'enquête.

Nous avons utilisé des questionnaires et des méthodes semblables à celles que nous avons décrites pour le commerce de quartier. Mais les passages étaient ici quotidiens. Le taux de sondage pratiqué a été de 1/11,2. Cependant pour les maçons et les transporteurs, les difficultés de l'enquête nous ont amené

CHAPITRE DEUXIEME

LA PRODUCTION

ET

LES SERVICES

à utiliser des méthodes moins systématiques. Nous avons dû recourir aux renseignements que nous fournissait le recensement démographique de 1969 pour le dénombrement, et à des sources diverses (Direction de la Construction et de l'Urbanisme, Syndicat des Transports, Mairie, réunions corporatives) pour l'établissement des comptes d'exploitation.

B - Vérifications possibles.

Le contrôle a été fait au moyen de l'égalité en volume:

Stock initial + achats du mois = stock final + ventes du mois.

La difficulté tient à l'évaluation en volume de ces différentes quantités. Mais la connaissance de quelques rapports simples entre la nature du produit fini et la quantité de matière première nécessaire à la réalisation de ce produit permet de tester les résultats.

C - Difficultés de l'enquête.

Nous avons déjà mentionné les difficultés à recueillir les informations concernant les maçons et transporteurs. Pour les autres catégories d'artisans, la difficulté vient de ce que fréquemment, ce sont les clients qui fournissent la matière première que transformera l'entrepreneur : on vient avec son tissu chez le tailleur, avec ses pièces détachées chez le garagiste... La méthode de vérification est alors en défaut. De même, pour les services, on est contraint de faire confiance aux déclarations des intéressés. Il est alors d'autant plus important de gagner cette confiance.

D - Résultats.

1) Dénombrement

On trouve des membres des professions de l'artisanat et des services sur le grand marché (428 entreprises dont 246 tailleurs) et en ville (2.699 entreprises).

Suivant la nomenclature détaillée de la comptabilité nationale, on trouve ainsi à Bouaké les entreprises suivantes :

Branche	Métier	Nombre d'entreprises	Branche	Métier	Nombre d'entreprises
05	Décortiqueurs	33	23	Briquetiers	27
15	Menuisiers	131		Maçons	259
16	Mécaniciens auto	63	24	Taxi-ville	229
	Réparateurs moby-lette et cycle	73			
	Vulcanisateurs, soudeurs	32		Taxi-brousse 17 ou 22 places	197
17	Horloger	43			
	Forgerons	60		Taxi-brousse 6 places	33
	Ferroniers, ébénistes	12		Transp. march.	209
	Réparateurs radio	15			
18	Tailleurs	516			
	Tisserands	449	26	Restaurants	95
	Teinturiers	38		Bars	17
	Tapissiers	22		Coiffeurs	87
19	Cordonniers	74		Blanchisseurs	80
22	Bijoutiers	56		Photographes	36
	Vannerie	14		Prostituées	207
	Teinture cheveux (yombos)	15		Cireurs	10
				T O T A L	3.127

Il faudrait ajouter à cette liste 425 pousse-pousse (balagnini) dont l'activité est très instable et qui sont souvent aussi bien puisatiers, manoeuvres de l'agriculture ou gardiens de nuit. Leur revenu a cependant été comptabilisé en branche transports.

Les remarques qui vont suivre maintenant, jusqu'à la fin de ce chapitre, concerneront toutes les entreprises ci-dessus dénombrées, sauf les maçons (qui seront étudiés à propos de la construction), les transports (qui feront l'objet d'un chapitre

spécial), et les prostituées (pour lesquelles nous n'avons recueilli que les éléments du compte d'exploitation).

2) Caractères socio-économiques.

Les femmes sont peu nombreuses parmi les entrepreneurs. On n'en trouve guère que parmi les tailleurs (95 femmes, baoulé pour la plupart), les yombos (15 femmes) et les restaurateurs (49 femmes sur 95 restaurants). Au total donc, les femmes détiennent 159 des 1.993 entreprises dénombrées ci-dessus.

L'âge moyen de l'ensemble des membres des professions concernées est peu élevé :

groupe d'âge	effectif
0 à 15 ans	1 %
15 à 25 ans	23 %
25 à 40 ans	58 %
40 à 60 ans	17 %
60 ans et plus	1 %

Si les Ivoiriens sont ici plus nombreux (40 % de l'effectif) que dans la branche des commerces, les "gens du Nord", ivoiriens ou non, dominent fortement dans les différents métiers (71 % du total).

Dans le détail, on a :

Baoulé	11,7 %	Nigéria	6,9 %
Dioula de Côte d'Ivoire	24,2 %	Sénégal	4,5 %
Autres ivoiriens	4,0 %	Dahomey	2,3 %
Mali	24,4 %	Ghana	1,6 %
Haute-Volta	13,6 %	Autres	2,7 %
Guinée	4,1 %	T O T A L	100,0 %

L'installation dans la profession est récente, encore qu'on trouve un noyau relativement ancien dans certaines professions (tailleurs, bijoutiers, menuisiers...)

Ancienneté	moins de 1 an	moins de 2 ans	moins de 3 ans	moins de 4 ans	moins de 5 ans	plus de 5 ans	TOTAL
%	23,5	36,6	46,5	53,7	60,8	39,3	100,0

Environ un tiers des entrepreneurs ont appris leur métier comme apprenti, un autre tiers vient directement de l'agriculture, tandis que le troisième tiers faisait autre chose avant l'exercer le métier actuel :

Activité antérieure :

Cultivateur	: 37 %	Autre profession artisanale	: 4 %
Apprenti	: 38 %		
Commerçant	: 7 %	Divers	: 11 %
Manoeuvre	: 3 %	T O T A L	: 100 %

Enfin 10 % des entrepreneurs considérés ont déclaré exercer une autre activité, les 2/3 dans l'agriculture et 1/3 dans le commerce (la plupart du temps comme tablier).

3) L'activité de transformation ou de service.

a) Généralités

Le capital initial n'est important que pour certaines professions. Il est supérieur (ou égal) à 10.000 F pour :

Profession	Valeur moyenne	Profession	Valeur moy.
les décortiqueurs	107.000 F	les tailleurs	27.000 F
les menuisiers	37.000 F	les bijoutiers	12.000 F
les garagistes	19.000 F	les briquetiers	10.000 F
les réparateurs de mobyl.	11.000 F	les restaurateurs	28.000 F
les ferroniers, tôliers	59.000 F	les coiffeurs	10.000 F
les réparateurs radio	27.000 F	les photographes	25.000 F

La valeur moyenne du matériel d'exploitation (chiffrée au prix de l'achat) possédé est peu différente de celle du capital initial, signe de l'immobilisme de ces entreprises :

Profession	Valeur moyenne du matériel	Profession	Valeur moy. du matériel
Décortiqueurs	91.000 F	Réparateur radio	22.000 F
Menuisiers	54.000 F	Tailleurs	45.000 F
Garagistes	53.000 F	Restaurateurs	34.000 F
Réparat. mobylettes	12.000 F	Photographes	16.000 F
Ferroniers, tôliers	43.000 F		

Pour l'ensemble des professions, la valeur moyenne de ce matériel est de 21.000 F.

Enfin ces immobilisations ont été réalisées très récemment, même si l'on réfère les dates d'acquisition aux dates d'installation. En pourcentage du montant total des immobilisations, on observe la répartition suivante de l'ancienneté des acquisitions.

Immobilisations réalisées il y a	moins d'un an	moins de 2 ans	moins de 3 ans	moins de 4 ans	moins de 5 ans	plus de 5 ans	TOTAL
% du total du montant des immobilisations	35	61	75	83	87	13	100

Peut-être est ce là le signe d'un effort nouveau d'équipement de la part des entrepreneurs. Mais le niveau moyen de l'équipement est trop bas pour que ce résultat puisse être tenu pour significatif.

b) L'emploi

L'emploi par branche de production a été fourni dans notre précédent travail (TEI secteur traditionnel). Nous donnons ci-dessous la répartition suivant le sexe et les catégories socio-professionnelles :

	Hommes	Femmes	T O T A L
Aides familiaux	242	71	313
Apprentis	664	114	778
Salariés	219	24	243
T O T A L	1.125	209	1.334

Le salaire moyen mensuel est, pour un homme, de 4.740 F et, pour une femme, de 2.750 F.

Sur les 778 apprentis, 170 ont déclaré avoir versé quelque chose à leur patron comme coût de leur apprentissage. La moyenne pour ces 170 personnes est de 5.335 F. Cette somme ne prend pas en compte les cadeaux en nature.

c) Les comptes d'exploitation.

Les comptes d'exploitations détaillés sont donnés dans le tableau d'échanges interindustriels du secteur traditionnel (cf. annexe). Nous noterons simplement, pour préciser ces comptes, que nous n'y avons comptabilisés en achats que ceux qui étaient effectivement supportés par la trésorerie de l'entrepreneur et non ceux qui étaient directement réalisés par le client à la demande de l'entrepreneur, ce dernier ne facturant alors que la main-d'oeuvre.

Nous nous bornerons à ajouter à ces comptes quelques remarques concernant la dispersion des chiffres d'affaires et des valeurs ajoutées.

Le graphique ci-contre présente la dispersion des chiffres d'affaires. La courbe est très proche des axes : on trouve beaucoup d'entreprises avec un chiffre d'affaires très faible, un nombre réduit d'entreprises relativement importantes et peu d'entreprises moyennes.

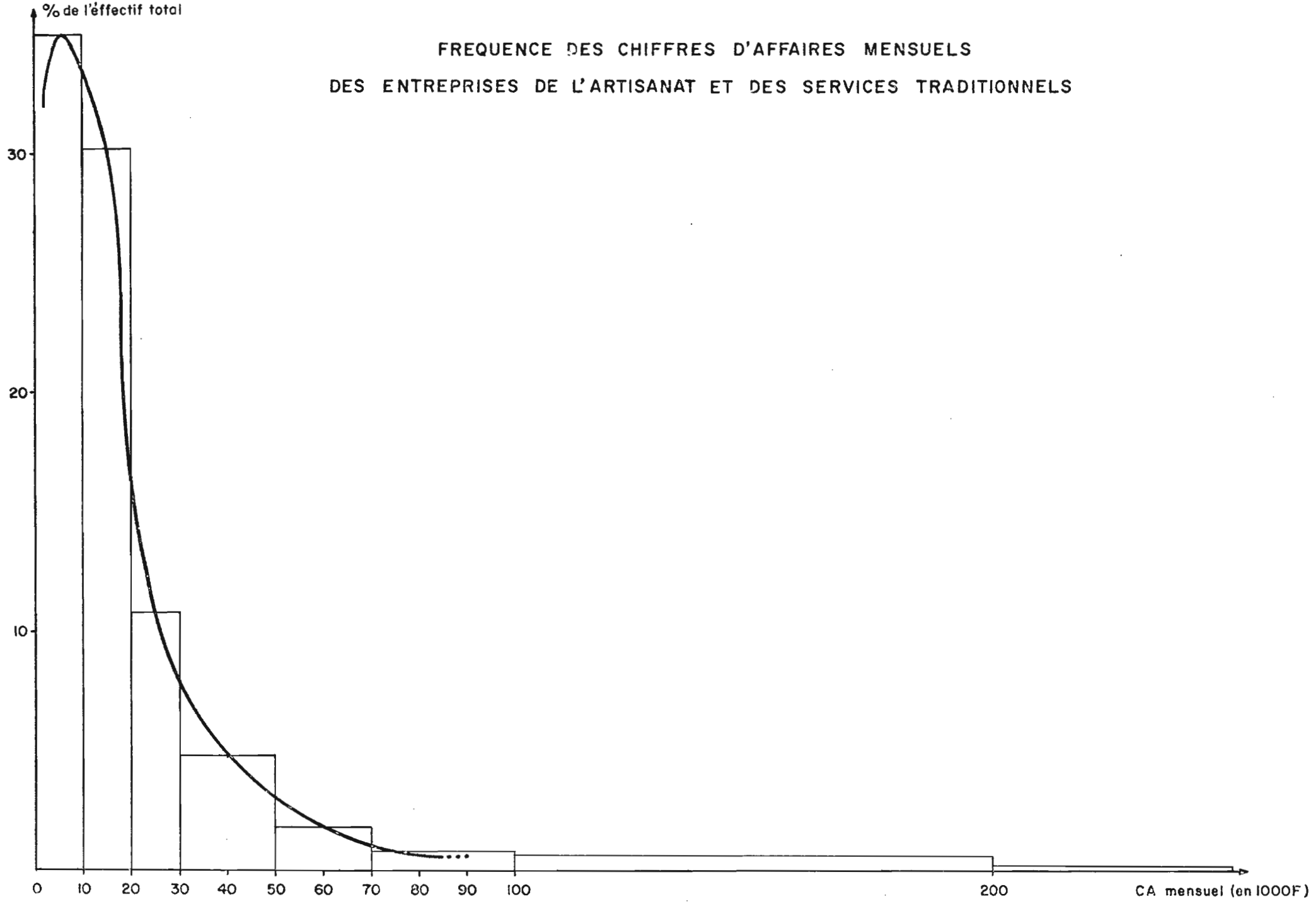
% de l'effectif total
FREQUENCE DES CHIFFRES D'AFFAIRES MENSUELS
DES ENTREPRISES DE L'ARTISANAT ET DES SERVICES TRADITIONNELS
30
20
10
0
10
20
30
40
50
60
70
80
90
100
200
CA mensuel (en 1000F)

Si nous classons maintenant les entreprises suivant leur valeur ajoutée brute, ce qui est plus juste étant donné les variations de la notion de consommation intermédiaire d'un entrepreneur à l'autre, nous constatons que les 3/4 des entrepreneurs forment une valeur ajoutée mensuelle brute de moins de 20.000 F, tandis que 10 % seulement dépassent 50.000 F. Nous pouvons de plus tenter de voir s'il existe une corrélation entre l'ancienneté de l'installation et cette valeur ajoutée.

Valeur ajoutée mensuelle brute / Ancienneté de l'installation	moins de 3 ans	de 3 à 6 ans	plus de 6 ans	ENSEMBLE
moins de 5.000 F	27	12	19	22
moins de 10.000 F	54	36	38	46
moins de 20.000 F	82	68	65	75
moins de 50.000 F	93	91	84	90
plus de 50.000 F	7	9	16	10
T O T A L	100	100	100	100

Si les nouveaux installés forment la majorité de ceux qui gagnent peu, une fraction importante des vieux installés disposent de revenus très médiocres (38 % gagnent moins de 10.000 F).

Ainsi ces entreprises, si elles fournissent une production non négligeable et assurent un réel service au sein de la ville, n'en constituent pas moins un secteur d'activité dont le but essentiel est de fournir des revenus à une population qui ne dispose pas d'autres possibilités d'emploi.

II. - LES MAÇONS - LA CONSTRUCTION PRIVEE - LES LOYERS

Certaines méthodes d'enquête concernant les maçons ont déjà été présentées dans la précédente partie. Nous avons en outre utilisé plusieurs sources complémentaires :

- les résultats du recensement démographique pour le dénombrement des artisans et le montant des loyers payés

- les informations fournies à propos des constructions privées lors de notre enquête légère sur les budgets

- un relevé exhaustif en ville des maisons en construction avec indication de la date du début des travaux et du degré actuel d'achèvement

- une étude dans le récent quartier de Dar-Es-Salam, où il fut possible de suivre précisément les stades successifs de la construction à partir du lotissement initial en 1967.

La diversité des sources ne doit pas faire illusion sur la qualité de l'information recueillie. Ce sont au contraire les lacunes dans les informations disponibles ou susceptibles d'être fournies par enquête qui nous ont amené à multiplier les sources. Les résultats obtenus sont d'ailleurs très partiels, ce qui est mal venu quand il s'agit d'un phénomène aussi important que celui de l'investissement des ménages, d'autant que l'administration pourrait aisément en ce domaine recueillir toute l'information souhaitable.

1) Les maçons

L'organisation de la profession est difficile à saisir. Si la Direction de la Construction et de l'Urbanisme, par laquelle doivent passer tous les projets, n'entretient de rapports qu'avec une quarantaine de "vrais maçons" (figurant sur ses registres), ces derniers ne constituent que les interlocuteurs officiels d'une profession dont les effectifs peuvent être estimés à plus de 500 personnes. D'autre part de nombreux maçons travaillant régulièrement à Bouaké résident dans les villages de la périphérie urbaine. Nous en avons recensé 71 dans les seuls

"villages éloignés" (tous situés à moins de 5 km des limites de l'agglomération) de notre recensement démographique.

Les 40 "vrais maçons", dont certains ne résident d'ailleurs pas à Bouaké, sont les responsables devant l'administration de la conformité des constructions au regard des normes en vigueur. Le travail est alors réalisé soit par ces "vrais maçons", soit par un des quelque 250 autres maçons de la ville (ou toute autre entreprise extérieure à la ville).

On trouve de plus à Bouaké 250 manoeuvres déclarés. Mais il faut remarquer que, suivant la conjoncture, les maçons deviennent fréquemment les manoeuvres d'un autre maçon plus favorisé par les aléas des contrats. De plus nous ne parlons ici que des manoeuvres permanents. Il faudrait ajouter dans cette catégorie d'emplois la main-d'oeuvre occasionnelle familiale ou non familiale (gardiens, balagnini, puisatiers...).

Quant aux professions annexes du bâtiment (menuiserie, peinture, vitrerie...), nous les avons rangées et étudiées dans les branches correspondantes de la comptabilité nationale, étant donné que leur activité dans la branche "bâtiments" ne constitue que rarement une spécialisation dans cette branche.

2) La construction.

a) La procédure

Un particulier déclarant entreprendre une construction doit se soumettre à la procédure administrative suivante :

i) demande d'un terrain auprès d'une commission mixte Préfecture-Commune

ii) demande d'un permis de construire ; sur présentation des plans de la future construction, la Mairie accorde ou refuse ce permis, sur avis de la Direction de la Construction et de l'Urbanisme (DDCU)

iii) vérification de l'implantation par la DDCU, quand la construction commence à sortir du sol

iv) attribution par la Préfecture d'un certificat d'habitabilité quand, au terme des travaux, la DDCU a vérifié les normes de la construction.

Un cinquième stade théorique consiste en l'acquisition d'un titre foncier.

Les dépenses que doit engager le demandeur au cours de cette procédure se réduisent le plus fréquemment à un versement de 15.000 F pour frais de lotissement, lors de la première étape. Le coût du terrain n'est supporté par le futur propriétaire que dans le cas des "zones résidentielles".

La cession du terrain à un tiers n'est théoriquement pas libre.

En fait toutes ces obligations sont tournées de multiples façons, ce qui rend le travail statistique particulièrement délicat.

b) Les statistiques concernant le nombre des constructions

Par quartiers, le nombre de permis de construire accordés au cours des dernières années s'établit comme suit :

Année / Quartier	1966	1967	1968	1969	TOTAL
Dar-Es-Salam	0	0	118	124	242
Liberté	24	106	193	84	407
Kamonoukro	175	64	65	36	340
Dougouba	0	0	0	92	92
Soukoura	0	0	59	302	361
Odiennékouraní	60	40	69	27	196
Koko	60	44	70	58	232
Air-France Nord	23	26	52	27	128
Anguavancukro	0	44	77	47	168
Air-France II	82	62	80	72	296
N'gattakro	124	70	82	46	322
Zone industrielle	10	15	17	-	42
Aounissou	154	122	96	111	483
Gonfreville	11	16	74	48	149
Nimbo	43	34	27	29	133
Divers	12	18	-	10	40
T O T A L	369	661	1.049	1.113	3.631

Par ailleurs, la DDCU nous fournit pour ces mêmes années le nombre d'implantations réalisées et consignées par elle ainsi que le nombre de constructions dont elle a vérifié l'achèvement :

	1966	1967	1968	1969	TOTAL
Implantations	118	382	604	661	2.065
Achèvements	?	?	121	232	?

Mais les chiffres d'une année donnée ne concernent, semble-t-il, que des constructions pour lesquelles l'autorisation de construire a été accordée au cours de la même année (nous n'avons pu obtenir de confirmation nette sur ce sujet).

Enfin le relevé du nombre de maisons en construction à l'intérieur de la ville nous a fourni en mars 1969 les résultats suivants :

Ancienneté de l'implantation	moins de un an	moins de 2 ans	moins de 3 ans	moins de 4 ans	moins de 5 ans	plus de 5 ans	TOTAL
Nombre	121	311	407	423	429	19	448

Ces chiffres font apparaître de façon au moins qualitative la longueur du temps qui peut séparer le moment de la délivrance du permis de construire et celui de l'achèvement de la construction. Il faut noter d'autre part que les permis délivrés à Soukoura et Dougouba concernent des reconstructions, à partir de maisons récemment détruites (pour non-conformité aux nouveaux règlements urbains). Si l'on note enfin qu'il fallait loger en 1969 10.000 habitants nouveaux, on prend la mesure des mouvements spéculatifs qui peuvent se développer aujourd'hui en ville.

On peut, moyennant certaines hypothèses (en particulier identité, au cours des années sur lesquelles porte le calcul, du nombre relatif de maisons achevées un temps donné après l'implantation), calculer le temps moyen réel nécessaire à la construction d'une maison. Nous avons trouvé ce temps égal à 21 mois.

Enfin, le travail que nous avons mené dans le quartier nouveau de Dar-Es-Salam en janvier 1970 indiquait que sur les 242 permis de construire délivrés à ce jour dans le quartier, 75 maisons d'habitations étaient terminées, dont 29 seulement étaient pourvues de la dépendance figurant sur les plans. Le tableau suivant indique d'ailleurs que les travaux commencent fréquemment par la dépendance : il donne le degré d'achèvement respectif de la maison et de la dépendance des 186 constructions existant au 1/1/1970 dans le quartier.

MAISON	DEPENDANCE: Terminée	Presque terminée	Arrivée à moitié	En début de construction	Non commencée	TOTAL
Terminée	29	9	1	0	36	75
Presque terminée	9	6	2	0	45	62
Arrivée à moitié	1	0	0	1	1	3
En début de construction	1	0	0	0	11	12
Non commencée	26	8	0	0	0	34
TOTAL	66	23	3	1	93	186

c) Le coût des constructions

La construction d'un logement de type non collectif revient en ville de 500.000 F à 1.500.000 F (si l'on excepte les habitations de luxe). Le coût moyen est de 860.000 F. Le prix de revient peut être décomposé comme suit :

Ciment	19,6
Claustrats	1,4
Gravier	4,3
Peinture	8,6
Bois et chevrons	17,9
Tôles et ferrures	23,9
Adduction d'eau	3,6
Total matériaux	79,3
Peintre	5,7
Menuisier	4,3
Briquetier	1,4
Maçon	6,4
Manoeuvre	2,9
Total main-d'oeuvre	20,7
TOTAL	100,0

3) Les loyers.

Les résultats que nous donnerons ici sont tirés du sondage au 1/10 effectué à partir de l'ensemble des questionnaires du recensement démographique.

Sur les 2.384 ménages tirés, 902 (soit 37,8 %) se sont déclarés locataires. La répartition des loyers mensuels s'établit comme suit (pour l'effectif du sondage) :

Loyer (en 1.000 F)	Montant total des loyers payés	Nombre de ménages concernés
de 0 à 1	55.850	88
de 1 à 2	517.750	398
de 2 à 3	491.500	225
de 3 à 4	218.000	70
de 4 à 5	98.000	24
de 5 à 6	130.000	26
de 6 à 7	102.000	17
de 7 à 8	105.000	15
de 8 à 9	104.000	13
de 9 à 10	36.000	4
de 10 à 15	154.000	14
plus de 15	185.000	8
T O T A L	2.197.100	902

Les variations par quartier sont importantes et traduisent une réelle dispersion (les résultats à l'intérieur d'un même quartier sont très homogènes) :

Quartier	Loyer mensuel moyen	Nombre ménages concernés
Dar-Es-Salam	1.500 F	1
Liberté	1.750 F	26
Kamonoukro	2.350 F	53
Soukoura	1.512 F	324
Odiennékourani	1.837 F	24
Koko	2.400 F	252
Air-France Nord	4.035 F	97
Anguatanoukro	1.860 F	10
Air-France II	5.156 F	24
N'gattakro	1.875 F	44
Aounianssou	1.788 F	13
Gonfreville	3.750 F	11
Nimbo	3.773 F	9
Commerce	12.286 F	14
ENSEMBLE	2.436 F	902

III. - LES ACTIVITES DE TRANSPORT.

Sont ici concernés :

- les stations locales des grandes compagnies nationales : Régie Abidjan-Niger (RAN) pour les chemins de fer, Air-Afrique pour les transports aériens ;

- quelques dix entreprises privées importantes de transit et transport, succursales pour la plupart d'entreprises dont le siège ivoirien est à Abidjan ;

- les petites entreprises de transport de marchandises, entreprises individuelles disposant le plus souvent d'un seul camion (parfois deux ou trois) ;

- les entreprises de transport de personnes : taxis de brousse (1000 kg Renault de 17 ou 22 places, et breaks 404) ou taxis de ville ;

- les pousse-pousse ou balagnini, qui réalisent l'essentiel du transport des marchandises à l'intérieur de la ville.

Nous ne prenons pas en compte les services que se rendent à elles-mêmes certaines entreprises (commerciales en particulier) en utilisant leurs propres moyens de transport. Ce type d'activité, difficile à comptabiliser, a en outre une faible importance à Bouaké.

Nous avons rangé les deux seules premières catégories d'entreprises dans le secteur moderne, les trois dernières figurant dans le secteur traditionnel. Cette distinction un peu abrupte ne se justifie que partiellement par les critères utilisés pour définir le secteur traditionnel. Nous avons en fait adopté ce parti pour les raisons suivantes :

a) les lacunes dans l'information ne nous permettaient pas de faire un partage entre les différentes entreprises ;

b) les structures des comptes d'exploitation étaient homogènes à l'intérieur de chacun des deux groupes d'entreprise ci-dessus définies ;

c) le mode de gestion des petites entreprises de transport se réduit le plus souvent à une suite de paris sur l'avenir, que ce soit au moment de la décision d'investissement ou, dans le courant de l'exploitation, à propos des décisions d'amortissement ou d'entretien du véhicule.

Ces arguments, joints à celui de la faiblesse du personnel employé nous ont ainsi amené à agréger ces petites entreprises au secteur traditionnel.

Ce point d'ordre étant éclairé, nous parlerons des modalités de l'enquête.

A - L'enquête

Comme pour les maçons, la difficulté à réaliser une enquête directe auprès des entrepreneurs nous a conduit à utiliser des sources complémentaires :

- résultats du recensement démographique de 1969, états du Syndicat National des Transporteurs de Voyageurs et de Marchandises de Côte d'Ivoire (SNTVMCI), recensements de la Mairie et de la Direction Départementale des Transports Routiers pour le dénombrement ;

- interviews auprès du secrétariat et de certains membres du Syndicat des Transporteurs ;

- enquête critique auprès d'une vingtaine de transporteurs sur la base des comptes établis à l'étape précédente.

Des contrôles simples sont aisément réalisables pour le transport des personnes. Pour ce qui concerne le transport des marchandises, on ne peut guère aller au-delà d'un contrôle de rentabilité.

Les entreprises importantes, cependant, nous ont donné accès à leurs comptes.

B - Résultats

Nous présenterons les résultats détaillés pour les petites entreprises, après quoi nous donnerons quelques statistiques concernant la gare de chemin de fer.

1) Dénombrement

Nous avons déjà fourni des chiffres dans le chapitre consacré à l'artisanat. Il s'agissait d'un dénombrement d'entreprises :

Taxis de ville	249	Transport de marchandises	209
Taxis de brousse 17 ou 22 places	197	Pousse-pousse	425
Taxis de brousse 8 places	33		

Ces chiffres concernent les entreprises installées à Bouaké. D'autres entreprises travaillent sur les lignes ou départ de Bouaké et figurent ainsi sur les registres du Syndicat des Transports de Bouaké. L'entrepreneur peut résider alors dans la ville de destination ou dans un des centres ou des villages proches de la ville.

On trouve ainsi, pour les transports de personnes :

Nombre de véhicules faisant la ligne de :	Taxis-brousse	
	8 places	17 ou 22 places
ABIDJAN	27	34
ABENGOUROU	3	36
M'BAHIAKRO	6	33
DALOA	9	32
GAGNOA	5	31
BONDOUKOU	-	22
SEGUELA	3	15
DABAKALA	-	16
KORHOGO	-	8
BOTRO	10	-
BEOUMI	4	-
SAKASSOU	6	-
ZUENOULA	-	13
YAMOUSSOUKRO	3	9
DIVO	7	10
MALI	-	31
T O T A L	83	290

Pour les transports de marchandises, seuls 97 transporteurs sont inscrits auprès du Syndicat et bénéficient du frêt que centralise cet organisme.

Les taxis de ville peuvent être plus aisément circonscrits : cinq gros propriétaires possèdent 62 taxis tandis que les autres entreprises disposent d'un ou deux véhicules, dont le propriétaire peut être le chauffeur lui-même ou un particulier, européen ou fonctionnaire ivoirien.

2) Les comptes d'exploitation.

Par catégorie d'entreprises, les comptes s'établissent comme suit (en millions de F, pour l'année 1969)

	Transport de marchandises	Taxis-brousse 17 ou 22 places	Taxis-brousse 8 places	Taxis-ville
Consommation intermédiaire				
Essence	99,5	100,2	14,2	152,1
Entretien	92,2	36,8	3,9	67,5
Pneus	63,1	20,0	2,1	17,1
Total	254,8	157,0	20,2	236,7
Valeur ajoutée				
Salaires	70,2	43,7	6,1	50,3
Impôts	9,0	18,3	2,1	10,8
Revenu brut d'exploitation	97,8	170,6	13,0	213,8
Amortissement	89,0	63,4	9,2	76,8
Total	266,0	296,0	30,4	351,7
Chiffre d'affaires	520,8	453,0	50,6	588,4
A déduire				
Assurance	23,8	31,7	4,0	41,9
Nombre d'entreprises	209	197	33	229
Nombre d'emplois	413	370	57	349

D'autre part, le revenu brut des pousse-pousse a été évalué à 1.725 francs par voiture et par jour (ce qui représente une somme très importante).

3) Statistiques concernant la station de chemin de fer.

Nous donnerons pour l'année 1969, les statistiques concernant les voyageurs et les marchandises :

	Nombre de voyageurs au départ de Bouaké	Poids (en T) des bagages accompagnés	Expéditions de marchandises au détail (en T)	Arrivages de marchandises au détail (en T)
Janvier	27.386	57	179	846
Février	29.179	67	131	406
Mars	30.439	69	150	1.444
Avril	27.605	64	149	478
Mai	24.995	61	141	420
Juin	23.022	44	153	467
Juillet	23.897	48	131	509
Août	23.293	41	95	697
Septembre	23.295	44	98	653
Octobre	24.953	39	186	1.144
Novembre	18.000	42	113	726
Décembre	24.463	40	73	931
T O T A L	300.527	616	1.599	8.721

Expéditions par wagons au départ de Bouaké (en T)

Coton-graine	5.895	Tabac	206
Balles de coton	4.872	Cola	105
Café-cacao	1.850	Véhicules	123
Palmistes	41	Non ventilé	3.657
Bestiaux	1.029	Divers	3.613
Boissons	409		
Emballages	537	T O T A L	22.337

Arrivages par wagons en gare de Bouaké (en T)

Par produit

Essence	11.721	Cola	169
Gasoil	9.083	Bois débité	40
Pétrole	3.192	Engrais	50
Ciment	4.566	Emballage	28
Bestiaux	2.040	Farine	20
Groupage	9.413	Sel	18
Sisal	2.094	Automobiles	629
Boissons	3.826	Divers	11.428
Coton	2.216		
Tabac	881	T O T A L	61.414

Par mois

Janvier	7.609	Août	4.512
Février	4.794	Septembre	4.419
Mars	5.928	Octobre	6.133
Avril	5.314	Novembre	5.918
Mai	4.237	Décembre	5.244
Juin	3.149		
Juillet	4.166	T O T A L	61.414

IV. - LES VOYAGEURS SUR LES GARES ROUTIERES.

A - Méthodes d'enquête.

L'enquête s'est déroulée pendant trois mois. Un travail antérieur avait permis de dénombrer les arrivées et les départs sur chacune des 6 petites gares (Botro, Fétékro, Didiévi, Mopti, M'bahiakro, Béoumi) et à la "gare centrale". Pendant l'enquête, chaque journée d'interview sur une gare donnée se doublait d'un dénombrement exhaustif (questionnaires : arrivée et départ chauffeur, en annexe).

L'interview des voyageurs distinguait les résidents de Bouaké des autres personnes. Elle portait sur la durée des séjours, leurs motifs, les sommes d'argent et les produits emmenés à l'occasion du voyage.

Le taux de sondage était de 1/20e : seize enquêteurs ont été mobilisés pendant trois mois.

B - Résultats.

1) Dénombrement

Le nombre moyen de départs journaliers est de 3.546. Les arrivées sont plus difficiles à dénombrer car de nombreuses personnes descendent en ville avant d'arriver à la gare. Si l'on considère que le nombre d'arrivées doit être sensiblement égal (statistiquement) au nombre de départs, 27 % du total des voyageurs à l'arrivée échappent au contrôle à la gare.

Les départs et arrivées se répartissent de façon sensiblement égale entre la gare centrale d'une part et les 6 petites gares d'autre part.

Le lieu d'attache du véhicule est :

Bouaké	pour 82 %	du total	des voitures	utilisées
Abidjan	" 4 %	"	"	"
Une petite ville des environs de Bouaké	" 5 %	"	"	"
Une autre ville ivoirienne	" 8 %	"	"	"
L'étranger	" 1 %	"	"	"

Du point de vue des voyageurs, on trouve très sensiblement 1 voyageur résidant à Bouaké pour 2 non-résidents. Les origines et destinations des déplacements ont été données dans notre précédent rapport. Nous préciserons ces résultats ci-dessous, en classant les différentes sous-préfectures suivant le degré d'attraction qu'elles exercent sur les habitants de Bouaké relativement au degré d'attraction qu'exerce Bouaké sur les habitants de ces mêmes sous-préfectures. L'indicateur utilisé sera le rapport du nombre de voyageurs issus de la sous-préfecture S et venant à Bouaké au nombre de résidents de Bouaké allant à S ; la position de ce nombre par rapport à la moyenne : 2 situe le sens de l'attraction entre S et Bouaké.

a) les Bouakéens vont plus à S que les gens de S ne viennent à Bouaké :

Abidjan	0,83	Diddévi	1,31	Arrah	1,29
Dabou	1,00	Bouaflé	1,53	Bongouanou	1,23
Tiassalé	1,22	Toumodi	1,43	Abengourou	1,67
Divo	1,38	Gagnoa	1,75	Bondoukou	1,28
Sassandra	1,40	Daloa	1,35	Seguela-Mankono	1,74
Yamoussoukro	1,54	Guiglo	1,11		

b) Les gens de S viennent autant à Bouaké que les Bouakéens vont à S :

Oumé	2,03
Botro	2,04

c) Les gens de S viennent davantage à Bouaké que les Bouakéens ne vont à S :

Sakassou	2,28	Nord (Korhogo Odienné, Ferké)	2,76
Zuénoula	2,29	Béoumi	2,82
Dabakala	2,40	Diabo	3,29
Tiébissou	2,48	Dimbokro	3,67
M'bahiakro	2,60	Katiola	4,42
Brobo	2,74	Bouaké	21,30

Nous retrouvons une constatation souvent faite déjà : ce sont les gens du Nord qui sont attirés par la ville de Bouaké, tandis que les habitants de Bouaké subissent surtout l'attraction du Sud.

2) Durée du séjour.

Nous ne retiendrons que la durée réelle des séjours, et non la durée escomptée : le rapport entre les moyennes de ces deux chiffres est en effet de 3 à 1.

Un habitant de Bouaké part en moyenne 11 jours, si l'on exclut les six-mois ; de même, un voyageur extérieur à la ville séjourne en moyenne 4 jours à Bouaké.

A l'époque de l'enquête, les six-mois revenaient. Si l'on prend en compte la durée de leur séjour, la moyenne pour les Bouakéens est portée à 36 jours, et pour les non-Bouakéens à 6 jours.

3) Motifs des déplacements.

Suivant que le voyageur réside ou non à Bouaké, les motifs sont les suivants :

M O T I F	Bouakéen	Non-Bouakéen
Pour rendre visite à quelqu'un	43,3	37,5
Pour faire des achats	12,5	26,7
Pour affaire	14,7	9,4
Pour raison de santé	2,1	7,8
Pour faire établir des pièces	4,3	3,5
Pour le travail	3,2	3,6
Pour congé	8,1	3,5
Pour mission	2,4	1,8
Pour assister à des funérailles	5,7	4,4
Pour faire les six-mois	3,8	1,9
T O T A L	100,0	100,0

Les six-mois dont la résidence habituelle est Bouaké se sont rendus pour 78 % dans les sous-préfectures de plantation du Centre et du Sud. Quant à l'origine des six-mois non-Bouakéens, elle est beaucoup plus éclectique.

4) Les sommes d'argent dépensées.

Ici encore, nous ne nous occuperons que des dépenses réelles et non des sommes d'argent emportées au départ. Les chiffres que nous donnerons seront donc des soldes positifs ou négatifs, différences entre la somme emportée au départ et la somme ramenée au terme du séjour.

a) Pour les résidents de Bouaké

Sur le total des voyageurs issus de Bouaké, 56 % ont laissé de l'argent à l'extérieur, et 44 % ont ramené de l'argent de l'extérieur. Au total, ces voyages rapportent à Bouaké une somme nette de 3.244 F par voyageur.

Les Bouakéens qui ramènent de l'argent de l'extérieur ont effectué leur voyage pour les raisons suivantes et ont ramené une somme moyenne de :

Visite	9.933 F
Achats	22.577 F
Travail et six-mois	22.272 F
Affaires	19.500 F
Autres raisons	6.333 F
ENSEMBLE	16.576 F

Pour les Bouakéens qui ont laissé de l'argent à l'extérieur, motifs et somme moyenne sont les suivants :

Visite	6.999 F
Achats	15.639 F
Affaires	3.350 F
Autres raisons	4.343 F
ENSEMBLE	7.878 F

b) Pour les voyageurs ne résidant pas à Bouaké.

Le séjour dans la ville se solde par une dépense dans 81 % des cas. Là encore la ville est évidemment bénéficiaire. Chaque voyage de non-Bouakéen lui rapporte une somme nette de 8.728 F.

Suivant que le séjour se solde par une dépense (D) ou gain (G), les effectifs se répartissent de la façon suivante :

		Nombre de personnes concernées (en %)	D ou G moyen (en F)
visite	D	23,7	5.791
	G	10,5	7.286
achats	D	23,1	27.575
	G	0	0
affaires	D	5,7	10.214
	G	1,5	31.233
autres	D	28,6	8.500
	G	6,6	10.060
Total	D	81,1	13.259
	G	18,9	10.719
	TOTAL	100,0	8.728

5) Les produits emportés à l'occasion des déplacements.

Les voyageurs arrivant à Bouaké amènent peu de produits avec eux (mais rappelons qu'il ne s'agit ici que du transit par les gares routières ; les arrivées sur le marché ou en ville ne sont pas prises en compte). Au total, la valeur annuelle de ces produits amenés est de 481 millions de F (contre 5 milliards de produits emportés de Bouaké).

Il s'agit essentiellement de produits vivriers (61,9 % du total) achetés dans le courant du voyage à un cours jugé avantageux. Dans la majorité des cas, ces achats ne sont pas destinés à la revente.

Les autres achats consistent en textiles (17 % du total) achetés dans des centres de production particuliers (Korhogo, Tiébissou, Diabo) ou en biens d'équipement léger (10 % du total), comme les transistors, achetés surtout à Abidjan.

Le transit par les gares routières de produits achetés à Bouaké représente par contre un mouvement très important : 4.684,7 millions de F de produits, dont nous avons donné dans notre rapport de synthèse la destination géographique.

Il n'est pas toujours facile de déterminer si ces achats sont ou non le fait de commerçants. Ainsi les colporteurs dont le stock au départ peut être faible ne se déclarent-ils pas toujours comme tels. De même il arrive que certains particuliers emmènent avec eux un nombre tel de pagnes qu'ils pourraient passer pour des commerçants. D'après les résultats de l'enquête, 53 % des achats auraient été réalisés par des commerçants et 47 % par des particuliers.

La structure de ces approvisionnements est très différente suivant la situation géographique des sous-préfectures d'achat par rapport à Bouaké. Plus précisément, on peut regrouper les sous-préfectures suivant les catégories homogènes suivantes :

	Alimentation, Boissons	Quincaillerie Droguerie	Habillement	Equipement	Cola	Autres produits	TOTAL
S.P. proches fortement polarisées: Dabakala, Brobo, Diabo, Botro, Béoumi, Zuénoula	17	7	17	28	2	29	100
S.P. proches plus faiblement polarisées Sakassou, Didiévi, Tiébissou M'bahiakro	23	4	29	19	:::	24	100
S.P. de Seguela-Mankono	0	2	42	43	:::	12	100
Autres S.P. éloignées du Nord	:::	:::	29	29	22	19	100
Autres S.P. éloignées du Sud	7	11	30	46	1	5	100
ENSEMBLE	8	5	28	33	6	19	100

::: = chiffre très faible.

Soulignons que :

- la rubrique "alimentation" comprend les produits vivriers locaux, qui représentent en valeur la moitié du total du poste.

- la rubrique "habillement" comprend le fil à tisser, qui représente le quart du total.

- la rubrique "équipement" regroupe les cycles et pièces détachées (2/3 du total) et les matériaux de construction (23 % du total).

- la rubrique "autres produits" comprend essentiellement les marchandises du commerce général qui n'ont pas été incluses dans les précédentes rubriques (cigarettes, ustensiles de ménages....).

Les différents types de structures d'achat caractérisent assez bien le rôle commercial de Bouaké dans la région. Les achats des sous-préfectures proches sont très diversifiés, tandis que les sous-préfectures éloignées viennent surtout chercher à Bouaké des biens durables. La part relative de l'habillement pour les sous-préfectures proches, celle des marchandises du commerce général pour les sous-préfectures éloignées finit de caractériser les différents sous-groupes.

V. - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LES ENTREPRISES DU SECTEUR MODERNE.

Les méthodes et résultats concernant ce secteur ont été déjà présentés et commentés dans le précédent rapport. Nous nous contenterons ici d'apporter quelques informations secondaires et de préciser les conventions utilisées pour l'établissement des comptes du secteur.

Comme pour les administrations et les commerces, nous n'avons pris en compte que les flux (financiers ou matériels) réels ayant pour origine ou destination les entreprises de la ville. Ainsi, pour les filiales dont le siège social se trouve à Abidjan, n'ont été comptabilisées en exploitation que les charges supportées réellement par l'exploitation de Bouaké. Si le siège social prend directement en compte certaines charges (consommation intermédiaire, impôts, frais comptables...), celles-ci figurent dans les comptes d'affectation ou de capital sous la rubrique qui correspond au processus réel de l'affectation. Ces remarques ne concernent pas cependant les salaires et investissements, qui sont toujours comptabilisés à Bouaké quel que soit leur mode de financement. Certaines exploitations peuvent ainsi se trouver en déficit, ou produire sans qu'apparaisse une consommation intermédiaire. Si cette situation présente des inconvénients du point de vue de l'analyse économique de l'entreprise, elle est la seule représentative du fonctionnement économique réel de la ville.

Précisons d'autre part que nous avons adopté ici, du point de vue de la nomenclature d'agents, les conventions de la comptabilité nationale. Ont été en particulier incluses parmi les entreprises du secteur de la production certaines entreprises publiques ou para-publiques (EECI, SODECI, TP, RAN, PTT...)

Ces conventions étant précisées, nous renvoyons aux différents tableaux (ressources et emplois, tableau d'échanges interindustriels, tableau économique d'ensemble) reproduits en annexe pour les principaux résultats.

Données complémentaires :

1) Nous donnerons une première précision quant à la répartition des entreprises suivant la localisation de leur siège social : les production , valeur ajoutée et revenu d'exploitation seront ventilés de la même façon :

		USINES AYANT LEUR SIEGE A		ENTREPRISES ARTISANALES AYANT LEUR SIEGE A				TOTAL
					Bouaké			
		Abidjan	Bouaké	Abidjan	Libanais	Européen	Africain	
Nombre d'entreprises		14	9	12	13	39	20	107
en millions de F. CFA	Production	2014,2	7434,1	200,9	201,4	726,9	269,6	10847,1
	Valeur ajoutée	1376,6	4345,7	115,4	99,7	379,7	166,7	6483,8
	Revenu d'exploitation	781,3	1171,2	55,2	85,3	224,3	101,3	2418,6

Seules ont été exclus de ce tableau (comme de tous les autres de cette partie) les entreprises des branches "loyers" et "commerces".

2) L'emploi européen ou assimilé (expatriés non africains) comprend 178 hommes et 89 femmes, soit 267 personnes. Sur ce total, on trouve 13 + 39 = 52 entrepreneurs. Les salaires versés aux 267 - 52 = 215 personnes restantes s'élèvent à 380,8 millions de F.

3) La consommation intermédiaire de produits de l'agriculture locale par les entreprises de transformation de la ville s'élève à 1.222,8 millions de F.

Elle comprend essentiellement du riz (280,0 millions) et des fibres textiles (895,6 millions) (en particulier coton et sisal).

VI. - LES ADMINISTRATIONS.

A - Méthode d'enquête.

Nous avons d'abord procédé à un recensement exhaustif des différents établissements administratifs publics et privés de la ville. Nous avons pu ensuite connaître, auprès des services locaux du Trésor Public, les listes de délégations de crédits (en fonctionnement et en investissement) dont avaient disposé ces établissements au cours de l'exercice 1969. Il a de plus été possible de ventiler les différentes dépenses par établissement et par type de dépense (le passage des nomenclatures budgétaires à celles de la comptabilité économique pose quelques difficultés).

Nous avons ensuite procédé à une enquête systématique auprès de tous ces établissements. Le questionnaire utilisé figure en annexe. Il s'agissait de déterminer les nombreux éléments qui échappent au mécanisme des délégations (en particulier salaires et investissements payés directement par Abidjan).

Pour les investissements, notre travail a porté sur plusieurs années. Les archives des Directions Départementales des Travaux Publics et de la Construction et de l'Urbanisme nous ont fourni l'information nécessaire.

B - Difficultés de l'enquête.

Elles consistent d'abord en la lourdeur du travail à réaliser, ce que l'on peut regretter dans un domaine où il serait simple de centraliser l'information et de la codifier de façon directement utilisable.

Une difficulté secondaire réside dans la nécessité de faire une double ventilation des dépenses : d'une part selon la localisation géographique des commerçants, artisans ou services auprès de qui est faite la dépense et, d'autre part, suivant les catégories d'administrés au profit desquelles cette même dépense est réalisée.

C. Résultats.

1) Les comptes

Le tableau économique d'ensemble (TEE), que nous avons reproduit en annexe, présente les comptes des administrations suivant les conventions de la comptabilité nationale. Nous éclairerons cette présentation formalisée et très agrégée par un tableau plus détaillé, dans lequel nous décrirons en outre les opérations de façon moins générale.

La nomenclature d'agents comprend toutes les administrations publiques et privées et, en particulier :

- les instituts de recherche (IRAT, IRCA, CTFT...) et organismes d'intervention (SODEFOR, MOTORAGRI) para-publics sous la rubrique : "Agriculture - Elevage".

- l'ensemble des différentes missions religieuses sous la rubrique "Enseignement".

- les travaux publics et la voirie urbaine sous la rubrique du même nom ; les conventions de la comptabilité nationale renvoient au contraire ces deux services dans l'appareil de production.

- la Caisse de Compensation, le Trésor Public, les Douanes sous la rubrique "Finances".

- différents établissements (Chambre de Commerce, Syndicats) sous la rubrique "Divers".

Nous avons enfin séparé la Mairie en deux établissements: Voirie et Administration Générale (Ministère de l'intérieur), ce qui entraîne dans le tableau l'écriture d'un transfert du second service au premier.

Pour ce qui est des opérations, nous ne prenons ici en compte que ce qui transite réellement par les administrations locales. Ainsi ne sont pas prises en compte :

- les opérations réalisées directement par l'administration centrale : fourniture de biens de consommation ou d'investissement, salaires dont le versement est assuré par le service (national) de la solde. Cette remarque est particulièrement importante pour les opérations dépendant du Ministère des Armées ou celui de la Construction et de l'Urbanisme.

- les opérations extra-urbaines dont les crédits ne font que transiter par Bouaké.

Les fonds collectés résultent alors d'un prélèvement réel auprès de personnes physiques ou morales résidant ou non en ville. Nous ne tenons pas compte de l'activité de centralisation de l'administration départementale, ni des fonds qui sont versés directement à Abidjan (par exemple les impôts que paie globalement à Abidjan une société commerciale d'Abidjan ayant une succursale à Bouaké). Mais nous pouvons ne pas exclure des cotisations recueillies à l'extérieur de la ville, si ces cotisations sont utilisées directement à Bouaké.

Les fonds transférés représentent alors soit des versements à Abidjan sur fonds collectés, soit des versements à Bouaké au profit de ménages (pensions distribuées par le Trésor Public) ou d'entreprises (financement par l'Etat de certaines entreprises publiques ou para-publiques).

Toutes ces conventions à propos des opérations tendent à donner une image aussi réelle que possible de l'effet économique que peut avoir sur la ville un ensemble important d'activités administratives, dont beaucoup ont un champ de compétence plus large que la ville elle-même. Ces mêmes conventions ont été utilisées dans le tableau économique d'ensemble. Toutefois, tous les investissements réalisés à Bouaké ont été pris en compte dans ce tableau d'ensemble, au contraire de ce que nous présentons ici.

D'autres conventions sont bien sûr possibles si l'on adopte un autre point de vue que celui de l'observation des mé-

canismes économiques urbains. Mais, même de ce dernier point de vue, il serait possible de présenter les choses différemment. Pour la plupart des opérations considérées cependant, on serait alors conduit, pour lever un arbitraire, à recourir à un autre arbitraire dont il n'est pas évident qu'il rende compte plus justement de la réalité.

Nous pouvons maintenant présenter le nouveau tableau :

(cf. page suivante)

Les plus gros consommateurs de crédit sont l'agriculture (à cause de la présence des instituts de recherche), l'enseignement, les bâtiments et travaux publics, et la mairie.

Les plus gros employeurs sont, outre l'agriculture, l'enseignement et la mairie, l'hôpital et les services de l'armée et de la police.

2) La consommation.

Nous avons compté ici dans la consommation les achats alimentaires des écoles, hôpitaux, prisons.... pour leurs pensionnaires. Dans la présentation du TEE, cette consommation (169,4 millions F) est un transfert au profit des ménages. Pour le reste, la ventilation de la consommation par produit est donné dans le tableau des ressources et emplois (cf. annexes).

3) Les investissements.

Le chiffre présenté dans le tableau ci-dessus n'intéresse que les investissements financés sur délégations de crédit. Ainsi donc sur un total de 734,4 millions F, seuls 153,1 millions (soit 21 %) ont été réalisés avec une intervention-mince de l'administration locale. C'est dire le degré de centralisation de l'appareil administratif.

4) Les salaires, l'emploi.

Les salaires versés au personnel européen s'élèvent à

COMPTES DES ADMINISTRATIONS DE BOUAKE 1969		Agriculture Elevage	Santé	Enseignement Jeunesse et Sport	Construction et Urbanisme-T.P. Voirie	Intérieur Armée Justice Travail Fonction Publique	Finances Transports	PTT - Plan Divers	T O T A L
FONDS COLLECTES A BOUAKE (1)	Impôts					208,5	2584,5		2793,0
	Recettes		4,9					73,0	77,9
	Cotisations			40,2			128,3	30,8	199,3
	Production	29,3				13,7			43,0
FONDS TRANSFERES AU PROFIT DE (2)	Bouaké					123,0	170,9	256,4	550,3
	L'Administ. centrale	29,1	4,9				2594,1	103,8	2731,9
DELEGATIONS DE CREDITS (3)		212,5	147,7	243,3	369,7	122,0	99,1	277,8	1472,1
RESSOURCES DISPONIBLES (1) + (3) - (2)		212,7	147,7	283,5	369,7	221,2	46,9	21,4	1303,1
CONSOMMATION (4)		108,9	105,1	209,6	291,5	121,9	8,3	8,5	853,8
F B C F (5)		30,1	13,0	7,2	75,0	27,8	-	-	153,1
SALAIRES PERSONNEL CONTRACTUEL AFRICAIN (6)		73,7	29,6	66,7	3,2	71,5	38,6	12,9	296,2
DEPENSES (4) + (5) + (6)		212,7	147,7	283,5	369,7	221,2	46,9	21,4	1303,1
SALAIRES PERSONNEL TITULAIRE AFRICAIN		80,1	112,1	342,9	10,6	386,2	37,9	14,2	984,0
NOMBRE D'EMPLOIS Africains	Contractuels	538	197	339	20	248	94	51	1487
	Titulaires	215	226	494	31	810	94	38	1908
Européens	Hommes	41	19	271	2	22	3	7	365
	Femmes		5	162		2	1		170
	T O T A L	794	447	1266	53	1082	192	96	3930

1,157,8 millions de F.

Les salaires versés au "personnel contractuel africain" sont ceux qui sont payés sur les délégations de crédit ou les ressources propres ; les salaires versés au "personnel titulaire africain" sont ceux qui sont payés directement par Abidjan.

La répartition de ces derniers salariés par tranches d'indice est la suivante :

Indice	Effectif	Indice	Effectif
781 et plus	0,8 %	de 161 à 210	12,5 %
de 581 à 780	3,6 %	de 116 à 160	20,3 %
de 421 à 580	10,8 %	de 81 à 115	4,2 %
de 321 à 420	4,5 %	80 et moins	12,8 %
de 211 à 320	30,5 %	T O T A L	100,0 %

5) Informations complémentaires.

Nous donnons ci-après quelques informations concernant certains établissements administratifs.

a) L'emploi dans certains établissements

Désignation	Nombre emplois
Instituts para-public de recherche (agriculture et élevage)	513
Armée - police	791
Mairie	199
Hôpital	348

b) Effectif des élèves à Bouaké (1969-1970)

	Primaire	Secondaire	TOTAL
Public	12.783	5.344	18.127
Privé	2.388	2.171	4.559
T O T A L	15.171	7.515	22.686

CONCLUSION

PASSAGE AUX TABLEAUX ET AGREGATS GLOBAUX.

Nous préciserons dans cette dernière partie certains chiffres du tableau économique d'ensemble ainsi que certains autres agrégats dont la construction n'est pas évidente.

1) Production intérieure brute.

La PIB de 11.905,9 est tirée du tableau d'échange inter-industriels.

2) Consommation finale.

Sa valeur est déduite du tableau des ressources et emplois. C'est en effet ce dernier tableau qui nous a permis de calculer par solde (à défaut de résultats directs) la valeur de la consommation finale des ménages. Nous connaissions directement la valeur de la consommation finale des institutions financières et administrations.

3) Formation brute de capital fixe.

Les chiffres donnés dans le tableau des ressources et emplois sont inférieurs à ceux qui figurent dans le tableau économique d'ensemble, du moins en ce qui concerne les administrations et les entreprises. C'est que, dans le premier tableau, certains travaux d'infrastructure (travaux publics et bâtiments) sont considérés conventionnellement comme une production d'entreprise réalisée en régie par les services administratifs correspondants. Dans le second tableau ces travaux apparaissent comme un achat d'équipement des administrations aux entreprises en cause.

4) Salaires.

Sur le total de 4.841,2 millions de F, 1.782,0 millions sont versés à des européens (356 femmes et 616 hommes).

5) Intérêts et dividendes.

Il s'agit essentiellement (en emploi du compte de capital des entreprises) des transferts à l'extérieur des entreprises étrangères. Ce dernier chiffre a été obtenu directement pour les plus grosses entreprises et par solde des différentes opérations dans les autres cas.

6) Transferts.

En ressources du compte d'affectation des administrations, on trouve l'ensemble des subventions des administrations centrales aux administrations locales (fonctionnement, équipement, salaires, loyers...) ; et en emplois du même compte, les transferts des administrations aux ménages :

169,4	:	alimentation des internes, militaires, prisonniers
95,4	:	loyers payés par l'administration pour le compte des fonctionnaires disposant d'un logement de fonction.
571,4	:	T O T A L

Les ménages disposent de plus, en ressources, des sommes d'argent ramenées par les voyageurs : 354,4 + 545,6 = 900,0 Millions F.

7) Dépenses et recettes extérieures.

On trouve sous cette rubrique les différents transferts des ménages (européens, libanais...) vers l'extérieur, évalués par sondage, et les versements aux administrations centrales des impôts perçus par les services locaux de ces administrations.

8) Revenu brut des entrepreneurs individuels.

Le total se décompose comme suit :

Secteur traditionnel (cf. demande intermédiaire de l'artisanat traditionnel)			2.815,9
Secteur moderne	Commerce	Africains ...	221,1
		Libanais	165,2
		Européens ...	65,8
	Loyers		676,9
	Autres branches de la production	Africains ...	66,6
		Libanais	33,4
		Européens ...	147,6
T O T A L			4.192,5

9) Les agrégats.

Nous donnerons le détail du calcul de certains agrégats ou sous-agrégats, afin de préciser certains passages ou certaines difficultés propres à l'établissement de comptes à l'échelle réduite d'une ville.

i) Passage de la production en revenu (cf. page 70 de la note de synthèse)

En millions de F CFA

1) Production intérieure brute	11.905,9
2) Partie de la valeur ajoutée par les institutions financières et par les salariés des administrations et des ménages non comprise dans la production intérieure brute	2.943,9

dont (2a)	assurances payées par les ménages	: +	192,2	
	assurances payées par l'extérieur	: +	444,3	
	moins			
	assurances payées à l'extérieur	: -	176,0	
	dépenses extérieures des inst. fin.	: -	40,5	
	consommation des inst. fin.	: -	50,0	
	sous-total (2a)	:		+ 370,0
(2b)	plus			
	salaires versés par les administrations	: +	2438,0	
	prestations sociales versées par les adm.	: +	95,4	
	moins			
	prestations versées par la Séc. sociale	: -	75,5	
	sous-total (2b)	:		+ 2457,9
(2c)	plus			
	valeur ajoutée par les salariés des mén.	: +	116,0	
	sous-total (2c)			+ 116,0
	TOTAL (2) = (2a) + (2b) + (2c)	:		+ 2943,9
	3) Produit domestique brut aux prix du marché : (3) = (1) + (2)			14849,8
	4) Revenus nets de facteurs reçus			- 438,9
dont (4a)	intérêts et dividendes payés à l'extérieur par les entreprises	: -	1814,4	
	dépenses et recettes extér.des ménages	: -	1214,6	
	dépenses et recettes extér.des inst. fin.	: -	405,6	
	sous-total (4a):revenus versés à l'extérieur:			- 3434,6
(4b)	plus			
	intérêts et divid. payés par l'extér.	: +	75,0	
	recettes extérieures des ménages	: +	180,0	
	recettes extér.procurées par les voyag.	: +	900,0	
	sous-total (4b):revenus reçus de l'extérieur:			- 1155,0

	plus	
	transferts des administrations centrales à leurs services locaux (4.378,9) diminués des salaires (2.438,0) versés soit directement soit sur budget local de fonctionnement	: + 1940,9
	moins	
(4c)	transferts vers Abidjan de recettes perçues par les administrations locales au profit des administrations centrales, déduction faite de la totalité des impôts indirects (qui sont décomptés plus loin) à l'exclusion cependant de ceux de ces impôts indirects qui ne sont pas versés à l'administration centrale (cf. mairie en particulier)	: - 100,2
	sous-total (4c) : subvent. reçues de l'extér. :	+ 1840,7
	TOTAL (4) = (4a) + (4b) + (4c)	: - 438,9
	5) Produit national brut au prix du marché (5) = (3) + (4)	: 14410,9
	6) Amortissements	537,5
	7) Produit national net aux prix du marché (7) = (5) - (6)	: 13873,4
	8) Impôts indirects nets de subventions	: 2512,8
	9) Revenu urbain	: 11360,6

ii) Valeur ajoutée par les différents agents (cf. page 76 de la note de synthèse).

Les chiffres sont tirés des différents tableaux de production sauf pour :

- l'extérieur : le chiffre de 1.155,0 millions F. provient du sous-total (4b) du tableau précédent

- les administrations et institutions financières : le chiffre de 4.668,6 est la somme des subventions nettes reçues par les administrations : 4.378,9 (cf. sous-total 4c) + 95,4 (cf. 2b) - 75,5 (cf. 2b) - 100,2 (cf. 4c) = 4.298,6 et de la valeur ajoutée par les institutions financières : 370,0 (cf. 2a)

iii) Passage de la valeur ajoutée au produit (cf. page 77 de la synthèse)

La différence entre la valeur ajoutée et le produit urbain brut est constituée par l'ensemble des revenus versés à l'extérieur : 3.434,6 millions F. (cf. sous-total 4a).

ANNEXES T

TABLEAUX ECONOMIQUES GLOBAUX

T 1 - Tableau ressources - emplois

T 2 - Tableau d'échanges interindustriels total

T 3 - Tableau d'échanges interindustriels du secteur traditionnel

T 4 - Tableau d'échanges interindustriels du secteur moderne

T 5 - Tableau économique d'ensemble

SCD-2
O.R.S.T.O.M.

TABLEAU N° I8.

TABLEAU RESSOURCES - EMPLOIS. VILLE DE BOUAKE 1969

(En millions de F. CFA)	RESSOURCES							EMPLOIS											
		IMPORTATIONS						Cons. Finale			Equipement				Exportations				
PRODUITS	PRODUCTION	Zone	Reste CI	Etranger	Total	Marges Commerciales	Total Ressources	Cons. Int.	Ménages	Adm.	Total	Ménages	Adm.	Entr.	Total	Zone	Reste CI	Etranger	Total	Total Emplois
Produits vivriers locaux	174,2	408,8	323,8	85,2	817,6	864,4	1.856,4	280,8	1.222,9		1.222,9					231,2	121,5	€	352,7	1.856,4
(01) Bétail et Volailles d'importation		€		961,7	961,7	196,1	1.157,8		759,8		759,8					398,0			398,0	1.157,8
(02) Cola		4,5	154,9		159,4	186,5	345,9									9,6		336,3	345,9	345,9
(02) Produits de la traite		526,0			526,0	18,5	544,5										544,5		544,5	544,5
(02) Produits de l'Agriculture industrielle	25,3	904,9		212,1	1.117,0		1.142,3	1.142,3												1.142,3
(04) Poisson			119,6	385,2	504,8	120,4	625,2		335,8		335,8					20,2	269,2		289,4	625,2
Produits manufacturés (commerce général)	3.530,3		1.827,3		1.827,3	766,2	6.123,8	148,0	1.926,9	78,5	2.005,4					2.092,4	1740,0	138,0	3.970,4	6.123,8
(09) Energie et eau	289,5		583,2		583,2	77,3	930,0	670,6	179,7	79,7	259,4									930,0
(10-11 12) Matériaux de const. (ciment, fers, graviers)	59,4		743,1		743,1	71,1	873,6	279,9		1,8	1,8	348,9			348,9	243,0			243,0	873,6
(14) Pharmacie, peintures			422,2		422,2	50,9	473,1	301,1	89,4	9,0	89,4	64,9			64,9	17,7			17,7	473,1
(15) Bois et meubles	221,3		117,1		117,1	67,3	405,7	192,7				177,0			177,0		36,0		36,0	405,7
(16-20 21) Véhicules	247,6		1.168,7		1.168,7	316,2	1.732,5	548,4	251,6	29,5	281,1					903,0			903.0	1.732,5
(17) Produits des industries mécaniques et électriques	125,9		496,5	664,2	1.160,7	140,2	1.426,8	175,0	320,5	79,4	399,9		29,9	634,3	664,2	187,7			187,7	1.426,8
(18-19) Textiles et Cuirs	4.823,5	60,3	1.321,9		1.382,2	393,7	6.599,4	773,8	1.100,3		1.100,3					1.326,0	1705,2	1.694,1	4.725,3	6.599,4
(22) Produits divers	23,7		395,3		395,3	43,3	462,3	229,1	132,8	52,9	185,7					47,5			47,5	462,3
(23) Bâtiment et T.P.	1.295,2		226,3		226,3		1.521,5	92,3	75,5	312,1	387,6	161,5	473,7	356,0	991,2	50,4			50,4	1.521,5
(24) Transports	2.232,2						2.232,2	832,8	899,4	1,0	400,4					648,0	647,9		1.295,9	2.232,2
(25) Loyers	709,3						709,3	138,1	565,0	6,2	571,2									709,3
(26) Services divers	616,4		28,6		28,6		645,0	251,6	309,1	84,3	393,4									645,0
. T O T A L	14.353,8	1.904,5	7.926,5	2.308,4	12.141,4	3312,1	29.807,3	5759,6	7659,7	734,4	8394,1	752,3	503,6	990,3	2246,2	6.174,7	5064,3	2.168,4	13.407,4	29.807,3

Tableau n° II

TABLEAU D'ECHANGES INTERINDUSTRIELS_ VILLE DE BOUAKE 1969

MILLIONS Frs CFA — DEMANDE INTERMEDIAIRE TOTALE DES ENTREPRISES

BRANCHES / PRODUITS	1 Agriculture vivrière, élevage, chasse, cueillette (cola exclu)	2 Agriculture industrielle et d'exploitation (cola inclus)	3 Exploitation forestière	4 Pêche	5 Travail des graines et farines	6 Conserveries, Thé, Café, Cacao	7 Bois, Glace	8 Autres industries alimentaires, Tabac	9 Energie, Eau	10 Activité extractive (sel, soufre...)	11 Métaux	12 Materiaux de construction	13 Engrais	14 Chimie, Parachimie, Caoutchouc	15 Industrie du bois	16 Montage, réparation des véhicules	17 Autres industries mecaniques et électriques	18 Industries textiles	19 Cuirs et articles chaussants	20 Corps gras d'origines végétales ou animales autres que beurre	21 Articles en caoutchouc et en matières plastiques	22 Produits industriels divers (pâte à papier, verre, céramique etc...)	23 Bâtiments et Travaux Publics	24 Transport et auxiliaires	25 Loyers	26 Autres services	27 Commerces	Total consommation productive
1 Agriculture vivrière, élevage, chasse, cueillette à l'exception de la cola					280,0			0,7														0,1						280,8
2 Agriculture industrielle et d'exportation (cola inclus)								246,4										895,9											1142,3
3 Exploitation forestière																													
4 Pêche																													
5 Travail des graines et farines					134,4																								134,4
6 Conserveries, Thé, Café, Cacao																													
7 Boissons, Glace							0,4																						0,4
8 Autres industries alimentaires, tabac					7,1		6,1																						13,2
9 Energie, Eau					29,3		2,3	10,3				4,1			3,5	6,6	4,3	123,8	0,2			0,6	59,7	366,0	3,0	15,2	41,7	570,6
10 Activite extractive (sel, soufre...)					1,5													0,2				0,4							2,0
11 Métaux												2,0			0,7	4,2	11,6	12,0	0,1			1,6	125,5						157,6
12 Matériaux de construction					0,2			0,1				5,6											114,3			0,1			120,3
13 Engrais																													
14 Chimie, Parachimie, Caoutchouc					0,6		0,9	1,9							3,7	0,4	1,3	273,7				0,1	15,2			3,3			301,1
15 Industrie du bois					0,0		1,1	2,4							71,3	0,3							115,7		1,9				192,7
16 Montage, réparation des véhicules					6,5		1,3	3,7				1,6			0,6	67,2	1,2	3,1					46,1	200,4		1,8	20,1		373,6
17 Autres industries mécaniques et électriques					4,6		5,1	16,7				3,4			5,8	0,7	14,2	81,2					39,1		0,6	3,5			175,0
18 Industries textiles					7,2		0,4								0,4			751,7				1,4					8,3		769,5
19 Cuirs et articles chaussants					0,0										0,1			0,0	4,2										4,3
20 Corps gras d'origines végétales ou animales autres que beurre					0,0											0,1						0,3				0,3			0,7
21 Articles en Caoutchouc et en matières plastiques					0,8		0,9	0,9							1,4			63,0				0,0	4,8	102,3					174,1
22 Produits industriels divers (pâte à papier, verre, céramique etc...)					2,1		10,8	126,9	0,5			0,4			1,1	1,3	0,8	48,5				0,3	9,1			4,3	23,0	229,1
23 Bâtiments et Travaux Publics					1,8		1,8	5,6							0,7	3,6	0,6	41,0	0,5			0,3	4,5		12,0	4,1	16,0		92,3
24 Transport et auxiliaires					9,3		0,8	1,7				0,7			3,0	4,2	1,1	180,5				0,5	30,1			8,7	295,3		535,9
25 Loyers					0,3		0,4	1,2				1,1			2,6	5,5	1,8	27,2					5,3			10,6	81,1		138,1
26 Autres services					4,7		7,2	23,1				2,7			1,5	3,1	1,9	98,5					19,9		7,9	10,8	70,0		251,6
Total Achats					490,5		38,2	441,6	0,5			21,6			98,4	117,2	38,8	2600,6	5,0			5,7	590,3	668,7	25,6	62,8	555,5	5789,9	
Amortissement																								238,4					238,4
Valeur ajoutée — Salaires	5,7				38,1		32,7	108,6	28,1			14,8			30,8	37,7	22,0	754,1	1,0			1,8	393,1	325,8	0	149,3	328,2	2271,9	
Impôts indirects subventions					2,4		37,9	1809,5	10,8			2,5			7,3	18,4	5,5	411,9	0,2			1,4	41,0	42,3	6,8	7,8	109,1	2512,8	
Revenu brut d'exploitation	168,5				196,7		96,7	259,6	230,1			20,5			86,9	78,2	59,8	1046,3	4,3			14,8	270,7	957,0	676,9	396,6	2319,3	6882,8	
Total valeur ajoutée	174,2				239,3		167,3	2177,7	269,0			37,8			124,9	130,4	87,1	2212,3	5,5			18,0	704,9	1563,5	683,7	553,6	2756,6	11905,9	
Production	174,2				729,8		206,5	2619,3	269,5			59,4			221,3	247,6	125,9	4812,9	10,5			23,7	1295,2	2232,2	709,3	616,4	3312,1	17665,8	
Nombre d'emplois	43				259		73	239	50			166			375	682	341	3550	101			208	2164	1622		1365	11193	22451	

TABLEAU N° III - DEMANDE INTERMEDIAIRE DE L'ARTISANAT TRADITIONNEL

En millions de F. CFA

BRANCHES / PRODUITS		Agriculture vivrière élevage 1	Travail des grains et farines 5	Industries du bois 15	Montage et réparation des véhicules 16	Autres industries mécaniques et électriques 17	Industries Textiles 18	Cuirs et articles chaussants 19	Produits industriels divers 22	Bâtiments et Travaux Publics 23	Transport 24	Autres Services 26	Commerces 27	TOTAL CONSOMMATION PRODUCTIVE
Agriculture vivrière, élevage	1								0,134					0,134
Agriculture industrielle et d'exportation	2						0,315							0,315
Energie, eau	9		4,971	1,282	0,833	0,794	4,947	0,226	0,593		366,000	7,996	0,400	388,042
Activité extractive(sel, soufre)	10						0,165		0,359					0,524
Métaux	11			0,688	4,153	4,686		0,107	1,600					11,234
Matériaux de construction	12									0,648		0,095		0,744
Chimie, parachimie, caoutchouc	14			1,793	0,376	0,007	0,289		0,100			1,643		4,200
Industrie du bois	15		0,046	33,556	0,281									33,683
Montage et réparation des véhicules	16		0,445		3,602	0,011					200,400			204,538
Autres industries mécaniques et électriques	17			0,786	0,303	1,274	3,567							5,930
Industries textiles	18			0,131			33,616		1,428					35,175
Cuirs et articles chaussants	19		0,026	0,066			0,010	4,216						4,318
Corps gras d'origines végétale ou animale	20		0,010		0,008				0,324			0,308		0,730
Articles en caoutchouc et en matières plastiques	21								0,026		102,300			102,326
Produits industriels divers	22			0,608	0,022	0,006	2,266		0,279			1,527		4,788
Bâtiment et Travaux Publics	23		0,176	0,249	0,631	0,287	3,629	0,491	0,336			0,513	0,300	6,612
Transports(et auxiliaires des...)	24			0,393			0,287		0,806			1,214	176,900	179,200
Loyers	25		0,100	1,245	1,400	0,390	4,104					3,306	3,200	13,745
TOTAL ACHATS			5,774	40,677	11,769	7,455	53,107	5,040	5,679	0,648	668,700	16,603	180,800	996,332
AMORTISSEMENTS											238,400			238,400
Salaires			0,630	2,466	3,540	0,144	0,564	1,030	1,026	23,926	170,300	3,354	15,100	222,890
Impôts indirects nets de subventions			0,364	1,588	7,942	0,890	7,810	0,190	1,393	0,648	42,260	4,866	53,000	120,631
Revenu brut d'exploitation		128,0	9,417	59,958	42,439	25,488	146,490	4,289	14,826	65,919	760,731	210,409	1347,900	2815,866
TOTAL VALEUR AJOUTEE		128,0	10,391	64,012	53,921	26,522	154,564	5,517	18,047	90,493	1211,691	218,629	1416,000	3397,787
PRODUCTION		128,0	16,165	104,689	65,690	33,977	207,751	10,557	23,726	91,141	1880,391	235,232	1596,800	4394,119
Nombre d'entreprises			33	131	168	140	1010	74	85	286	668	532	9.580	12.707
Nombre d'emplois			70	236	533	227	1333	101	208	534	12189	764	9.738	14.933

TABLEAU N° IV - DEMANDE INTERMEDIAIRE DES ENTREPRISES MODERNES

En millions de F. CFA

BRANCHES / PRODUITS		Agriculture vivrière élevage	Travail des grains et farines	Boissons, glace	Autres indust. alimentaires, tabac	Energie, Eau	Matériaux de construction	Industrie du bois	Montage et réparation des véhicules	Autres industries mécaniques et élect.	Industries textiles	Bâtiment et travaux publics	Transports	Loyers	Autres services	Commerce	TOTAL CONSOMMATION PRODUCTIVE
		(1)	(5)	(7)	(8)	(9)	(12)	(15)	(16)	(17)	(18)	(23)	(24)	(25)	(26)	(27)	
Agriculture vivrière, élevage chasse, cueillette (à l'exception de la cola)	(1)		280,0		0,7												280,7
Agriculture industrielle et d'exportation (cola inclus)	(2)				246,4						895,6						1.142,0
Travail des grains et farines	(5)		134,4														134,4
Boissons, glace	(7)			0,4													0,4
Autres industries alimentaires, tabac	(8)		7,1	6,1													13,2
Energie, eau	(9)		24,3	2,3	10,3		4,1	2,2	5,8	3,5	118,9	59,7		3,0	7,2	41,3	182,6
Activité extrative(sel, soufre..)	(10)		1,5														1,5
Métaux	(11)						2,0			6,9	12,0	125,5					146,4
Matériaux de construction	(12)		0,2		0,1		5,6					113,7					119,6
Chimie, parachimie, caoutchouc	(14)		0,6	0,9	1,9			1,9		1,3	273,4	15,2			1,7		296,9
Industrie du bois	(15)			1,1	2,4			37,9				115,7		1,9			159,0
Montage et réperation des véhicules	(16)		6,1	1,3	3,7		1,6	0,6	83,5	1,2	3,1	46,1			1,8	20,1	169,1
Autres industries mécaniques et électriques	(17)		4,6	5,1	16,7		3,4	5,0	0,4	12,9	77,6	39,1		0,8	3,5	8,3	169,1
Industries textiles	(18)		7,2	0,4				0,3			718,1						734,3
Articles en caoutchouc et en matières plastiques	(21)		0,8	0,9	0,9			1,4			63,0	4,8					71,8
Produits industriels divers(pâte à papier, verre, céramique etc..)	(22)		2,1	10,8	126,9	0,5	0,4	0,4	1,3	0,8	45,2	9,1			2,8	23,0	224,3
Bâtiment et travaux publics	(23)		1,6	1,5	5,6			0,5	3,0	0,3	37,4	4,5		12,0	3,6	15,7	85,7
Transports(et auxiliaires des...)	(24)		9,3	0,8	1,7		0,7	2,6	4,2	1,1	180,2	30,1			7,5	118,4	356,6
Loyers	(25)		0,2	0,4	1,2		1,1	1,4	4,1	1,4	23,1	6,3			7,3	77,9	124,4
Autres services	(26)		4,7	7,2	23,1		2,7	1,5	3,1	1,9	98,8	19,9		7,9	10,8	70,0	251,6
TOTAL ACHATS		∅	484,7	39,2	441,6	0,5	21,6	55,7	105,4	31,3	2547,4	589,7	∅	25,6	46,2	374,7	4.763,6
Salaires		5,7	37,5	32,7	108,6	28,1	14,8	28,3	34,2	21,9	753,5	369,2	55,5		145,9	313,1	2.049,0
Impôts indirects nets de subventions			2,1	37,9	1809,5	10,8	2,5	5,7	8,5	4,6	404,4	40,4		6,8	2,9	56,1	2.392,2
Revenu brut d'exploitation		40,5	189,3	96,7	259,6	230,1	20,5	26,9	33,8	34,1	899,8	204,8	196,3	676,9	186,2	971,4	4.066,9
TOTAL VALEUR AJOUTEE		46,2	228,9	167,3	2177,7	269,0	37,8	60,9	76,5	60,6	2057,7	614,4	351,8	683,7	335,0	1340,6	8.508,1
PRODUCTION		46,2	713,6	206,5	2619,3	269,5	59,4	116,6	181,9	91,9	4605,1	1204,1	351,8	1709,3	381,2	1715,3	13.271,7
Nombre d'entreprises		5	7	2	3	2	2	3	8	6	5	19	5		40	523	630
Nombre d'emplois		43	189	73	239	50	166	139	149	114	2217	1630	433		601	1455	7.498

En Millions de Frs CFA

TABLEAU N.° V[illegible]. : TABLEAU ECONOMIQUE D'ENSEMBLE VILLE DE BOUAKE 1969

Opérations	ENTREPRISES NON FINANCIERES						MENAGES				ADMINISTRATIONS				INSTITUTIONS FINANCIERES				EXTERIEUR		TOTAL	
	Exploitation		Affectation		Capital		Affectation		Capital		Affectation		Capital		Affectation		Capital					
	Emplois	Ressources	E	R	E	R	E	R	E	R	E	R	E	R	E	R	E	R	E	R	E	R
6a P. I. B.		11905,9																				11.905,9
6b Consommation finale							7.659,7				684,4				50,0						8.394,1	
6c F.B.C.F.					1.026,8				752,3				734,4								2.513,5	
6e Exportations																			13.407,4		13.407,4	
6f Solde des utilisations de services																				267,7		267,7
6g Importations																				12.141,4		12.141,4
Total Opérations sur Biens et Services		11905,9			1.026,8		7.659,7		752,3		684,4		734,4		50,0				13.407,4	12.409,1	24.315,0	24.315,0
70 Salaires	2.153,3						115,0	4841,2			2.438,0				133,9						4.841,2	4.841,2
70 Cotisations Sociales	118,6											116,6									118,6	118,6
71 Prestations Sociales								75,5			75,5										75,5	75,5
72 Intérêts et dividendes	213,5				1.814,4											288,5			75,0	1.814,4	2.102,9	2.102,9
73 Impôts	2.512,8		112,8				99,5				571,4	2793,0			67,9						2.793,0	2.793,0
74 Transferts								1471,4				4378,9							5.278,9		5.850,3	5.850,3
75 Assurances	23,2						141,1									409,4			245,1		409,4	409,4
76 Dépenses et recettes extérieures							1.214,8	180,0			2.506,3				40,5		405,6		180,0	4.267,0	4.447,0	4.447,0
77 Opérations diverses de répartition	15,3		15,6				60,6	15,6				75,9									91,5	91,5
78 R S E I			4.192,5					4192,5													4.192,5	4.192,5
79 F I E I						36,5			36,5												36,5	36,5
79 Financement par l'état des Entr.Pub.		256,4									256,4										256,4	256,4
TOTAL OPERATIONS DE REPARTITIONS	5.036,7	256,4	4.320,9		1.814,4	36,5	1.631,8	10776,2	36,5		5.947,6	7366,4			242,3	697,9	405,6		5.779,0	6.081,4	25.214,8	25.214,8
8e R B E	7.125,6			7.125,6																	7.125,6	7.125,6
8a Epargne brute			2.804,7			2.804,7	1.484,7			1.484,7	734,4			734,4	405,6			405,6			5.429,4	5.429,4
8d Cap.de financement									695,9												695,9	695,9
8c Besoin de Financ.																				963,6		963,6
Ajustement																			267,7		267,7	
TOTAL GENERAL	12.162,3	12162,3	7.125,6	7.125,6	2.841,2	2.841,2	10.776,2	10.776,2	1484,7	1.484,7	7.366,4	7366,4	734,4	734,4	697,9	697,9	405,6	405,6	19.454,1	19.454,1	63.048,4	63.048,4

ANNEXES Q

QUESTIONNAIRES D'ENQUETE

		Nbre pages	pages
Q. O	- Nomenclature et prix des produits vendus par les tabliers	4	i à iv
Q. I	- Sondage sur les tabliers vivriers..	2	v à vi
Q. II	- Chiffre d'affaires des tabliers vivriers	1	vii
Q. III	- Sondage sur les tabliers de produits manufacturés	3	viii à x
Q. IV	- Chiffre d'affaires des tabliers de produits manufacturés	1	xi
Q. V	- Recensement commerce - artisanat - entreprise en ville	1	xii
Q. VI	- Questionnaire commerce en ville ...	9	xiii à xxi
Q. VII	- Questionnaire secteur moderne (production, commerces, services)..	12	xxii à xxxvii
Q.VIII	- Questionnaire administrations.....	8	xxxviii à xlv
Q. IX	- Questionnaires gares routières chauffeurs	2	xlvi et xlvii
Q. X	- Questionnaires gares routières voyageurs	2	xlviii et xlix
Q. XI	- Questionnaire budgets	7	l à lvi
Q. XII	- Recensement démographique.....	6	lvii à lxii

NOMENCLATURE ET PRIX DES PRODUITS VENDUS PAR LES TABLIERS

Les produits sont rangés dans l'ordre des branches de la comptabilité nationale ivoirienne.

PRODUITS	Prix (F/kg)
Riz local déc.	60
Riz local non déc.	28
Riz importé	72
Mil sorgho	38
Petit mil	33
Maïs en grains	19
Fonio	67
TOTAL CEREALES	
Haricots en grains	57
Haricots verts	90
Concombres	41
Ail	225
Petits oignons	110
Gros oignons	62
Feuilles de salade	10
Oseille de guinée	22
Feuilles d'emballage	
Feuilles pharmacie	
Autres légumes	
TOTAL LEGUMES	
Igname précoce	20
Igname tardive	14
Manioc frais	11
Manioc sec	9
Attiéké	25
Taro	18
Patate	10

PRODUITS	Prix (F/kg)
Banane plantain	10
Pois de terre	12
Autres féculents	
TOTAL FECULENTS	
Oranges	12
Mandarines	18
Citrons	31
Papaye	6
Mangues	
Néré	67
Gingembre	
Autres fruits	
TOTAL FRUITS	
Banane douce	12
Ananas	16
Cola	50
Canne à sucre	
Tomates	72
Aubergines	19
Piment frais	50
Piment sec	143
Gombo frais	35
Gombo sec	200
Ouré-ouré	165
Champignons	400
Sounbara	191
Piment poudre	165

.../...

Gombo poudre	335
Courge	15
TOTAL CONDIMENTS	
Noix de palme	23
Arachide décortiquée	50
Arachide non déc.	45
Beurre de karité	93
Noix de coco	38
Avocats	31
TOTAL OLEAGINEUX	
Pate d'arachide	110
Huile de palme	
Savon local soda	
Savon local baoulé	
Savon importé	
Alloko	
Beignets	
Riz en sauce	
Riz sénégalais	
Poulet cuit	
Banane braisée	
Poisson frit	
Igname frit	
Restaurants	
TOTAL RESTAURATION	
Bangui	
Citronnade	
Tiappalo	
Jus de gingembre	
Café chaud	
Soda	
Glace	
Autres boissons	
TOTAL BOISSONS	

Viande de boeuf	
Viande de mouton	
Viande de porc	
TOTAL VIANDES	
Escargots	
Volailles	
Oeufs	
Miel	
Poisson d'Abidjan frais	
Poisson d'Abidjan séché	
Poisson d'Abidjan fumé	
Poisson Mopti séché	
Poisson Mopti fumé	
TOTAL POISSONS	
Farine manioc	35
Farine maïs	36
Gâteau manioc	15
Gâteau maïs	18
Attoukou	
Gari	
Pain	
Tartines	
Amidon d'attiéké	33
TOTAL FARINES	
Bois de chauffe	
Planches	
Menuiserie	
Cure-dents	
PRODUITS FINIS BOIS	
Tabac feuille	
Tabac poudre dioula	
Tabac poudre baoulé	
Cigarettes	
Allumettes	

.../...

Argile
Sel fin et gros
Sel gemme
Sucre
Conserve de tomates
Conserve de lait
Pâtes alimentaires
Huile arachide
Beurre

PRODUITS ALIMENTAIRES IMP.

Charbon de bois
Pétrole

TOTAL ENERGIE

Peinture
Pharmacie
Parfumerie
Diabi
Féticheurs
Droguerie

TOTAL CHIMIE

Cycles
Pièces détachées cycles
Réparation cycles

TOTAL CYCLES

Produits forge
Articles ménage métal.
Quincaillerie
Radio
Lunettes
Réparateurs radio
Réparateurs montre
Réparateurs électromén.

TOTAL

Pagnes
Boubous
Sous-vêtements fém.
Mercerie moderne
Friperie
Couvertures
Foulards
Bonnetterie
Nappes
Linge de toilette
Tailleurs
Tissus kaki
Articles couture
Tapis
Cordes
Nattes
Vannerie
Sacs
Matelas
Coussins
Filets
Balais

TOTAL TEXTILE

Seaux caoutchouc
Lanières caoutchouc
Chaussures caoutchouc
Seaux plastique

TOTAL

Peaux
Sacs féminins
Chaussures modernes
Cordonniers

TOTAL CUIRS

Poterie, canaris
Bijouterie pacotille

.../...

Bijouterie or

Horlogerie

Valises

Papeterie

Disques

Bouteilles

Vaisselle

Bidons

TOTAL DIVERS

Coiffeurs haoussa

Autres coiffeurs

Yombos.

p. v

Sondage vivriers

Enquêteur : Jour Date

Produit principal

1 - L'activité commerciale

- Résidence du commerçant : Bouaké ..... Village de la région ..... Ville de la région ..... Autre .....

- Ethnie Age Sexe M F

- Combien de fois par semaine vient-il ?

Heure d'arrivée Heure de départ Temps d'occupation :

- Le commerçant vend-il sur d'autres marchés ? lesquels ?

qu'y vend-il ?

- Le commerçant a-t-il une autre activité que son commerce ?

Laquelle ?

.../...

p. VI

2 - Les frais commerciaux

- Droit de place

- Moyen de transport ? qui l'a effectué ?

  A quel prix pour la personne ? pour la marchandise ?

3 - Pour les produits transformés

  Qui a effectué la transformation ?

  A quel prix ?

ou

  Temps de travail nécessaire à la transformation ?

4 - Les relations commerciales

  Le commerçant dépend-il de quelqu'un ? Si oui, qui ?

  Type de rapport ?

  Le commerçant a-t-il quelqu'un sous sa dépendance ? Si oui, qui ?

  que fait cette personne ? où ?

Questionnaire nº II

Enquêteur : Jour : Date : Produit P ou S

Unité de vente | Poids de l'unité | Prix de vente de l'unité

Comm. nº	Stock initial	Nbre unités vendues..H.	Nbre total unités vendues	Stock final	Gains réalisés

Enquêteur Jour Date

Questionnaire Petit commerce

Type de commerce :

1 - Nom du commerçant (facultatif) :

Ethnie Pays

Age Sexe M F

Depuis combien de temps exerce-t-il ce commerce ?

2 - Capital initial

Qui l'a fourni ? Quand ?

Quel était sa valeur ?

Activité antérieure :

Autre activité actuelle du commerçant :

.../...

p. ex

3 - Produits			
Stock			
Origine géographique			
Origine commerciale			
Prix d'achat de l'unité			
Prix de vente de l'unité			
Bénéfice sur 1 unité			
Ventes par jour			
Fréquence de renouvellement du stock			

.../...

4 - Les frais commerciaux

Droit de place . . . . . Patente

Prix des transports

5 - Les relations commerciales

a) Le commerçant travaille-t-il pour un patron ?

Ce commerçant a-t-il un crédit auprès de ses fournisseurs ?

Montant de ces crédits ? Auprès de qui ?

b) Le commerçant a-t-il quelqu'un qui travaille pour lui (Gardien, petit frère, aide familial, petite fille ...) ?

Que fait cette personne

Quel est son salaire ? ou sa recette ?

Questionnaire nº IV

ENQUETEUR : JOUR : DATE :

Type de comerce | | Quartier : Adresse : (ou repère)

p. xi

Nature du Produit	Stock initial					Achats de la journée	Ventes de la journée			
	Unité d'achat	Prix de l'unité d'achat	Nombre d'unités en stock	Valeur du stock	Origine du produit	Nbre d'unités achetées	Unité de vente	Prix de vente de l'unité	Nbre d'unités vendues	Recettes

Questionnaire nº V

Recensement Commerce - Artisanat - Entreprise -

ENQUETEUR Date Quartier

Type de commerce ou d'entreprise

1) Généralités

Nom du commerçant ..... Rue .....

Age ..... ans Sexe M F Ethnie ..... Pays .....

Depuis combien de temps exerce-t-il ce commerce ou ce métier .....

Activité antérieure .....

Activité secondaire .....

2) Forme juridique

Entreprise personnelle	Entreprise familiale	Gérance pour un patron	Société anonyme locale	Succursale de société

3) Personnel Fixe

		IVOIRIENS			AFRICAINS NON IVOIRIENS			
		Baoulé	Dioula	Autres ivoiriens	Dioula étrangers	Autres africains	Libanais ou Européens	Salaires totaux versés par mois
Aides familiaux	H							
	F							
Salariés	H							
	F							
Apprentis	H							
	F							

4) Personnel temporaire

Le commerçant emploie-t-il des manoeuvres, gardiens, commissionnaires, ou des saisonniers ? Nombre Salaires versés

5) Le commerçant utilise-t-il les services de personnes qui vendent pour lui en ville ou en brousse ?

Comment ces personnes sont-elles payées ?

QUESTIONNAIRE COMMERCE EN VILLE

Artisanat - Services - Commerces - Magasins

Enquêteur Jour Date

Quartier Adresse ou repère :

Type d'activité

A. G E N E R A L I T E S

1) Nom du commerçant ..... Ethnie ..... Pays .....

2) Nom de l'entreprise ..... B.P. ..... Tél. .....

3) Description précise de l'activité .....

.....

4) Le commerçant travaille-t-il pour lui-même ou

Pour un patron	en association	en coopérative
Nom et adresse du patron: .... Lien de parenté avec le patron:.... Activité de ce patron : ..... Le commerçant est-il salarié? ..... Si oui, combien par mois ..... Si non, comment est-il payé et combien ?	Combien de membres comprend l'association ou la coopérative? .... Comment se fait le partage des bénéfices entre les membres?.....	

5) Année de l'installation dans cette activité à Bouaké ?
19--, ...

6) Autres activités de l'artisan ou de personnes qui travaillent pour lui (ailleurs que dans son commerce) :

Désignation	Adresse	Activité

.../...

B. E Q U I P E M E N T DU C O M M E R C A N T

1) Capital initial Qui l'a fourni .....

Quel était sa valeur ? ..... Est-il remboursé..... et si non, combien reste-t-il à rendre ? .....

A quoi a-t-il servi ? .....

.....

.....

2) Matériel possédé à usage professionnel

	Désignation précise	Ce matériel a été acheté (ou loué)				Le matériel est renouvelé tous les .....
		Quand ?	Où	A qui	A quel prix	
Camions						
Voitures						
Cycles						
Rousse-pousse						
Instruments de travail						
Meubles						
La boutique						
Autres matériels						

.../...

C. F R A I S G E N E R A U X P A R M O I S

Téléphone .....

Eau .....

Electricité .....

Essence, gas oil .....

Taxes .....

Patentes .....

Autres impôts .....

Cotisations d'ordre social ou politique .....

Salaires payés ..... Nbre de salariés .....

Gratifications .....

Charges sociales (Caisse de Compensation) .....

Frais d'assurance .....

Autres frais (comptable etc...) .....

D. PRIX DES TRANSPORTS PAYES (par le commerçant à quelqu'un d'autre)
(Préciser si le prix s'entend par jour (J) par semaine (S) ou par mois (M))

				Ce transport est effectué			
	J	S	M	Par qui	De où à où	A quel prix	
Transport de personnel							
Approvisionnements du commerçant							
Livraisons du commerçant							

E. FRAIS D'ENTRETIEN OU DE REPARATION

	A quel prix	Par qui	Tous les combien ?
du matériel de transport			
des instruments de travail			
de la boutique			
des autres équipements			

F. LES B E N E F I C E S ET LES F I N A N C E S

1) Le commerçant a-t-il reçu des crédits ?

Si oui par qui ? ..... Combien ? ..... Quand ?

Sous quelle forme :

Avance	Durée du crédit.....	
Crédit d'achat	Intérêt par mois ou par an	

(En cas de difficulté pour l'intérêt, donner un exemple .....

.....

Le commerçant a-t-il remboursé la totalité de ces avances ? ...

Si non combien reste-t-il à rembourser ? .....

2) L'artisan fait-il crédit à ses clients ? ..... ou à d'autres personnes ? .....

Si oui, combien lui doivent, actuellement, au total, ces clients

.....

ou ces autres personnes ..... ?

3) Valeur approximative du bénéfice net par mois .....

4) Ce bénéfice net sert : à faire vivre le commerçant et sa famille

pour ..... F

à faire des achats professionnels

pour ..... F

à payer les frais d'étude des enfants

pour ..... F

à faire des économies pour ..... F

à construire sa maison pour ..... F

à être envoyé à la famille, en dehors de

Bouaké | Dépt du centre | Côte d'Ivoire | étranger | pour ..... F

à autre chose pour ..... F

Total ..... F

(Ce total doit être à peu près égal au bénéfice net)

.../...

S T O C K I N I T I A L DATE .....

Pour les commerçants et les magasins, c'est l'inventaire au début du mois.

Pour les artisans, il s'agit des matières premières (tissus, planches..) et des produits déjà fabriqués (robes, chaises...) trouvés dans la boutique le jour du premier passage.

Pour les services, il s'agit des produits d'usage courant(lames de rasoir, ressorts de montres...) utilisés par le commerçant dans son travail et trouvés dans la boutique le jour du premier passage

Nature du produit	Unité d'achat	Prix d'achat de l'unité	Nombre d'unité en stock	Achetées où	Achetées à qui	Valeur du stock

Rappel du nom et du type d'activité :
(A remplir le premier jour seulement)

.../...

A C H A T S DU M O I S (matières premières pour les artisans, produit d'usage courant pour les services, marchandises pour les commerçants

Date de l'achat	Nature du produit	Unité d'achat	Prix de l'unité d'achat	Nombre d'unités achetées	Achetés où	Achetés à qui	Pour quelle valeur (sans transp.)	Transp. payé par le commer.

Rappel du nom et du type d'activité :
(A remplir tous les jours pour les artisans, les services, et les magasins ; au deuxième passage pour les commerçants)

.../...

V E N T E S DU M O I S

Date	Nature du produit ou service vendu	Unité de vente du produit	Prix de vente de l'unité	Nombre d'unités vendues	Recettes	A qui a été faite la vente	(Ne rien écrire dans cette colonne

Rappel du nom et du type d'activité :

(A remplir tous les jours pour les artisans, services, magasins.

Ne pas remplir pour les commerçants)

S T O C K F I N A L Date .....

Nature du produit	Unité de vente	Prix de l'unité de vente	Nombre d'unités restant en stock	Ne rien écrire ici				
				S I	A	S I T	S F	V

Rappel du nom et du type d'activité :

(A remplir le dernier jour)

.../...

F. P R O J E T S

1) Parmi les produits que vous vendez ou que vous fabriquez, citer

A

C les 3 produits qui se vendent le mieux

2) Trouvez-vous que votre commerce marche bien ?

A Si non,pour quelles raisons, à votre avis ? (concurrence, pas

S d'argent, impôts, main d'oeuvre....)

C

M

3) Avez-vous le projet d'agrandir votre entreprise ?

A

S

C

M

de quitter ce métier

si oui, pourquoi ?

pour quoi faire ?

d'aller vous installer ailleurs

qu'à Bouaké ?

si oui, où ?

4) Si les clients étaient assez nombreux, combien pourriez-vous

A produire par mois ? (en produits fabriqués, ou en services)

S

O R S T O M

MINISTERE DU PLAN

Enquête économique
de Bouaké 1969

/ Q U E S T I O N N A I R E S E C T E U R M O D E R N E /

Activités de production, commerces, et services

Dénomination de l'établissement : _____

Remarque préliminaire : Il est souvent question, dans ces feuilles, d'origine ou de destination (des recettes, des dépenses, des achats). Il faut entendre ces termes au sens géographique, notre objectif dans cette étude étant de discerner les flux matériels et financiers qui unissent Bouaké à sa région, à Abidjan, ou à l'étranger. Ainsi, par exemple, un type de réponse à une question concernant la destination d'une vente pourrait être : "40 % Bouaké; 10 % région ; 50 % étranger".

Les réponses seront formulées de façon semblable, pour les questions concernant la personnalité des acheteurs. Nous entendons ainsi distinguer, parmi les différents acheteurs (exemple : administrations, entreprises, commerçants de détail ou de gros, particuliers) ceux qui, éventuellement, occuperaient une place déterminante dans l'ensemble des achats.

Même si les réponses que vous êtes en mesure de fournir sont approximatives, nous vous demandons de les donner cependant en l'état.

Tous renseignements complémentaires peuvent être fournis par le responsable de cette enquête : M. Castella, au bureau local de : l'ORSTOM (B.P. 655, Téléphone 26-19).

/ G E N E R A L I T E S /

(Production)
(Commerces)
(Services)

a/ Adresse à Bouaké _____

Adresse du siège social (ou du principal établissement en Côte d'Ivoire) _____

Année d'installation à Bouaké : _____

b/ Premier et dernier jour de l'exercice social : _____

c/ Forme juridique de l'établissement

Société anonyme locale	Entreprise personnelle	Entreprise familiale	Coopérative
Filiale	Succursale en gérance salariée	Succursale en gérance libre	Succursale en location

d/ Pour tous les établissements dont la création à Bouaké a exigé la constitution d'un capital :

Montant du capital social actuel : _____

qui possède ce capital actuel ? (exemple de réponse : 10% Bouaké; 30 % Abidjan; 60 % France. Il s'agit du lieu de résidence actuelle des propriétaires du capital) _____

e/ Activités principales et secondaires de l'établissement _____

(Si l'établissement a plusieurs activités très différentes, comme par ex : transport, commerce et traite, séparer chacune de ces activités au moins pour ce qui concerne les ventes, les achats et les investissements.)

.../...

(Production)
(Commerces)
(Services)

/ R E L A T I O N S J U R I D I Q U E S /

a/ L'établissement a-t-il des participations dans d'autres établissements ? Si oui lesquels ? Revenus procurés par ces participations:

b/ Si l'établissement dépend d'un autre établissement (en particulier succursales et filiales), préciser quel est cet autre établissement:

Comment sont financées les activités locales (sur budget, sur revenus propres) et en particulier, les achats et approvisionnements, les frais généraux, les salaires, les investissements et amortissements ?

quelle est la destination du revenu net d'exploitation ?

(chiffrer, dans la mesure du possible, tous ces éléments, en donnant par exemple, les chiffres correspondant au dernier exercice).

.../...

21. VENTES PENDANT L'EXERCICE 196--

Retenir la valeur sortie usine toutes taxes comprises pour toutes les ventes.

(Q = Quantité. V = Valeurs)

NATURE DES PRODUITS	Unités choisies		Ventes en C. I.		Dont ventes à Bouaké						Ventes en H-V. Mali, Niger		Ventes dans les autres pays		Ventes totales	
					en gros		au détail		total							
	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V
Total																

Pour Bouaké, mentionner la personnalité des principaux acheteurs

Q. nº VII p. 4
(Production)

.../...

PRODUITS (Utiliser la nomenclature ci-jointe)	V E N T E S E N G R O S			V E N T E S E N ½ G R O S			VENTES AU DETAIL			T O T A
	Chiffre d'affaires	Taux de marge	Clientèle	Chiffre d'affaires	Taux de marge	Clientèle	Chiffre d'affaires	Taux de marge	Clientèle	
TOTAL										

Taux de marge = Prix de vente/Prix d'achat.

C H I F F R E D'A F F A I R E S D E L'E X E R C I C E

Q. nº VII p. 4

(Services)

(Essayer de ventiler, au moins grossièrement, les différents éléments de votre chiffre d'affaires suivant le lieu de résidence, des clients, et la nature des services ou des produits vendus.)

NATURE DU SERVICE RENDU ou DU PRODUIT VENDU	Unités choisies		Montant des ventes		Lieu de résidence des clients (ex: 30 % Bouaké ; 40 % Région ; 30 % Abidjan.
	Q	V	Q	V	
Total				.....	

.../...

Ventes globales pendant les 5 exercices précédents (en valeur)

	En Côte d'Ivoire	Dont ventes à Bouaké			En H.V. Mali, Niger	Dans les autres pays	Ventes totales
		En gros	Au détail	Total			
196...							
196...							
196...							
196...							
196...							

Stocks de produits finis fabriqués par l'entreprise (évalués au prix sortie usine, toutes taxes comprises)

Nature des produits	Unités choisies		Stocks en début exercice		Stocks en fin d'exercice	
	Q	V	Q	V	Q	V
Total						

(Commerces)
(Services)

PERSONNALITE DE LA CLIENTELE

Parmi vos clients, y en a-t-il dont les achats représentent une part importante de votre chiffre d'affaires (administrations, entreprises, commerçants...) ? Essayer de donner des pourcentages, même sommaires.

Chiffre d'affaires des 5 exercices précédents.

Exercice	196...	196...	196...	196...	196...
C A					

.../...

p. xxx

Q = Quantités

V = Valeur

Achats courants de l'exercice destinés à la production (toutes taxes comprises). Pour la colonne origine, si un produit provient de plusieurs points, préciser quel pourcentage provient de chacun de ces points (exemple : Bouaké 10% ; Abidjan 90%).

NATURE DES PRODUITS	Unités choisie		Achats pendant l'exercice		Origine de ces produits	Stock en début d'exercice		Stock en fin d'exercice	
	Q	V	Q	V		Q	V	Q	V
Matières premières et demi-produits									
Total									
dont importés directement par vous mêmes									

Achats destinés à l'entretien effectué par vous mêmes

		12.Matériaux de const.	
		17.Pièces de rechange pour machines et équip.	
		16.Pièces détachées pour matériel roulant	
		21.Pneumatiques	

Achats courants de l'exercice destinés à l'activité courante

(nous excluons ici les investissements ainsi que les achats destinés à la revente en état.)

NATURE DES PRODUITS	Unités choisies		Achats pendant l'exercice		Origine géographique de ces produits	Stock en début d'exercice		Stock en fin d'exercice	
	Q	V	Q	V		Q	V	Q	V
Total									
dont importés directement par vous mêmes									

Achats destinés à l'entretien effectué par vous mêmes

		12. Matériaux de construction	
		17. Pièces de rechange pour machines et équipement	
		16. Pièces détachées pour matériel roulant	
		21. Pneumatiques.	

/ F R A I S G E N E R A U X /

	Montant de la dépense	Localisation géographique des bénéficiaires de la dépense (exemple: 30% Bké; 70% Abidjan
9 - Energie électrique		
9 - Essence - Gas-oil		
9 - Fuel, librifiants		
Achat de services d'entretien effectués par d'autres entreprises et concernant :		
23 - les bâtiments		
17 - l'équipement et les machines		
16 - le matériel roulant		
Services de transport effectués par d'autres entreprises et concernant:		
24 - les approvisionnements		
24 - les livraisons		
24 - le personnel		
22 - Fournitures de bureau, abonnements, documentation.		
26 - P et T, Publicité.		
26 - Honoraires (Avocats, comptables		
26 - Redevances, royalties, brevets		
26 - Frais de siège à l'étranger		
25 - Loyers (bâtiments usage industriels)		
Frais de déplacement		
Conseil d'administration		
Ristournes sur ventes		
Autres		

/ P E R S O N N E L /

(Production)
(Commerces)
(Services)

Emplois ayant été rémunérés pendant l'exercice	NON AFRICAINS			AFRICAINS		
	Effectif M	Effectif F	Salaires payés	Effectif M	Effectif F	Salaires payés
Direction						
Cadres et techniciens chefs de services						
Maîtrise, chef de bureau						
Employés, catégories 6 et +						
Employés, catégories 1 à 5						
Ouvriers qualifiés						
Ouvriers spécialisés						
Manoeuvres et apprentis						
Saisonniers (effectif en mois de travailleurs						
T O T A L						

CHARGES SOCIALES

Cotisations sociales_____

Taxe d'apprentissage_____

Cotisations à des syndicats patoronaux_____

Effort social en faveur du personnel (écoles,économat,sport) _____

Dépenses sociales diverses(secours, dons)_____

26. Médecine du travail_____

25. Loyers (logement du personnel)_____

43. EVOLUTION DE L'EMPLOI PENDANT LES 5 DERNIERS EXERCICES

(	196...	196...	196...	196...	196...
(Effectif salarié					
(Salaires distribués					

(Production)
(Commerces)
(Services)

/ F R A I S F I N A N C I E R S /

	Montant de la dépense	Localisation géographique des bénéficiaires de la dépense
a/ Assurances du personnel		
Autres assurances		
b/ Versements au FNI		
Certificats FNI rachetés		
c/ Impôts indirects (TVA, taxes sur prestation de service, taxes spécifiques)		
Communaux		
Nationaux		
d/ Impôts directs (BIC, RVM.)		
Communaux		
Nationaux		
e/ Intérêts, agios, frais bancaires...		
f/ Dividendes distribués		

/ R E V E N U S F I N A N C I E R S /

Préciser ici, s'il y a lieu, le montant des subventions reçues, ou dividendes perçus, ou de toute autre source de revenu de l'établissement.

Indiquer l'origine de ces fonds _____

.../...

(Production)
(Commerces)
(Services)

/ E L E M E N T S D E B I L A N /

a/ Dépenses d'investissement de l'exercice 196--

	Montant de la dépense	Bénéficiaire de la dépense
Immeubles constructions		
Matériel fixe d'exploitation		
Matériel roulant		
Mobilier		
Autres		

b/ Amortissement fiscal pratiqué pour l'exercice_____

Provisions et réserves constituées à partir des résultats de l'exercice_____

c/ Dépenses d'investissements des 5 derniers exercices:_____

Exercice	196...	196...	196...	196...	196...
Montant					

d/ Total cumulé, depuis la création de l'établissement, des investissements réalisés (immobilisations)_____

Des amortissements pratiqués_____

des provisions et réserves constituées_____

e/ Crédit auprès des fournisseurs au terme du dernier bilan_____

Créances sur les clients au terme du dernier bilan_____

Maximum_____et minimum_____ du crédit bancaire utilisé pendant l'exercice 196--

f/ Mode de financement des investissements de l'exercice 196--, et part relative de chacune de ces sources (autofinancement, crédit bancaire, autre crédit)

_____

_____

_____

_____

(Production)
(Commerces)
(Services)

a/ Projets d'avenir de l'entreprise

b/ Etes-vous satisfait de votre implantation à Bouaké des points de vue suivants : Approvisionnements

Main-d'oeuvre

Frais généraux

Etat du marché

Etat de la concurrence

Fiscalité

Organisation économique de la ville

N O M E N C L A T U R E D E P R O D U I T S

A. ALIMENTATION

1 - Riz
2 - Farine
3 - Pain
4 - Lait en boîte
5 - Sucre
6 - Sel
7 - Café, thé, chocolat...
8 - Huile de palme
9 - Huile d'arachide
10 - Concentré de tomates
11 - Conserves de fruits et légumes
12 - Conserves de viande et poisson
13 - Fruits et légumes frais
14 - Viande et volailles
15 - Poissons et crustacés

B. BOISSONS

1 - Vin
2 - Bière
3 - Alcools et apéritifs
4 - Soda, jus de fruits, eaux

C. TABAC ET CIGARETTES

D. PRODUITS ENERGETIQUES

1 - Essence
2 - Huiles
3 - Gaz

E. QUINCAILLERIE

1 - Pièces détachées véhicules
2 - Petit outillage, petit matériel....

F. PRODUITS CHIMIQUES

1 - Pharmacie
2 - Parfumerie
3 - Droguerie (Savons, lessives, allumettes, peintures...)
4 - Autres produits chimiques

G. TEXTILE

1 - Tissus
2 - Confection

H. CUIRS ET CHAUSSURES

I. MATERIAUX DE CONSTRUCTION

1 - Ciment
2 - Tôles
3 - Bois

J. BIENS D'EQUIPEMENT LEGER

1 - Cycles et mobylettes
2 - Ventilateur, transistors, photos

K. BIENS D'EQUIPEMENT LOURDS

1 - Automobiles
2 - Réfrigérateurs, climatiseurs..
3 - Mobilier

L. PRODUITS DIVERS

1 - Papeterie
2 - Verre
3 - Poterie, céramique, objet d'art.
4 - Bijouterie, horlogerie
5 - Musique, jeux, sports..

Z. PRODUITS BRUTS DE LA TRAITE

1 - Café
2 - Cacao
3 - Cola
4 - Coton
5 - Palmiste
6 - Tabac

O R S T O M

MINISTERE DU PLAN

Enquête économique
de Bouaké, 1969

Q U E S T I O N N A I R E A D M I N I S T R A T I O N S
(P U B L I Q U E S E T P R I V E E S)

/ G E N E R A L I T E S /

Nom de l'établissement _____

Adresse à Bouaké _____

Eventuellement, ministère de tutelle, ou organisme central (non ministériel) sous l'autorité duquel s'exerce l'activité de l'établissement _____

Année de l'implantation à Bouaké _____

Description de l'activité (ou liste des différents services)

.../...

/A C T I V I T E E V E N T U E L L E D E C O L L E C T E D E F O N D S/

(Contributions, missions religieuses, consulats, syndicats,clubs..)

a/ O R I G I N E

Nature des fonds collectés	Montant de ces fonds	Personnalité des auteurs du versement (entreprises, particuliers, commerçants...)	Résidence des auteurs du versement

b/ DESTINATION

A qui sont destinés ces fonds (budget propre, ou envoi à l'organisme central)

/RESSOURCES DU DERNIER EXERCICE/

a/ Ressources sur budget propre (constitué grâce aux fonds collectés)

b/ Ressources sur moyens de financement extérieurs (crédits budgétaires accordés par l'organisme central, subventions, emprunts...)

c/ Autres sources de revenus (loyers, dividendes, ou intérêts perçus, ristournes, redevances...)

/D E F E N S E S D E P E R S O N N E L/

(Remplir, s'il y a lieu, une feuille par service)

a/ Salaires

Indice : I ou Salaire moyen	Effectif remunéré sur budget local						Effectif remunéré par l'organisme central					
	Effectif Africain			Effectif non africain			Effectif Africain			Effectif non africain		
	de Bké	de Br.	Salaires versés	H	F	Salaires versés	H	F	Salaires versés	H	F	Salaires versés
I:781 et plus (135.000F et +												
I:de 581 à 780 (115.000 F)												
I:de 421 à 580 (85.000 F)												
I:de 321 à 420 (65.000 F)												
I:de 211 à 320 (45.000 F)												
I:de 161 à 210 (32.000 F)												
I:de 116 à 160 (24.000 F)												
I:de 81 à 115 (17.000 F)												
I:80 et moins (13.500 F et moins)												
Saisonniers en mois de travailleur												
T O T A L												

.../...

b/ Indemnités, gratifications, frais de représentation, frais de mission

c/ Charges sociales

Cotisations sociales

Effort social en faveur du personnel

Loyers (logement du personnel)

d/ Evolution de l'emploi pendant les 5 dernières années

Année					
Effectif					

/CONSOMMATION COURANTE DE MATERIEL ET SERVICES/

NATURE DE LA DEPENSE	Montant de la dépense	Localisation géographique des bénéficiaires de la dépense (ex:30% Bké; 70% Abidj.)	Dépense faite au profit des administrés : urbains (U) ou ruraux (R)
Electricité			
Eau			
Essence, fuel lubrifiants			
Alimentation			
Boissons			
Quincaillerie et pièces détachées			
Papeterie et petit matériel de bureau			
Matériel divers			
Services d'entretien effectués par des entreprises privées et payés par vous			
Services de transport assurées par des entreprises privées et payés par vous			
Loyers payés			
Honoraires (avocat, comptables)			
Assurances contractées			
Subventions versées			
Charge de la dette			

/ I N V E S T I S S E M E N T S /

a/ Investissements de l'exercice

NATURE DE L'INVESTISSEMENT	Montant de la dépense	Localisation géographique des bénéficiaires de la dépense	Au profit de qui ? urbains (U) ou ruraux (R)
Achat de terrain ou d'immeubles			
Achat de matériel roulant			
Mobilier et gros équipement de bureau			
Matériaux de construction			
Services rendus par des entreprises privées et payés par vous concernant :			
la construction des bâtiments			
Les travaux publics			

.../...

/ AUTRES QUESTIONS SUR LES INVESTISSEMENTS /

a/ Dépenses d'investissement des exercices précédents

Exercice	196...	196...	196...	196...	196...
Montant					

b/ Investissement réalisés pendant l'exercice, sur crédits de l'organisme central (en dehors de votre budget), et relevant de votre administration

c/ Projets d'investissement : nature, montant et échéance envisagée:

Questionnaire n°IX

/GARES ROUTIERES – FEUILLE DE DEPART CHAUFFEUR/

Enquêteur____________Jour____________Date____________Gare de____________

NATURE DU VEHICULE	NOMBRE DE PERSONNES AU DEPART	BUT DE LA COURSE	LIEU D'ATTACHE DU VEHICULE
T O T A L			

/GARES ROUTIERES - FEUILLES D'ARRIVEE CHAUFFEUR/

Enquêteur_____Jour_____Date_____Gare de_____

NATURE DU VEHICULE	NOMBRE DE PERSONNES descendues à la gare	NOMBRE DE PERSONNES descendues en ville	ORIGINE DE LA COURSE	LIEU D'ATTACHE DU VEHICULE
TOTAL				

Questionnaire nº X

/ GARES ROUTIERES - FEUILLES DE DEPART VOYAGEURS /

Enquêteur_____Jour_____Date_____Gare de_____

I/ Pour un habitant de Bouaké qui quitte Bouaké

- La personne part pour un voyage à_____Elle compte être absente de Bouaké pendant_____jours

- Les motifs du voyage sont :_____

- La personne emporte une somme de_____ F

- Si la personne emmène des produits, indiquer la nature et la valeur de ces produits_____

2/ Pour les voyageurs qui habitent ailleurs qu'à Bouaké et quittent la ville :

- La personne réside à_____Elle est restée pendant _____jours à Bouaké

- Les motifs du voyage étaient_____

- La personne était venue avec une somme de_____F et elle repart avec_____F

- Si la personne emmène avec elle des produits, indiquer la nature et la valeur de ces produits_____

/ GARES ROUTIERES - FEUILLES D'ARRIVEE VOYAGEURS /

Enquêteur_____ Jour_____ Date_____ Gare de_____

I/ Pour un habitant de Bouaké qui revient à Bouaké

- La personne revient d'un voyage à_____ qui a duré_____ jours

- La personne avait emporté une somme_____ F et elle ramène une somme de_____ F

- Les motifs du voyage étaient :_____

- Si la personne ramène des produits, indiquer la nature et la valeur de ces produits_____

2/ Pour les voyageurs qui n'habitent pas à Bouaké

- La personne réside à_____. Elle compte rester un temps de_____ jours à Bouaké.

- Les motifs du voyage sont :_____

- Si la personne amène avec elle des produits, indiquer la nature et la valeur de ces produits_____

O.R.S.T.O.M.

MINISTERE DU PLAN

Enquête économique
de Bouaké, 1969

/ Q U E S T I O N N A I R E B U D G E T S /

0. Le ménage est-il présent, ou a-t-il déménagé ?_____

I. Activité du chef de ménage :_____

Quartier_____Ilot_____Concession_____Logement___

Nom de la rue_____

2. Nombre de personnes : en Juin 1969_____;en janvier 1970_____

Nature des changements intervenus dans le nombre de personnes du ménage et date de ces changements (mariage, naissance,décès, visite...) a/ entre Juin 1969 et Janvier 1970.

b/ dans le courant de l'enquête

.../...

3. Pour les agriculteurs et éleveurs urbains

Cultures ou élevage pratiqués	Surface cultivée ou nombre de bêtes élevées	Production annuelle (en kg, sac ou cuvettes)	Autoconsommation	Commercialisation

4. Points particuliers concernant les recettes

Nature des activités qu'exercent les différentes personnes du ménage, et qui procurent des revenus au ménage (pensez aux loyers).

.../...

Autres sources de revenus

NATURE DE LA RECETTE	Montant annuel approximatif	Recettes effectivement observés		
		Date de perception	Montant	Origine
a/ Pensions et retraites				
b/ Hôtes payants				
c/ Argent ramené à l'occasion de voyages				
d/ Recettes exceptionnelles				
dont vente de terrains				
e/ Cadeaux reçus				
f/ Crédits obtenus				
g/ Remboursement crédits consentis				

.../...

5. Etude de certains éléments de dépense

a/ Produits particuliers de consommation locale

Nature de la dépense	Date	Montant	Origine du produit
Igname			
Riz			
Volailles			
Bois de chauffe			
Achats directs en brousse			

.../...

b/ Depenses de transports et services divers

Nature	Date	Montant
Taxi - ville		
Taxi - brousse		
Cotisations (PDCI, culte, clubs)		
Scolarité		
Loisirs (Cinéma, sport, jeux..)		
Domestiques		
Féticheurs, marabouts, mendiants		

.../...

c/ Transferts et cadeaux/

Nature	Date	Montant	Bénéficiaire
Cadeaux en argent			
Cadeaux en nature			
Argent emporté en voyage			
Rembt de crédits obtenus			
Crédits consentis			

.../...

d/ Equipement/

- S'il y a lieu, dépenses concernant la voiture automobile : achat et réparations. (Nature, date, montant, origine)

- S'il y a lieu, dépenses concernant l'habitat : dépenses d'entretien, dépenses de construction. Indiquer par qui sont faits les travaux, et, pour une construction nouvelle, à qui elle est destinée.

- Economies (en banque ou dans la maison)

Direction de la Statistique -

Service de Démographie

Questionnaire MENAGE

Recensement démographique de la ville de Bouaké

Enquêteur : Chef d'équipe : Nbre de personnes du ménage : M F T

Nº d'ordre	Noms et Prénoms	Vu : v Non Vu : n v	Présent : + absent temporaire : O	M ou F : Sexe	Lieu de parenté avec le C M	Ethnie	Religion (Mu, Chr, An, i)	Situation matrimoniale (C, M, V ou D)	Lieu de naissance : Pays ou Département	P S V	Date de naissance	INSTRUCTION : Ecole coranique	INSTRUCTION : Ecole moderne : Niveau Ø, P, E; Ap. Cp, CE1, CE2 C M, etc...	INSTRUCTION : Ecole moderne : Diplômes
1	2		3	4	5	6	7	8	9	10	11	30	31	32
1														
2														
3														
4														
5														
6														
7														
8														
9														
10														
11														
12														

Date : Quartier : Ilot : Concession (lot) : Logement: Ménage :

p. 1vii

.../...

M I G R A T I O N S E T D E P L A C E M E N T S

p. lviii

Nº d'ordre	Les absents temporaires : Le départ a eu lieu : il y a combien de mois	Pour quel motif	Dépt ou pays	PSV	Les Présents : la première installation à Bouaké : séjour A : date de l'arrivée	Motif de l'installation	durée du séjour	le séjour actuel à Bouaké : séj. Z : date de l'arrivée	Motif de ce séjour	Les séjours qui ont précédé le séjour actuel à Bouaké : Séjour Y (avant Z) : lieu : Dépt ou pays	PSV	Durée	Séjour X (av. Y) : lieu : Dépt ou pays	PSV	Durée	Séjour W (av. X) : lieu : Dépt ou pays	PSV	Durée	Si vous avez le désir de quitter Bké pour aller travailler ailleurs dites où vous voulez aller : Dépt ou pays	PSV
	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	38	39
1																				
2																				
3																				
4																				
5																				
6																				
7																				
8																				
9																				
10																				
11																				
12																				

Date : Quartier : Ilot : Concession (lot) : Logement : Ménage :

.../...

Questions à poser au chef de ménage
(Mettre une croix : X, dans les cases où la réponse est oui)

	SITUATION PROFESSIONNELLE					
	ACTIVITE PRINCIPALE			ACTIVITES SECONDAIRES		
	BRANCHE D'ACTIVITE	Catégorie dans la profession	Activité Perm; Saison. Occas.	BRANCHE D'ACTIVITE	Catégorie dans la profession	
	33	34	35	36	37	
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						

51 - Le chef de ménage est-il

Propriétaire	Locataire	Logé gratuit par son patron	Autres cas

52 - Eventuellement, loyer par mois :.....F

53 - Le ménage habite-t-il dans

Une villa	Une maison en dur dans une conc.	Une maison en semi-dur	Une maison en banco
Une maison à moitié cassée	Une maison en construc.	Un apatam	Pas de maison

54 - Le ménage dispose-t-il de

l'eau dans le logement	l'eau dans la conces.	l'électricité	les WC dans la conces.

55 - Y-a-t-il dans le ménage

une automobile	une mobylette	un vélo	un lit moderne
un frigidaire	un réchaud à gaz	un tourne disques	un transistor

56 - Le chef de ménage envoie-t-il de temps en temps de l'argent à sa famille, en dehors de Bouaké ? Réponse :

Date : Quartier : Ilot : Concession (lot) : Logement : Ménage :

p. IX

COMPORTEMENT MATRIMONIAL MASCULIN (à poser à tous les hommes du ménage qui ont des enfants)

Les différents hommes du ménage ont-ils hors de la concession des fiancées qui leur ont donné des enfants ? 58	numéro d'ordre de l'homme	Nbre de femmes ou de fiancées : à Bouaké dans une autre conc.	Nbre de femmes ou de fiancées : ailleurs qu'à Bouaké	Les différents hommes du ménage ont-ils des enfants qui vivent hors de la concession 59	numéro d'ordre de l'homme	Nbre d'enfants vivants : à Bouaké dans une autre concession	Nbre d'enfants vivants : ailleurs qu'à Bouaké

Naissances vivantes survenues depuis le 7 juin 1968 issues de femmes dont la résidence habituelle était le logement du ménage (à poser au chef de ménage)

60 nombre de naissances	61 combien sont encore vivants	62 combien sont décédés
M		
F		
T		

57 - Décès survenus dans le ménage depuis le 7 juin 1968 pour des personnes dont la résidence habituelle était le logement du ménage (à poser au chef de ménage)

nom du décédé (facultatif)	lieu de parenté avec le C M	Sexe	âge au jour du décès	date du décès	raison du décès

Nº d'ordre de la femme	Nom de la femme	La femme a-t-elle hors de la concession un mari ou un fiancé dont elle a eu des enfants	âge de la femme au 1er accouchement	rang de l'union actuelle	mode de dissolution de l'union précédente	Nbre d'enfants mis au monde au total : nés vivants	encore en vie	décédés	Si la femme a eu une naissance vivante depuis le 7 juin 1968 : date de cette naissance	lieu de l'accou. mater. domic. villag.	Sexe de l'enfant	Si l'enfant est décédé depuis cette date : date du décès	raison du décès	l'enfant a-t-il été vu par un conduit 1 Doc- teur	conduit à l'hôpital

CODE A UTILISER PENDANT LE RECENSEMENT

Colonne 7

M : musulman
Chr : chrétien
An : animiste
I : divers

Colonne 8

C : célibataire
M : marié
D : divorcé
V : veuf

Colonnes 13, 17, 20

0 : Né à Bouaké
1 : Pour chercher du travail
2 : Pour raisons professionnelles
3 : Pour fréquenter
4 : Pour faire des démarches
5 : Pour se soigner
6 : Pour la santé de quelqu'un d'autre
7 : Pour accoucher
8 : Pour suivre le mari ou la maman...
9 : Pour visiter la famille
10 : Pour se marier
11 : Pour faire du tourisme
12 : Pour raisons diverses

Colonne 31

Ø : N'a pas été à l'école, et ne parle pas le français
P : N'a pas été à l'école, mais parle bien le français
E : N'a pas été à l'école, mais écrit le français
App: N'a pas été à l'école, mais apprend le français
C P: A été à l'école jusqu'en CP ou est à l'école en CP
CE1: A été à l'école jusqu'en CE1 ou est à l'école en CE1

Colonne 43 bis : Causes de dissolution

Div : Divorcé
V v : Veuvage

Colonnes : Raison du décès

Code	Nom Français	Nom Baoulé	Nom Dioula
A	Infection pulmonaire	Diakouadio accompagné de toux	
B	Infection digestive	Diakouadio accompagné de diarrhée	
C	Rougeole	M'brikissi	N'yoni
D	Tuberculose	Tangooufoué	Sorosorogbè
E	Paludisme	Paki-Paki	Kono
F	Mort brutale	(Quelle que soit la cause, essayer de préciser)	
G	Autres raisons		

C A L E N D R I E R H I S T O R I Q U E

1901 Levée officielle des impôts et patentes
1902 Début de la construct. du chemin de fer Ab.-Niger
1905 Libération des esclaves
1911 Dernière révolte à Bouaké
1913 Le premier train arrive à Bouaké
1914 Première apparition des billets de banque chez Afr.
1914 Début de la guerre:recrutede soltats afric.
1920 Fin de la const.de la route Abidjan-Dabou
1930 Naufrage du bac.Ab.-Treichv.
1936 Accident de chemin de fer à Raviart
1938 Grande foire-exposition à Bobo-Dioulasso
1945 Création du syndicat des planteurs
1946 Suppression du trav.forcé; campagne électorale du Président Houphouet-Boigny
1954 Eclipse de soleil
1956 Election de M. Djibo S. comme maire de Bouaké

Sept.58 Mort du Président Ouezzin C.
Sept.58 Référendum
Nov. 58 Conflit ivoiro-dahoméen
Nov. 59 Mort du cycliste Julien Kanga
Août 60 Indépendance de la Côte d'Ivoire
Avril 61 Nouveau conflit ivoiro-dahoméen
Mars 61 On pose la première pierre de l'hôpital central
Déc. 61 Jeux de l'amitié à Abidjan
Août 64 Visite du P. MODIBO K. à Bké
Août 64 Fête indépendance à Bouaké
Janv.63 Grande foire à Bouaké
Sept.64 Rencontre des P. H.-Boigny, M. Kéita et S. Touré à Bké
Mai 65 Conflit ivoiro-guinéen
Nov. 65 le P. Bourguiba à Bouaké
Fév. 67 Inauguration nouveau marché

.../...

p. lxii

Calendrier d'évènements survenus à Bouaké l'année dernière.

27	Octobre	1967 - on commence à casser Dougouba.
16	Janvier	1968 - visite du Président B. BONGO du Gabon à Bouaké.
25	Janvier	1968 - visite du Président MOBUTU du Congo-Kinshasa à Bouaké.
6	Février	1968 - visite du Président MASSEMBA-DEBAT du Congo-Brazzaville à Bouaké.
25	Février	1968 - visite du Président J. NYERERE de Tanzanie à Bouaké.
6	Avril	1968 - visite d'Officiers Ghanéens
1	Mai	1968 - fête du travail.
23	Mai	1968 - bourses entrée en 6ème.
25	Mai	1968 - fin des cours secondaires
6	Juin	1968 - B E P C
7	Juin	1968 - Certificat d'études
23	Juin	1968 - on commence à casser Soukoura
6	Juillet	1968 - colonie ccpfci
14	Juillet	1968 - 14 juillet
7	Août	1968 - fête nationale.
15	Août	1968 - visite du Président TUBMAN du Libéria à Bouaké.
5	Septembre	1968 - visite du Président ANKRAH du Ghana à Bouaké.
20	Septembre	1968 - fête des ignames
25	Septembre	1968 - rentrée du primaire
26	Octobre	1968 - fête de la nature
14	Novembre	1968 - début du Ramadan
14	Décembre	1968 - petite Tabaski
25	Décembre	1968 - Noël
30	Décembre	1968 - visite du Président F. HOUPHOUET-BOIGNY à Bouaké
26	Janvier	1969 - fête des lépreux
4-5-6	Février	1969 - départs à la Mecque
7	Février	1969 - visite du Président HEINRICH LÜBKE d'Allemagne Fédérale à Bouaké
1-9	Mars	1969 - semaine commerciale à Bouaké.